

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVIII
ANNÉE 2011
2^e LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs sous la forme de cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications :
GÉRARD FAYOLLE

Comité scientifique, de lecture et de rédaction :

Dominique AUDRERIE,
Alain BLONDIN,
Brigitte DELLUC,
Gilles DELLUC,
François MICHEL,
Patrick PETOT,
Jeannine ROUSSET

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

GÉRARD FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 150 exemplaires*

Juin 2011

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVIII
ANNÉE 2011
2^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2011

● Compte rendu de la séance	
du 2 février 2011	167
du 2 mars 2011	172
du 6 avril 2011	176
● Éditorial : Bienvenue aux nouveaux collègues.....	183
● Programme de nos réunions. 3 ^e trimestre 2011.....	184
● Notre-Dame de Badeix, une <i>celle</i> grandmontaine en danger (Martine Larigauderie-Beijeaud et André Larigauderie)	185
● 392 testaments « catholiques » et « non-catholiques » en Bergeracois (1686-1734) (René Costedoat)	207
● L'enfance et la jeunesse en Périgord de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850) (Patrick Petot)	235
● Le roman de « La Truffe », Société amicale des Périgourdins de Paris 1881-2011 (Éliane Gaillard et Jacqueline Roubinet)	245
● Dans notre iconothèque : Un rhinocéros peint dans la grotte de Villars (Brigitte et Gilles Delluc)	291
● Petit patrimoine rural : Le calvaire de Monsac (La Pierre Angulaire / Jean Darriné)	295
● Notes de lecture : Un maître de la tactique navale au XVIII ^e siècle : le Chevalier du Pavillon (1730-1782) (T. du Cheyron du Pavillon), Périgueux, un guide de A à Z (S. Boireau-Tartarat), Histoire et chroniques d'un village : Bézenac (A. Bécheau), Gaston Palewski. Premier baron du gaullisme (J. Bernot), Opération Mathusalem : arbres de mémoire en Périgord (collectif), La maison forte de Ségelard (J. Favalier, L. Joudinaud, J. Favalier), Chronique nontronnaise au temps d'André Picaud (H. Lapouge).....	299
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	303

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Le docteur Jules Parrot (1829-1883), président fondateur de la Société amicale des Périgourdins de Paris, buste (bronze) de Paul Dubois (1829-1905), coll. Musée d'histoire de la Médecine, Paris (avec l'aimable autorisation de M.-V. Clin, conservateur du Musée d'histoire de la Médecine, et la coopération de S. Poncet).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 FÉVRIER 2011

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 110. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Robert Gauthier
- Jacques Cardo

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Collectif, 2010. *Patrimoine et devoir d'oubli, Quatrième rencontres patrimoniales de Périgueux*, Université Montesquieu-Bordeaux IV et IUT Périgueux Bordeaux IV, Presses universitaires de Bordeaux (don de D. Audrerie)
- Bousquet (Jean-René), 2010. *La gloire de nos maires, Chroniques Cours-de-Piloises* (don de l'auteur)
- Védrenne (Bernard), 2010. *Pour que continue l'aventure humaine*, Paris, éd. Mo-n'art, avec la participation de Brigitte et Gilles Delluc pour le *Cahier 4* « Le sanctuaire de Lascaux » (don de l'auteur)

- Bousquet, Bardo, Coulaud, Lefèvre (sous la dir. de MM.), Pajot (Marcel) pour les dessins, 2010. *Arbres de mémoire en Périgord, opération Mathusalem*, Périgueux, éd. Miseenpage[s]/Arka (2 exemplaires, don des auteurs)
- Desbordes (Jean-Michel), 2010. *Voies romaines en Gaule. La traversée du Limousin*, Limoges/Bordeaux, éd. Archéologie en Limousin et Fédération Aquitania
- Gérard (Jean), 1983. *La vie ardente et mouvementée de Dominique Lacombe*, Paris, éd. La pensée universelle
- Béchaud (Anne), 2010. *Bézenac. Histoire et chroniques d'un village : Bézenac*, Bézenac, éd. Association Les Amis de Bézenac (don de l'auteur)
- Pouchan (Jules), 1900. *Vésone*, Nontron, impr. Alphonse Réjou jeune (coll. Ma province)
- Balout (Martine) et Galy (Arnaud) pour les photographies, 2010. *Périgueux, capitale emblématique et énigmatique*, La Crèche, éd. Geste éditions (don de M. Balout)
- Marquette (Jean-Bernard), 2010. *Les Albret. L'ascension d'un lignage gascon (XI^e siècle - 1360)*, Ausonius éditions (don de l'éditeur).

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- Cartes postales sur le département de la Dordogne, collection Pommarède (legs Pommarède, remis par M. Delpit, économiste du diocèse de Périgueux)
- Dossiers Brugière (legs Pommarède, remis par M. Delpit, économiste du diocèse de Périgueux).

REVUE DE PRESSE

- *Aquitaine historique*, n° 117, 2010 : « Les graffiti de l'église de Lolme, un document glyptographique inattendu » (J.-P. Verdon)
- *L'avenir du passé, histoire, patrimoine et mémoire en Bergeracois*, n° 1, 2010 : « Le grand pont de Dordogne (XIII^e-XVIII^e s.) » (Y. Laborie) ; « L'inauguration du monument aux morts 1870-1871 de Bergerac » (C. Malafaye)
- *Église en Périgord*, bimensuel du diocèse de Périgueux et Sarlat, 2010 : « Table des matières 2010 »
- *Église en Périgord*, n° 1 et 2, 2011 : « L'abbé Orsino Zanlorenzi (1922-2010) » ; « L'abbé Jean-Baptiste Clavier (1926-2011) »
- *Fondation du Patrimoine, Lettre d'information de la délégation Aquitaine*, n° 21, 2011 : « Fontaine et lavoir de Cadouin »

- *Société d'Études historiques de la Nouvelle Calédonie*, n° 166, 2011 : « L'expérience des colons de Gilliès-Ouaménie », dont 13 familles originaires de la Dordogne et de la Charente

- *Hautefort, notre patrimoine*, n° 30, 2011 : « Le rôle de Jehan de Lestrade de Conty en 1940-1944, au château de Badefols d'Ans » (A. de Lestrade)

- *Lamonzie d'antan et de demain*, n° 1 à 4, 2010 : note sur la paroisse du Monteil ; note sur Blanche Franc de Ferrière, épouse de Pierre Loti (L. Eckert)

- *Archives en Limousin*, n° 36, 2010-2 : « Apport des archives médiévales et modernes pour l'étude des bâtiments cisterciens du diocèse de Limoges et de ses marges » (I. Pignot).

COMMUNICATIONS

La réunion commence par l'assemblée générale ordinaire présidée par Gérard Fayolle.

Le rapport moral, présenté par Brigitte Delluc, secrétaire générale, est adopté à l'unanimité.

Le président ajoute des remerciements pour la secrétaire générale.

Le rapport financier (compte de résultat et bilan) est présenté par le cabinet Lempereur : il montre une activité équilibrée et raisonnable.

Le président remercie le cabinet Lempereur pour son aide constante à notre trésorière.

Marie-Rose Brout, trésorière, prend la parole et présente un récapitulatif du bilan, de façon à mettre en évidence l'utilisation de nos ressources pour nos activités de recherches et de publications. Pour conserver un bon équilibre du budget, elle propose une augmentation de 2 euros sur la cotisation.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Le président, Gérard Fayolle, souligne que nous sommes aussi, avec la publication régulière de notre *Bulletin*, une véritable société d'édition et que, comme l'a bien montré l'analyse de notre trésorière, le maintien de notre immeuble, du 16 de la rue du Plantier, est nécessaire au bon fonctionnement de la SHAP. Nous sommes une des rares associations à fonctionner sans subventions. L'entretien du jardin est assuré par la commune de Périgueux en échange de l'accès à notre cour et à notre souterrain pour les visites organisées par le service du Patrimoine de la ville.

L'assemblée vote à l'unanimité une augmentation de 2 euros pour la cotisation en 2012.

La séance se poursuit par la réunion mensuelle ordinaire.

Le président annonce un legs important du père Pommarède : sa collection de cartes postales et un ensemble de dossiers. Tous ces documents constituent dorénavant le fonds Pommarède de la SHAP.

Le président rappelle la souscription pour la restauration de la façade. Des bulletins sont insérés dans la 4^e livraison de notre *Bulletin*. Tous les dons, même les plus petits, sont les bienvenus. La subvention par la Fondation du Patrimoine dépend de son produit. Actuellement nous avons reçu environ 4 000 euros.

La 3^e livraison de notre *Bulletin* sera consacré à la Justice : les auteurs commencent à envoyer des textes, comme aujourd'hui, M. Albert Fischli.

Le président présente les nouveaux membres et fait procéder à leur élection.

L'excursion d'été aura lieu le samedi 18 juin. Son programme est en cours de mise au point.

Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, donnera le 17 février à Toulouse une conférence sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons » pour la Société méridionale de Spéléologie et Préhistoire.

Gilles Delluc propose aujourd'hui une communication sur **Lascaux et Picasso**. « Certains disent que Picasso aurait été inspiré par Lascaux et des pseudo-citations traînent à ce sujet. Il aurait dit à propos de Lascaux, en 1940 : « Nous n'avons rien inventé ». Mais : 1 - cette remarque semble tout à fait apocryphe, comme l'a montré récemment le préhistorien Paul Bahn ; 2 - d'août 1940 à 1945, il n'a pas quitté Paris et, après 1945, aucun témoignage n'a été apporté de sa venue à Lascaux. Picasso a souvent représenté des taureaux. Et, sur ces taureaux figurés de profil, notamment sur une série de onze taureaux dessinés autour de Noël 1945, on retrouve toutes les astuces du rendu de la perspective des cornes qu'utilisaient également les artistes préhistoriques : encornures de profil strict, de trois quarts (perspective semi tordue) et de face (perspective tordue). En outre, il a très souvent associé ces taureaux à des chevaux (comme on le retrouve également à Lascaux). Ses tableaux représentant la mort de la bête et du torero rappellent la scène du Puits de Lascaux. Les étonnantes ressemblances entre l'art de Picasso et celui de Lascaux sont peut-être dues aux lectures du peintre (notamment celle de l'article de Pierre Ichac dans la revue *L'Illustration* de janvier 1941 annonçant la découverte de Lascaux) ou plus probablement à la convergence fortuite de deux génies : celui de Picasso et celui des peintres de Lascaux. D'ailleurs, Picasso disait : « Je ne peins pas ce que je vois, je peins ce

que je pense ». L'intervenant dédie son essai à Marina Picasso qu'il a interrogée à ce sujet, sans résultat » (résumé de l'intervenant).

Jacques Saraben évoque les travaux d'André Leroi-Gourhan sur la perspective. Gilles Delluc, après avoir fait une démonstration avec des photos de son propre vélo, dont il fait pivoter le guidon, pour expliquer les différentes façons de rendre la perspective, précise que l'évolution de la perspective dans les tableaux de Picasso a évolué en sens inverse de ce que l'on observe pendant le Paléolithique supérieur.

François Michel présente une communication intitulée : **Annibert le centenier et le bornage d'un domaine franc en Périgord**. « C'est vers 1850 que l'on trouve non loin de l'endroit où se situait l'église de Saint-Vincent, sur le coteau de Badefols-sur-Dordogne, des sarcophages et un bloc de pierre porteur d'une inscription sur deux de ses faces (fig. 1 et 2). La petite taille du bloc [25 x 20 x 16 cm] et sa forme de moellon cubique prouve que la pierre faisait probablement partie d'une construction. Le texte qu'elle porte a été publié par le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII, sous le n° 960 : *Anniberto cintenario, pedatora vil(l)atesse Fra(n)corum*. La paléographie du texte est assez semblable à celle de la dédicace de l'église du Fleix datée des environs de 590, et à celle de l'épithaphe de Claudia, à Saint-Vincent-de-Cosse, datable des VI^e-VII^e siècles. Le texte peut se traduire ainsi : « Annibert étant centenier, la mesure du domaine des Francs (a été effectuée) ». Le dit Annibert était donc centenier, officier d'un corps d'armée de cent hommes, et, par extension, responsable de la centaine, le territoire qui permettait de nourrir ces cent familles. Ici, il mentionne avoir défini la mesure (*pedatura*) d'une propriété publique qui est vraisemblablement un domaine agricole, comme le suggère le radical « *villa* ». La fin de



Fig. 1.



Fig. 2.

ce terme est sans comparaison, mais sa phonétique se rapproche de celle d'un territoire voisin de Badefols, le Villadeix, sans toutefois que cette identification puisse être formellement prouvée. L'existence de centaines est déjà connue en Périgord, puisqu'en 856 est mentionnée une *centena Albucensis* (centaine du Bugue) et en 937 la *centena Berciacinse* (centaine de Bersac). Comme Annibert délimite un domaine rural qui fait partie de sa juridiction, il semble possible de suggérer que sa résidence se trouvait probablement au Bugue. Sa juridiction s'exerçait sur une étendue territoriale sur laquelle, dans la grande tradition de l'Empire romain, les rois francs ont implanté des colonies militaires sur des domaines appartenant à la couronne. La date de cette implantation pourrait être déterminée d'après le complexe contexte historique de l'époque mérovingienne. À l'appui de cette hypothèse, il est bon de rappeler un édit publié en 596 par Clotaire II et Childebart II, ce dernier étant alors en possession de la cité de Périgueux ; cet édit enjoit d'élire des centeniers et d'instituer des centaines ; on crée le fonctionnaire et son ressort territorial, probablement en vue de protéger le sud du territoire franc contre d'éventuelles incursions des Wisigoths. S'il est possible d'inventorier d'autres événements qui auraient été à l'origine de la création de centaines, celui-ci semble tout à fait adapté à l'époque suggérée par la paléographie des textes que fournit pour la même époque, coïncidence ou non, la vallée de la Dordogne » (résumé de l'intervenant).

Répondant aux questions, l'intervenant indique que la pierre fait partie d'une collection privée.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 MARS 2011

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Claire Baudet-Ducarin
- Henri Lachèze
- Maurice Gascon
- Jacques Gay

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Delort (Robert), 1972. *La vie au Moyen Âge*, Paris, éd. Seuil (coll. Points Histoire) (don de B. et G. Delluc)
- Larrieu (Bernard) (conception et coordination éditoriale), 1997. *Léo Drouyn. Izon et la presqu'île, la genèse de l'œuvre*, éd. CLEM/AHB (coll. Léo Drouyn. Les albums de dessins, volume 1, collection dirigée par B. Larrieu et J.-F. Duclot) (don de B. et G. Delluc)
- Larrieu (Bernard) (conception et coordination éditoriale), 2001. *Léo Drouyn et l'Entre-deux-Mers orientale*, éd. CLEM/AHB (coll. Léo Drouyn. Les albums de dessins, volume 7, collection dirigée par B. Larrieu et J.-F. Duclot) (don de B. et G. Delluc)
- Géraude, 1962. *Périgorde*, Excideuil, éd. Graphica
- Les Amis des Lettres, 1951. *Fénelon en son temps*, catalogue d'exposition à l'hôtel de Rohan (15 décembre 1951-15 janvier 1952), éd. Les Amis des Lettres
- Chailan (M. l'abbé M.), 1907. *Un grand vicaire de Monseigneur du Lau, l'abbé Pierre de Bertrand des Ferris (1741-1819)*, extrait du *Bulletin de la Société des Amis du Viel Arles*
- Benoit (Robert), 1929. *Comédies et Contes. Tome III. Contes*, Les Lèches, éd. La Diffusion félibréenne
- Aymard (Pierre), 1985. *Mes Routes et mes Sentiers*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac
- Roux (Joseph), 2010. *Grammaire limousine, Lemouzi* (coll. Bernard de Ventadour), n° 196
- Joudoux (Robert), 2010. « La vie et l'œuvre de J. Roux », in : Roux (Joseph), 2010. *Grammaire limousine, Lemouzi* (coll. Bernard de Ventadour), n° 196.

REVUE DE PRESSE

- *Périgueux. Le magazine des Périgourdins*, n° 10 : « Le point sur la future mairie. Un patrimoine du XVIII^e siècle »

- *GRHiN*, CR 406, 2011 : « Jumilhac-le-Grand et son canton » (J.-P. Rudeaux) et appel à souscription pour la restauration de la façade de l'hôtel de Fayolle à Périgueux, siège de la SHAP

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-Las-Bloux*, bulletin municipal, n° 16, 2011 : « Le livre de raison d'Antoine Dumas (1884-1914) »

- *Sites et monuments*, n° 212, 2011 : note sur la réhabilitation de l'hôtel de Grézel à Sarlat.

COMMUNICATIONS

Le président salue notre nouveau membre, M^{me} Aliette de Castellane.

Brigitte et Gilles Delluc annoncent qu'ils feront une conférence sur « Lascaux, histoire et archéologie » à Bordeaux pour l'association Thoth le 16 mars, à Cahors le 19 mars pour la Société des Études du Lot et à Montpon-Ménestérol le 28 mars pour le café littéraire de cette ville.

Gilles Delluc présente une communication sur **Henri Labrousse** (1880-1964), un exemple à ne pas suivre. Ce brillant professeur agrégé de lettres et avocat est né à Bergerac. Après une scolarité au collège Henri IV de Bergerac puis au lycée de Sceaux dont son père est proviseur, il fait de bonnes études en Sorbonne et soutient son doctorat sur Lakanal. Il visite le monde grâce à deux bourses prestigieuses (Rothschild et Albert Kahn), écrit plusieurs ouvrages historiques dont un sur Voltaire. Mais le démon de la politique l'a gagné depuis longtemps : juste avant la guerre de 1914-1918, il est élu député socialiste de la Gironde. Après la guerre, où il est blessé, sa carrière politique connaît des hauts et des bas dont, surtout, plusieurs revers face à des candidats socialistes, notamment au moment du Front populaire de Léon Blum en 1936. De dépit, il devient un virulent antisémite. En 1940, il se rallie au gouvernement de Vichy et à la collaboration. Grâce à l'Allemagne, il réussit enfin à faire publier son *Voltaire anti-juif*, recueil de citations tronquées picorées dans l'œuvre de Voltaire. Mais cet ouvrage n'a aucun succès. Grâce à Pierre Laval et Abel Bonnard, il parvient à faire créer, pour lui, une chaire d'histoire du judaïsme à la Sorbonne. Nouvel échec : sa leçon inaugurale est conspuée par les étudiants et ses cours suivis seulement par deux ou trois personnes. Peu avant, il a fait venir à Bordeaux l'immonde exposition *Le Juif et la France*. La fin de la guerre le retrouve caché dans les Pyrénées. Il est débusqué rapidement et emprisonné au fort du Hâ à Bordeaux puis à Fresnes.

Jugé en 1948, il est condamné à 12 ans de prison, puis amnistié en 1951. Il finit sa vie, oublié, sur la Côte d'Azur (voir *BSHAP*, 2010, p. 379-404).

Thomas du Cheyron du Pavillon évoque le **chevalier du Pavillon (1730-1782)**, ce personnage qui fut « un maître de la tactique navale au XVIII^e siècle » (voir l'ouvrage publié par l'intervenant sous ce titre chez Guénégaud, Paris, mai 2010). « Après avoir rappelé l'attachement très fort que l'officier de la Royale, Jean-François du Cheyron, chevalier du Pavillon (fig. 3), éprouvait pour sa terre natale, le Périgord, il convenait de revenir sur sa réflexion tactique qui, fait sans doute unique dans l'histoire de la Marine mondiale, avait conduit les Anglais eux-mêmes à considérer que le meilleur tacticien de l'Europe de la fin du XVIII^e siècle était, non pas un Britannique, mais bien un Français. Richard Kempenfelt, le meilleur tacticien anglais de cette époque, n'a-t-il pas laissé, outre ses lettres très élogieuses adressées au Lord Middleton sur le travail du tacticien français et, à la stupeur des historiens anglais modernes, cette mention manuscrite sur l'un des livres de tactique du chevalier du Pavillon, celui de 1779 : « J'envie l'intelligence avec laquelle les Français exécutent leurs signaux », et les journalistes anglais à la mort de ce même Kempenfelt ne titraient-ils pas : « L'Angleterre a perdu son du Pavillon ». Il convenait pour l'intervenant de revenir sur les différents systèmes de signalisation en mer proposés successivement par le maréchal de Tourville, puis par Monsieur de Narbonne aux généraux de mer, et même sur les méthodes numériques qui sont restées théoriques, pour mieux comprendre la valeur du « système numérique et sans place fixe » de l'officier périgordin : le chevalier du Pavillon » (résumé de l'intervenant).



Fig. 3.

Michel Dollé présente **les enluminures et les sculptures du XI^e au XIII^e siècles**, nombreuses en Dordogne. Faisant partie de la Commission diocésaine d'art sacré depuis une dizaine d'années, il a été amené à « développer la connaissance et à susciter l'intérêt pour la période médiévale, dans le domaine des manuscrits et des sculptures subsistant en Dordogne. » L'intervenant présente d'abord l'art de

l'enluminure dans les manuscrits médiévaux, depuis son origine en Europe, entre le V^e siècle et le XIII^e siècle : manuscrits de Saint-Yrieix-la-Perche et de Cadouin, en Dordogne ou à proximité, ainsi que de Moissac, Saint-Martial de Limoges, le Mont-Saint-Michel, Saint-Amand, en France, Tolède en Espagne et Kells en Irlande. Il montre les influences esthétiques et les contraintes liées aux matériaux utilisés : les parchemins (peaux de moutons ou peaux de veaux mort-nés), les plumes (le calame, roseau taillé en pointe, les plumes animales d'oie, de canard ou de bécasse), les encres (végétales, minérales ou animales), la fonction de l'enluminure dans un manuscrit, la différence qu'il convient d'établir entre lettrine, initiale et enluminure. Le style de calligraphie s'est généralisé dès le VIII^e siècle, sous le règne de Charlemagne (la *caroline* et l'*onziale*). Cette période s'achève avec l'arrivée de l'imprimerie, à la fin du XIV^e siècle, et son influence sur la diffusion de l'écrit. L'intervenant présente ensuite, grâce à de beaux relevés au lavis, les chapiteaux sculptés ou historiés du XII^e siècle des églises de Thiviers et de Besse et du prieuré de Merlande. Il propose une lecture des œuvres sculptées en faisant appel à des comparaisons avec l'iconographie des manuscrits et en développant des « clefs de lecture ». Par exemple, dans une église, il faut lire les chapiteaux du nord au sud et de l'ouest vers l'est et, sur une colonne, de bas en haut. À l'issue de son exposé, l'intervenant présente de belles réalisations iconographiques de l'époque médiévale (résumé rédigé d'après les notes de l'intervenant).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 6 AVRIL 2011

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 107

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

FÉLICITATIONS

- Francis Gires, nommé expert pour les collections d'objets scientifiques par le ministère de la Culture.

NÉCROLOGIE

- Geneviève Gernelle

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Étudiants du master Patrimoine de l'université Toulouse-Le Mirail 2006-2007 (sous la dir. de Louis Peyrusse et col.), 2007. *Donjons, locomotives et sabotiers. Le fonds photographique de la Société des Études du Lot 1890-1920*, Toulouse, éd. Université de Toulouse-Le Mirail (don de P. Foissac et B. et G. Delluc)
- Capitaine Fred, 1977. *La Brigade Rac*, Saint-Yrieix/Limoges, impr. Fabrègue
- Loreilhe (Jacques), 1929. *Léon Bloy, son œuvre, sa mission*, La Rochelle, éd. Les Cahiers Léon Bloy
- Collectif, 1959. *La Dordogne et sa région. Fleuve, histoire, civilisation*, Actes du XI^e Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Bergerac les 10 et 20 mai 1958, Bordeaux, éd. Bière
- Favalier (Jeanne), Joudinaud (Luc), Favalier (Jean), 2010. *La maison forte de Ségelard*, Auriac-du-Périgord, éd. Les Amis d'Auriac-du-Périgord (don de G. Fayolle)
- Marois (Yves), 2011. *Avoir 20 ans sous l'occupation 1940-1945*, Périgueux, Nouvelle Imprimerie Moderne
- Planche (Jean Guy), 2011. *Des traces et des ombres sur nos pierres. Monographie de Saint-Martial-de-Nabirat et des environs*, Mérignac, SARL ACBE - Copy-Média (don de l'auteur)
- Perry (Jacques), 1952. *L'amour de rien*, Paris, éd. René Julliard (l'auteur a vécu au Bugue)
- Delpy (Roger), 1951. *Soldats de la boue*, Givors, éd. André Martel (l'auteur a vécu au Bugue).

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- *Livre-Journal* d'un Périgordin pour l'année 1860 (don B. et G. Delluc)
- Fischli (Albert E.), 2010. *Texte et ouverture du testament de Jehan de Bourdeille, seigneur de Montagrier et de Chambrailhac, 1532-1533*, dossier avec 46 photographies du parchemin conservé aux Archives départementales de la Dordogne (2E1851, 149-1, Bourdeille de Montagrier (Jean de)), CD Rom (2 exemplaires) (don de l'auteur)

- Fischli (Albert E.), 2010. *Partage de la seigneurie et justice de Montagrier 1555-1567* (ADD, 2E1851, 94-1 et 2), CD Rom (2 exemplaires) (don de l'auteur)

- Seyrat (S.), 1999. *Rouffignac 31 mars 1944*, édité par l'auteur, Le Bugue, Impr. Malemouche (don de la municipalité de Rouffignac)

- Sur le prince d'Araucanie, les Mapuches et le musée de Tourtoirac, photocopies d'articles de presse 2010 (don d'A. Le Ner).

REVUE DE PRESSE

- GRHiN, CR 407, 2011 : « Imprimeries et bibliothèques en Périgord » (extraits de *Le Périgord intellectuel au XIX^e siècle et de nos jours* par Ph. Ratolet)

- *Bulletin communal de Saint-Chamassy*, n° 19, 2011 : « Petite histoire de la sous-préfecture de Sarlat (ancien couvent Notre-Dame) »

- *La vie à Audrix*, n° 43, 2011 : « Que sont "nos" Alsaciens devenus ? » (A. Teilhaud)

- *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*, n° 2, 2005-2006 : « Une monnaie retrouvée à Goursat » (D. Ursy) ; « 2005, année de l'histoire et de la mémoire » ; « Peinture sur un linteau de cheminée, datée de 1876 » (J.-P. Verdon) ; « Recensement des abris en pierre sèche » ; « Georges de Peyrebrune » ; « L'occupation médiévale du sol du pays d'Hautefort et la forêt de Born » (reprise d'un article du BSHAP, 2005) (don de l'association *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*)

- *Lamonzie d'antan et de demain*, n° 6, 2011 : notice sur Lamonzie au XIX^e siècle (démographie et mode de vie)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 96, 2011 : « Meuniers et moulins » (A. Durand, G. Lajonie, M. Besse) ; « Le droit et la loi » (J.-J. Deviers)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 124, 2011 : « Observations renouvelées sur les révoltes des Croquants de 1637 » (Y.-M. Bercé) ; « Charles Jaffaux (1902-1941, aquafortiste en Sarladais » (Th. Grard-Jaffaux, D. Chaput-Vigouroux et Cl. Lacombe) ; « Réfugiés en Sarladais (1940-1944) » (L. Christiaens, L. Christiaens-Hecquet, témoignage présenté par J. Potey)

- *L'Ascalaphe*, n° 19, 2011 : « Marie-José d'Hondt (1943-2010) » (J.-L. d'Hondt) ; « Au temps où les maires étaient nommés » (A. Herguido) ; notes sur la faune et la flore de Savignac-les-Églises.

COMMUNICATIONS

Le président salue M. René Castanet, sa fille et sa petite-fille, ainsi que le préhistorien Alain Roussot.

Les membres présents approuvent l'élection de 17 nouveaux membres. *La Dordogne Libre* a publié un bon article sur notre souscription pour la façade du 18, rue du Plantier. Rappelons que le montant de la subvention par la Fondation du Patrimoine dépendra des sommes recueillies. Actuellement, nous approchons de 4 000 euros. Francis Bernier donne quelques indications sur les manifestations qui sont prévues les 5 et 6 août 2011 pour commémorer le passage de Catherine de Médicis à Bergerac. À cette occasion, un repas sera proposé dans le restaurant même où se sont arrêtés la reine et son fils, le futur Charles IX (pour plus de détails voir le *Courrier des lecteurs*).

Jeannine Roussel donne des informations sur notre excursion du 18 juin : départ à 8 heures précises du parking de Vésunna, église de Cénac présentée par Alain Blondin, château de Caudon à Domme, repas à l'auberge des châteaux à Vézac, château de Fénelon, château de Veyrignac chez M. et M^{me} Baudron. Une présentation des 3 grottes ornées de Domme sera effectuée à la réunion du 1^{er} juin prochain par B. et G. Delluc. Le programme de la sortie du 10 septembre sera précisé ultérieurement.

Brigitte Delluc annonce que la prochaine campagne de fouilles préhistoriques à l'abri Pataud, aux Eyzies, aura lieu du 16 août au 17 septembre 2011 (voir le *Courrier des lecteurs* pour les informations pratiques).

Pour commémorer les 140 ans de la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871), Gilles Delluc évoque **Georges Veyssset**, un Périgordin, ancien agriculteur et maire de Cherveix-Cubas : il était « monté » à Paris et fut mêlé à ce drame. Il aurait réussi à soudoyer le général Dombrovski pour l'entraîner à laisser les Versaillais entrer à Paris. C'est du moins la théorie soutenue par sa veuve qui le raconta dans un livre posthume. On ne saura jamais le fin mot de l'histoire car Veyssset, trahi par sa logeuse, a été fusillé la veille de la fin de la Commune et le général Dombrovski est mort le même jour dans la bataille. Un fragment de la colonne Vendôme détruite alors est conservé au Musée d'Art et d'Histoire du Périgord. Il est orné de trois superbes têtes de généraux de l'Empire : une bulle rappelle qu'elle avait été fondue avec les canons pris par Napoléon au cours de ses victoires et des éraflures rappellent qu'elle fut abattue au moment de la Commune (G. Courbet fut condamné à la faire reconstruire). Un texte sur le rôle de Georges

Veyssset dans le dénouement de la Commune de Paris sera présenté au comité de lecture de notre *Bulletin*.

Brigitte Delluc (avec la collaboration de Gilles Delluc) présente **Marcel Castanet, paysan et fouilleur** à Sergeac. Né à Chabans, il s'est marié en 1903 à Castelmerle. Il entre littéralement en préhistoire dès la première année en fouillant avec l'abbé Landesque à la Souquette et les 20 années qui suivent seront riches pour lui en découvertes préhistoriques. Il y a 100 ans, en 1910 et jusqu'au 31 mai 1911, il mène la fouille de l'abri Blanchard pour le compte et sous la direction de Louis Didon, hôtelier à Périgueux et passionné de préhistoire. Ce dernier vient contrôler régulièrement son travail et participer à la fouille. Il publie dans les mois qui suivent les résultats de la fouille de ce gisement aurignacien, riche en objets de parure, en art pariétal, en art mobilier et en art sur blocs. Mais, en son absence, Marcel Castanet le tient régulièrement au courant et ses lettres ont été conservées. C'est un véritable carnet de fouilles qui nous est parvenu, de plus en plus précis et riches en détails. C'est ainsi que l'on apprend comment Marcel Castanet a réussi à convaincre son commanditaire de louer le terrain après avoir découvert de minuscules perles à cet endroit, comment il fut contraint de fouiller rapidement à la suite de dissensions avec le propriétaire. On sait ainsi où le célèbre « phallus sculpté », les bâtons percés, les blocs ornés de figures animales et sexuelles et les blocs à anneaux ont été trouvés. Des plans et des dessins accompagnent de plus en plus souvent les lettres. Malgré l'insistance de Marcel Castanet, Didon n'accepta pas de continuer à fouiller la même falaise et c'est ainsi que Denis Peyrony prit la direction des fouilles de ce que l'on appelle l'abri Castanet. Mais, le 23 mai 1911, Louis Didon achète l'abri Labattut, un terrain au pied de la falaise opposée dans le même vallon des Roches. Et Marcel Castanet y mène des fouilles de plus en plus précises du 8 avril 1911 à janvier 1914. La guerre interrompt leur collaboration et Louis Didon meurt avant d'en publier les résultats. Seuls certains détails étaient connus, comme la découverte d'un gros bloc de rocher sculpté d'un cheval (vendu au *Museum of Natural History* de New York) ou une main négative sur un fragment de la voûte de l'abri (au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye). Heureusement demeurent les lettres de Marcel Castanet, d'une richesse incroyable pour l'époque, analysées et publiées par B. et G. Delluc en 1978. Sophie Delluc a pu mettre au propre plans et coupes du gisement gravettien de Labattut et publié le relevé des galets finement gravés, aujourd'hui conservés au Musée de l'Homme (*Congrès de Sarlat de la Fédération historique du Sud-*

Ouest, 1986). Mais l'activité de Marcel Castanet ne se limitait pas à fouiller pour Louis Didon et pour Denis Peyrony. Son nom apparaît dans la découverte ou la fouille de nombre de sites de la région à cette époque. Ainsi, il participa à des fouilles devant l'abri Reverdit, au fond du vallon des Roches entre 1911 et 1914 et c'est lui qui y découvrit des sculptures magdaléniennes en 1920. C'est lui aussi qui découvrit le bloc orné aurignacien de Belcayre et le gisement solutréen du Pech de la Boissière (résumé des intervenants).

La petite-fille de René Castanet précise que le petit squelette découvert dans la couche supérieure de l'abri Labattut est étudié depuis 2 ans par Dominique Gambier : on le croyait solutréen, il serait plutôt magdalénien. 100 ans après les fouilles de Marcel Castanet, on continue à travailler sur les extraordinaires produits de ses fouilles et Randall White dirige de nouvelles fouilles à l'abri Castanet, importantes pour la connaissance du début du Paléolithique supérieur et pour les modes de fabrication des premiers bijoux.

Jean-René Bousquet présente le livre ***Arbres de mémoire***, qui vient d'être publié par l'association Mathusalem. En 1989, il y a 22 ans, M. Bousquet avait commencé à répertorier les vieux arbres qui pourraient être contemporains de la Révolution. Il avait imaginé un concours et trouvé un appui auprès de M. Bardo de la Chambre d'Agriculture, actuel président de l'association. Aujourd'hui, 16 arbres ont été retenus. Le plus vieux a environ 900 à 1 000 ans. Des formules permettent de calculer l'âge d'un arbre, résineux ou feuillu, à partir de sa circonférence. La croissance est beaucoup plus faible pour les buis. L'intervenant projette les photographies de quelques-uns de ces vieux arbres, impressionnants par leur taille et par leur forme.

Une personne indique que les plus vieux séquoias ne peuvent pas être bicentenaires car les premières graines ont été apportées de Californie en 1854.

Nicolas Demarthon, étudiant à l'IUT gestion et aménagement, présente ensuite son travail sur le **Jumipass, une initiative touristique et culturelle en pays jumilhacois**. Partant de la constatation que 8 à 10 000 touristes se rendent à Jumilhac chaque année et que la moitié environ visite le château, l'intervenant s'est demandé ce que faisaient les autres et quels pourraient être les moyens de leur faire découvrir les richesses de ce pays. Le projet s'appuie sur *le secret de la Fileuse* longuement développé par notre collègue Pierre Ortega. Le Jumipass est accompagné par un jeu-concours, avec une version pour adulte et une version pour enfant, avec des balades autoguidées et la création

d'évènements pour susciter des renvois dans les journaux locaux (par exemple, des colloques, vide-greniers, expositions, spectacles, concerts, karting, pêche).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 4 avril 2011. Ont été élus :

- M. et M^{me} Ranzetti Henri et Annie, 37, quai de l'Orge, 3, villa Jeanne, 91200 Athis-Mons, présentés par M. Jean Batailler et M. Gérard Fayolle ;
- M^{lle} Michel Audrey, 5, route de Chevreuse, 78117 Chateaufort, présentée par M. Stéphane Baunac et M. François Michel ;
- M. Couderc Gérard, 42, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux, présenté par M^{lle} Marie-Rose Brout et M. Gérard Fayolle ;
- M. Gallet André, 37, rue Champagne, 86000 Poitiers, présenté par M. Jean-Louis Glénisson et M. Léo Valégeas ;
- M^{me} Descoins-Lacoste Juliette, 17, rue de l'Interne-Loëb, 75013 Paris, présentée par M. le président et M^{me} la vice-présidente ;
- M. et M^{me} Talbot Guy et Colette, 3, rue Souffron-Lameyrolie, 24260 Le Bugue, présentés par M^{me} Bernadette Vidal et M. Gérard Fayolle ;
- M. Montagut Jean-Louis, 48, rue du Four, 24600 Ribérac, présenté par M. Alain de Tessières de Blanzac et M. Régis Labattu ;
- M. Saraben Jacques, Atelier de la Source, La Lande, 24510 Paunat, présenté par M. Gérard Fayolle et M. Jean Batailler ;
- M. Lunven André-Yves, La Jonchère, Chemin de la Croix de Bethonne, 18330 Nançay, présenté par M. Alain Bondin et M. Gérard Fayolle ;
- M. et M^{me} Felten Paul et Geneviève, Kerdorff, Le Bas Sinsac, 24800 Nanthiat, présentés par M. Dominique Audrier et M. Alain Boituzat ;
- M^{me} Lopez Agnès et M. Danjou Jean-Luc, Larcherie, Les Versannes, 24330 La Douze, présentés par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc ;
- M. et M^{me} Patat Jean-Paul et Éliane, Le Comballet, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix, présentés par M. Gilles Delluc et M^{me} Yvette Dupont.

EDITORIAL

Bienvenue aux nouveaux collègues

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres. Ils sont, pour la SHAP, la garantie de l'avenir. Sans eux, point de cotisations, point de ressources suffisantes pour l'animer et faire vivre ses publications. Il s'agit là d'une raison suffisante pour nous réjouir de recevoir des adhésions nouvelles et des réinscriptions. Elles assurent la continuité d'une société savante née il y a bien plus d'un siècle et dont les travaux se poursuivent aujourd'hui. Leur rôle est donc essentiel.

Mais nous sommes également très heureux de partager avec eux le plaisir d'appartenir à la même communauté culturelle. Ils découvrent, s'ils viennent assister à nos séances, notre vieille maison, nos mœurs et coutumes, et, disons le en toute modestie, la qualité des exposés de nos intervenants.

Ils mesurent aussi la diversité des thèmes étudiés dans nos publications, le charme de nos excursions et la richesse de notre bibliothèque et de notre site internet. Nous leur offrons bien sûr la possibilité de publier leurs travaux.

Si nous faisons ainsi notre propre publicité, ce n'est pas par autosatisfaction, mais pour inviter tous nos collègues à en vanter les mérites pour qu'ils puissent recruter de nouveaux adhérents. Et nous remercions bien vivement ceux d'entre eux qui parrainent un ou plusieurs de leurs amis venus grossir nos rangs.

En ouvrant notre maison à un nombre de plus en plus grand de personnalités, nous gagnerons encore en ressources, bien sûr, mais surtout en vitalité, en compétences scientifiques, en dynamisme et en convivialité.

Gérard Fayolle

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3^e trimestre 2011

6 juillet 2011

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Les coquilles sculptées de Cadouin sont-elles de Compostelle ?*
2. Jean-Guy Planche : *Des traces et des ombres sur nos pierres. Monographie de Saint-Martial-de-Nabirat*
3. Jeanne Favalier : *La maison forte de Ségelard à Auriac-du-Périgord*

3 août 2011

1. Albert Fishli : *Partage de la seigneurie et justice de Montagnier, 1555*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Souvenirs des octrois de Périgueux*
3. Michel Cabanac : *La véritable généalogie d'Henri Bertin, ministre de Louis XV*

7 septembre 2011

1. Gilles et Brigitte Delluc : *L'abbé Breuil et les grottes ornées du Périgord*
2. Frédéric Duhard : *1914-1918, le canton de Saint-Aulaye dans la tourmente*
3. Jean-Luc Aubarbier : *La passion de sœur Philomène, un drame de la Résistance*

Notre-Dame de Badeix, une *celle* grandmontaine en danger

par Martine LARIGAUDERIE-BEJEAUD
et André LARIGAUDERIE *

Badeix (*Bosco Jejuno*, de *jejunus*, mot qui évoque le jeûne et une position à l'écart ¹) est situé dans un vallon, commune de Saint-Estèphe, longtemps nommée Saint-Étienne-le-Droux ². Lors de sa création, Badeix se trouve dans le diocèse et la vicomté de Limoges, dans une zone de confins ; l'endroit est proche à la fois des diocèses de Périgueux et d'Angoulême. C'est le site grandmontain le mieux conservé du Périgord, un des rares conservés en Aquitaine.

Le monastère appartient à l'ordre de Grandmont, ordre sévère d'ermites qui se constitue autour d'Étienne de Thiers (ville de son origine) appelé aussi Étienne de Muret (lieu de son ermitage) à partir de 1076 ³. Dès le courant du XII^e siècle, l'ordre perd sa spécificité et les grandmontains se rapprochent des cénobites. À l'origine, il n'existe qu'un seul prieuré, celui de Grandmont, ses dépendances se nomment *celles*. On en compte environ 156, de la Champagne à l'Aquitaine, sans oublier les 5 réparties entre l'Angleterre et la Navarre. En

* Étude des bâtiments.

1. NIERMAYER, 1993.

2. Je renvoie le lecteur à l'article de P. Pommarède publié dans le *Bulletin* en 1999 (POMMARÈDE, 1999). Son travail pionnier fournit les références d'archives. Qu'il soit remercié. Vous trouverez des photos dans : http://limousin-grandmont.com/cariboost1/crbst_33.html. Vous y trouverez aussi une liste et une localisation des prieurés. Voir aussi GOYHENECHÉ, 1879, p. 243-245 ; SECRET, 1955, p. 105-110 ; FAYOLLE, 1904, p. 419 ; BRIDOUX, 1999, p. 555 ; ORTEGA, 2002, p. 551.

3. Muret, commune d'Ambazac, Haute-Vienne. Au décès d'Étienne, les premiers ermites partent s'installer à Grandmont (Saint-Sylvestre), à 5 km. Sur les motifs de ce déplacement voir LARIGAUDERIE-BEJEAUD, 2009.



Fig. 1. Vue générale du prieuré de Badeix.

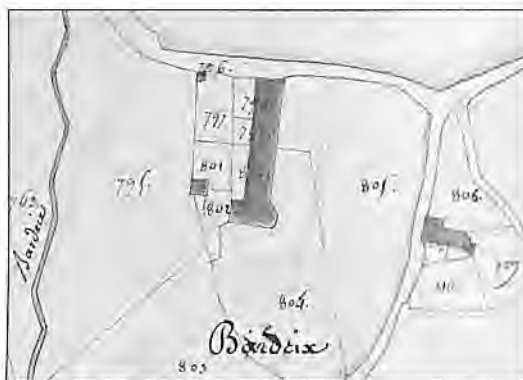


Fig. 2. Prieuré de Badeix, extrait du cadastre de Saint-Estèphe, 1826 (Archives départementales de la Dordogne).

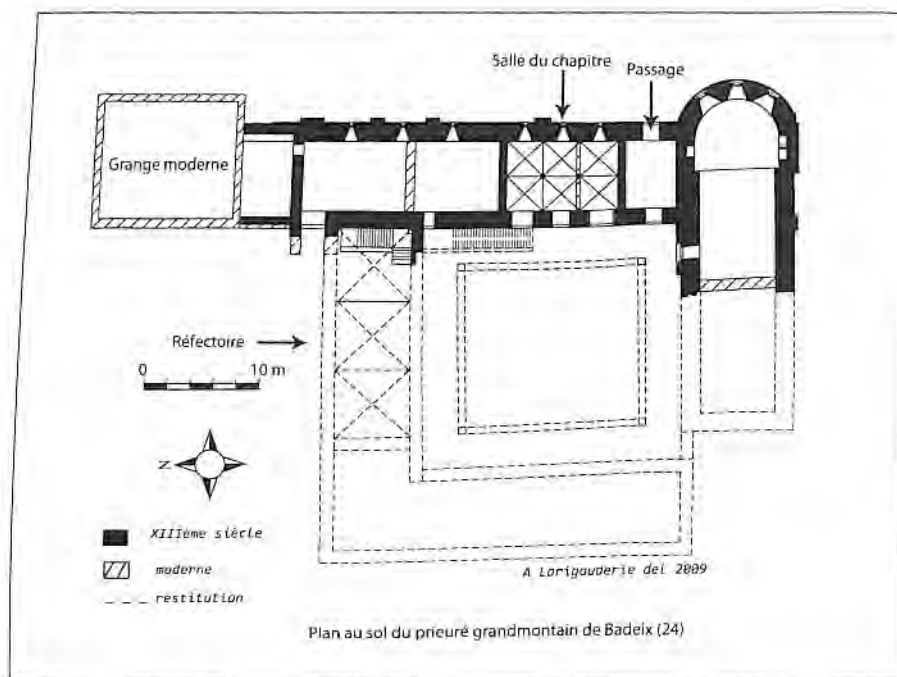


Fig. 3. Plan au sol du prieuré grandmontain de Badeix.

1317, la réorganisation du pape Jean XXII érige Grandmont en abbaye. Les sites les mieux dotés ou les plus commodes deviennent prieurés, les autres sont affermés comme domaine agricole. C'est le cas de Badeix, qui devient une annexe du prieuré de Ravaud (Paussac, Charente), ce qui a permis de sauver une partie des bâtiments.

I. Les bâtiments : implantation et architecture

Lorsqu'on arrive à Badeix, l'organisation du prieuré est encore lisible malgré la disparition d'au moins la moitié des bâtiments d'origine. La cour du cloître est toujours délimitée par l'église au sud, à l'est un corps de bâtiment comportant entre autres la salle capitulaire et le dortoir, à l'ouest un corps de ferme moderne (XIX^e siècle). Seul le côté nord a disparu, mais des traces d'arrachement permettent de le localiser. Le corps de ferme ouest ne repose pas complètement sur les bases de l'ancienne hostellerie. Il est néanmoins possible de restituer l'ensemble du prieuré tel qu'il existait à l'époque médiévale ; le plan au sol proposé (fig. 3) ne diffère pas du plan général de ce type d'établissement.

1. L'église

Elle est située au sud de la cour du cloître ; dans sa configuration actuelle, elle est tronquée dans sa partie ouest. La partie est permet d'observer quelques constantes de l'architecture des églises grandmontaines : un chœur (fig. 4) formé d'une partie droite terminée par une abside semi-circulaire, un élargissement du chœur permettant un emboîtement des voûtes, un éclairage abondant au travers de trois fenêtres largement ébrasées vers l'intérieur, enfin la présence à droite d'une piscine double et d'un placard eucharistique dans le mur sud. Le décalage entre le mur de la nef et celui du chœur correspond à l'épaisseur de la voûte d'origine. L'angle saillant du mur de la nef est adouci par un chanfrein, détail rarissime dans l'architecture des églises grandmontaines. La portion de nef qui subsiste possède sur le côté nord une porte (fig. 5) qui permettait aux frères d'accéder depuis le cloître directement dans l'église. De façon classique il n'y a ni supports (colonnes, doubleaux) pour soutenir la



Fig. 4. Chœur de l'église du prieuré de Badeix, aujourd'hui utilisée comme grange.



Fig. 5. Porte des frères, prieuré de Badeix.

voûte, ni fenêtres pour éclairer la nef. La voûte est en grande partie détruite, les départs sont cependant visibles au-dessus d'un cordon horizontal. Ce cordon court sur les deux côtés de la nef et sur la partie droite de chœur, il s'interrompt au passage des baies de l'abside, il n'apparaît jamais sur le pignon ouest. Dans l'abside, le cordon s'arrête au niveau du départ du couvrement des baies, mais également au niveau du départ de voûte, si bien que la partie haute des baies s'inscrit dans un volume de révolution courbe. Sous le cordon, la rectilinéarité règne ; au-dessus c'est le royaume de la courbe. Outre le fait de rythmer les murs complètement nus, ce cordon a joué un rôle de support pour la mise en place des cintres lors de la construction des voûtes. Il n'est que la partie apparente, moulurée, d'une plate-forme constituée de dalles d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur qui pénètre de 40 cm dans le mur et qui réalise une base horizontale parfaitement réglée pour démarrer les voûtes sur l'ensemble de l'édifice.

Du côté sud de l'abside, dans la partie droite, une crédence double est ménagée dans l'épaisseur du mur. Il s'agit d'une piscine double avec ses deux évacuations. Cet équipement est très commun chez les grandmontains ; la moitié la plus à l'est comporte également une tablette en pierre pour déposer les objets eucharistiques. La cloison de séparation entre les 2 niches est doublement chanfreinée sur toute sa hauteur. De l'autre côté de l'abside, un placard est également ménagé dans l'épaisseur du mur, il possède un rainurage pour l'insertion de tablettes en bois.

À l'extérieur, l'abside est également semi-circulaire. Elle est percée de trois baies dont le couvrement très légèrement brisé est souligné sur son bord extérieur par un cordon d'archivolte continu, chanfreiné. C'est pratiquement le seul détail esthétique de toute l'église. De façon générale, les seuls éléments sculptés sont les chapiteaux posés sur les colonnes encadrant le portail des fidèles. À Badeix, ce portail a disparu. Nous n'avons donc pas ces éléments sculptés. L'élargissement du chœur à l'intérieur de l'église entraîne le même élargissement à l'extérieur. Du côté sud de l'abside, le parement est brusquement interrompu (fig. 6) et la partie droite de l'abside a été reconstruite, empêchant par là même la lecture de cette partie. Côté nord de l'église, le bâtiment vient s'appuyer sur la face droite de l'abside. Il semble bien qu'il y ait eu là deux phases distinctes de construction, une pour l'église et une pour le bâtiment est.

La porte des frères est construite dans le mur gouttereau nord de l'église, dans une zone où le parement extérieur est très soigné. Sa construction a provoqué quelques anomalies minimales dans les assises de parement, mais ces anomalies et les coups de sabre existant au raccordement du bâtiment est et de l'église amènent à se poser la question d'un changement de parti lors de la construction. En effet, compte tenu de la pente générale de la plate-forme d'installation du prieuré, l'église aurait dû se trouver au nord du cloître. La



Fig. 6. Façade sud et abside de l'église du prieuré de Badeix.

solution inverse a été choisie, la porte est alors venue perturber un peu le parement⁴. La porte elle-même est très bien appareillée, elle comprend une simple voussure et son couvrement est également de tracé légèrement brisé.

Le raccourcissement de la nef nous prive du portail des fidèles, qui dans le cas de Badeix se trouvait à l'extrémité ouest du mur gouttereau sud. Le pignon ouest actuel a dû être construit à la fin du XVII^e siècle lors du raccourcissement de l'église, il est pourvu d'une ouverture qui rappelle la fenêtre originelle : elle est en grande partie remontée avec des pierres et des claveaux de l'ancienne baie ouest. Le pignon est entièrement reconstruit en pierres de parement médiévales⁵. La voûte devait être encore en place lors de cette construction du pignon. Cette voûte en berceau brisée à assises continues était construite en pierres, calcaire nous dit Verneilh⁶ pour la partie absidiale, en granite sur la nef.

Les murs sont tous construits suivant la même technique : deux parements de pierres de moyen appareil enserrant un remplissage de mortier et de pierres non calibrées voire de rognon de silex ou de quartz. Les pierres de parement sont taillées sur chaque face excepté la face arrière. Celle-ci est laissée quasiment brute : son relief s'imbrique ainsi dans le mortier de la zone centrale.

4. La difficulté d'accès à la face interne du mur et la non lisibilité du gouttereau nord ne permettent pas d'aller au-delà du stade de l'hypothèse.

5. L'analyse statistique des hauteurs d'assises permet de suivre les réemplois d'éléments de construction dans les reprises de parements et dans les murs modernes.

6. VERNEILH, 1850, p. 416.

La profondeur de pénétration varie d'une pierre à l'autre permettant un bon accrochage du parement. Les joints horizontaux et verticaux sont minces, ce qui confère un aspect remarquable à ces murs mettant en avant une stéréotomie exceptionnelle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Les hauteurs d'assises sont très souvent d'une parfaite régularité sur toute la longueur des murs, les ouvertures n'interrompent l'alignement que très ponctuellement. Ce souci de la stéréotomie n'est pas seulement d'ordre esthétique puisque cette « perfection » était cachée par un enduit blanc, rehaussé de faux joints la plupart du temps. À Badeix, les hauteurs d'assises varient de 15 cm à 36 cm pour l'ensemble des bâtiments ; ces valeurs peuvent être légèrement dépassées dans la confection des piédroits. Dans l'église, le granite est majoritairement utilisé dans les parements ; cependant un calcaire dur, assez fin, a été utilisé dans l'abside en particulier pour les ébrasements des fenêtres et pour l'intrados de leurs couvrements. Ces intrados sont également parfaitement appareillés (voussoirs trapézoïdaux...).

2. L'aile est

Ce bâtiment (fig. 7) est relativement bien conservé à Badeix. Il comprend deux étages regroupant, au rez-de-chaussée, un passage accolé à l'église, la salle capitulaire et une vaste salle voûtée, et à l'étage, le dortoir. L'état des parements sur les deux murs gouttereaux permet une analyse archéologique relativement fiable. Sur la façade ouest, la porte du passage est de même facture que celle des Frères toute proche ; elle s'intègre bien dans les



Fig. 7. Façade est de l'aile est du prieuré de Badeix

assises de parement. À l'autre extrémité du passage, une porte existe également (fig. 8). Sa structure interne semble la même ; en revanche, le couvrement extérieur a été repris à une date difficile à situer mais postérieure à l'époque médiévale. Ce passage voûté à l'origine au rez-de-chaussée a perdu sa voûte basse et il apparaît donc maintenant très haut, couvert par une voûte brisée. En fait, pour implanter un escalier intérieur d'accès au dortoir, les deux volumes superposés ont été réunis. L'étroite fenêtre haute correspondant à la chambre placée au-dessus du passage et contre l'église est maintenant obstruée. On retrouve là une organisation assez courante de l'extrémité du dortoir comportant une chambre isolée alors que le reste du dortoir est un volume non cloisonné⁷. Sur le plan de la structure générale des voûtements, remarquons le rôle de contre-poussée effectué par ces deux pièces voûtées, superposées, placées tout contre la partie droite du chœur.



Fig. 8. Porte du passage, façade est de l'aile est du prieuré de Badeix.

La salle du chapitre fait suite au passage, elle est aujourd'hui cloisonnée en deux parties inégales, la cloison étant située au tiers de la longueur de la pièce d'origine. Cette salle s'ouvre à l'ouest par deux larges baies encadrant une porte, le tout donnant sur la cour du cloître (fig. 9). Ces ouvertures ont été en partie obstruées, mais sont néanmoins bien lisibles. Elles présentent une bonne unité stylistique avec les portes déjà mentionnées. Parmi les prieurés encore existants, ce type d'ouverture se retrouve à Embreuil (17), au grand Bandouille (79)⁸...

La salle a été largement décrite tant par F. de Vernejhl au XIX^e siècle que par A. Grézillier⁹ au XX^e ; deux colonnes supportent des voûtes qui depuis le XIX^e siècle sont décrites comme voûtes d'arêtes. En fait, à l'origine, ce sont des voûtes d'ogives, les clefs de voûtes encore visibles en témoignent. La controverse entre nos auteurs anciens sur la présence ou non des formerets laisse à penser qu'ils ont disparu au même titre que les ogives laissant un négatif à leur place, mal interprété à l'époque. Les restaurations ont masqué sous un épais enduit les traces des ogives et des arcs formerets. Pour se faire

7. Y voir la chambre du prieur n'est qu'une hypothèse faute de texte explicite.
8. LARIGAUDERIE, 2000, p. 65-92.
9. GRÉZILLIER, 1957, p. 415-419.



Fig. 9. Façade ouest de l'aile est du prieuré de Badeix. Au rez-de-chaussée, les trois ouvertures de la salle du chapitre, au fond la porte du passage ; à l'étage, le dortoir.

une idée de leur aspect médiéval, il suffit d'observer le départ de formeret et d'arc encore visible dans l'angle du réfectoire¹⁰. Une porte de communication existe maintenant entre le passage et la partie nord de la salle, une cheminée a été rajoutée, tous ces éléments sont modernes. Sur la face est, les ouvertures sont très modifiées ou obstruées. À l'origine, il est vraisemblable qu'il y avait une baie par travée, le contrefort extérieur se trouvant entre les deux baies les plus au sud. Sur le dessin de Verneilh, deux ouvertures sont visibles, la troisième est peu contestable, l'angle de vue ne permet pas de la montrer. Le parement extérieur du côté est, le long du chapitre, a été repris, ce qui rend toute vérification vaine relativement à ces ouvertures.

Au-delà de la salle du chapitre se développe une vaste salle voûtée en berceau brisé, d'axe nord-sud. Elle est éclairée par trois baies également fortement ébrasées vers l'intérieur et très étroites d'ouverture (20 cm). Comme pour l'ensemble des ouvertures, le couvrement est légèrement brisé et il est parfaitement appareillé, le reste des tableaux latéraux aussi. La voûte est également en berceau brisé, parfaitement assisée et réglée sur toute sa longueur. Actuellement, cette salle est partitionnée¹¹. Du côté est, trois contreforts plats soutiennent le mur gouttereau. Une porte ouvre dans le pignon nord vers un espace qui paraît être une salle construite dès l'origine. Actuellement, l'encombrement et les parements fortement repris ne permettent pas d'en

10. Voir plus loin le paragraphe concernant le bâtiment nord.

11. La multiplication des propriétaires sur ce site rend l'étude archéologique des élévations un peu difficile.

savoir plus. Vers l'ouest, une autre porte plus large a été faite dans le mur gouttereau. Elle est parfaitement appareillée et les assises sont en continuité. Cette porte ouvre vers l'extérieur du prieuré. Elle est située au-delà de l'aile nord. Depuis la cour du cloître, un accès à cette salle se trouve dans l'angle nord-est de la cour. À l'origine, cette ouverture correspondait à un passage au travers du massif de l'escalier permettant l'accès à l'étage à la porte du dortoir aujourd'hui murée mais toujours bien visible. Sur la façade, les corbeaux de soutien de la panne faîtière de l'appentis de la galerie sont toujours en place. Un larmier associé à cette toiture court toujours le long de cette façade. Au-dessus, sur les deux faces de cette aile, apparaissent quelques fenêtres du dortoir encore en place. Quelques-unes d'entre elles ont été complètement ou partiellement détruites pour réaliser des ouvertures modernes. Des pans entiers de parement médiéval sont encore en place. Comme pour l'église, les hauteurs d'assises étaient constantes sur la longueur du bâtiment, cette hauteur étant en revanche là aussi variable d'une assise à l'autre.

Le dortoir occupe l'intégralité de l'étage. Il communique au sud avec la petite pièce déjà évoquée contiguë à l'église. À l'autre extrémité, se trouvait un petit espace consacré aux latrines correspondant à la pièce difficilement lisible au rez-de-chaussée et transformée en habitation. En l'absence de fouilles, il n'est pas possible de confirmer cet équipement de latrines, ni de repérer au moins le conduit d'évacuation, bien attesté à cet endroit sur d'autres sites grandmontains. Les fenêtres du dortoir donnent à l'est (fig. 10) et à l'ouest, elles sont du même type que celles des autres pièces. Au XVII^e siècle, des cloisonnements ont été réalisés pour isoler une chambre destinée au prieur. Un oiseau est peint sur l'un des murs : une cheminée a également été ajoutée.



Fig. 10. Façade est de l'aile est du prieuré de Badoix. Au rez-de-chaussée, le cellier ; à l'étage, le dortoir.

3. L'aile nord

Elle a pratiquement disparu. Pourtant il en reste des arrachements bien visibles sur le gouttereau ouest de l'aile du chapitre (fig. 11). De plus le formeret intégré à ce mur est pratiquement entièrement conservé. Il permet de restituer de façon fiable le voûtement de la salle qui occupe cette aile. Il s'agit d'une voûte d'ogive, appuyée par des formerets et retombant probablement sur des culots comme dans la salle du chapitre. Le tore externe des segments d'ogive est identique à celui utilisé sur les quatre départs accolés à la rosace centrale. Nous avons donc là un faisceau d'indices archéologiques et stylistiques sur le voûtement initial de la salle du chapitre et sur celui du réfectoire. Dans la salle nord, qui n'est autre que le réfectoire, il n'y avait pas de colonne support, l'espace était complètement dégagé, on peut émettre l'hypothèse de trois travées carrées accolées sur la longueur du bâtiment. L'escalier moderne d'accès au dortoir, réalisé contre le parement initial séparant les ailes est et sud, cache partiellement les supports d'imposte recevant les ogives dans les angles. Néanmoins un chapiteau est partiellement visible dans l'angle sud-est. L'extrémité ouest de cette aile abritait la cuisine médiévale. Cette aile nord possédait un étage dont nous ne connaissons rien si ce n'est la porte permettant d'y accéder depuis le dortoir. Cette porte actuellement obstruée est parfaitement lisible.

L'aile ouest est complètement arasée, recouverte partiellement par un corps de ferme moderne, son existence n'est pour l'instant proposée que par comparaison avec d'autres sites grandmontains.



Fig. 11. Porte du cellier et traces d'arrachements de l'aile nord, façade ouest de l'aile est du prieuré de Baderix.

L'ensemble des informations se retrouve sur le plan au sol joint (fig. 3). Les parties dessinées en pointillés sont des hypothèses crédibles, mais elles ne doivent pas être considérées comme des certitudes : le plan respecte les dimensions réelles des bâtiments encore en élévation et n'est pas une adaptation d'un quelconque « plan type ».

L'ensemble des données stylistiques et archéologiques permet de proposer une construction dans un premier temps de l'église, puis de l'aile est, puis de l'aile nord. Cela n'exclut pas des campagnes en parallèle sur les différents bâtiments, ne serait-ce que pour respecter les temps nécessaires au durcissement des mortiers. La construction de l'église peut s'effectuer de façon homogène sur tout le bâtiment jusqu'au niveau du cordon intérieur. À partir de là, la voûte de la nef doit être

construite avant celle du chœur puisque cette dernière vient s'appuyer sur celle de la nef. La stéréotomie, les restes d'ogives, les couvrements parmi d'autres détails situent cette construction dans le premier quart du XIII^e siècle.

Les bâtiments ont une histoire, liée aux effets du temps et à leur utilisation. Que pouvons-nous savoir de l'histoire de cette fondation grandmontaine ?

II. Histoire du prieuré de la fondation à la Révolution

1. La fondation et les premiers siècles

D'abord, constatons notre ignorance concernant l'origine de ce site. La date et le fondateur de Badeix ne sont pas connus. Cependant, vers 1194, 5 ans après la canonisation d'Étienne de Muret, un miracle se produit à Augignac, paroisse voisine de Saint-Estèphe. Gérard, prêtre de Saint-Martial d'Augignac, était sourd¹². Une dent de saint Étienne de Muret reçue comme relique et ses prières à l'autel de la Vierge lui rendent l'ouïe. Dans d'autres cas de miracles liés à Étienne de Muret, la *celle* grandmontaine proche est signalée par le chroniqueur : par exemple à Aura Ventosa (Aveyron), Saint-Michel de Lodève (Hérault), Entrefins (Vienne), Bronzeaux (Haute-Vienne)... Mais pas cette fois là¹³. On peut donc supposer que Badeix n'existe pas encore.

La fondation de Badeix dans les limites de l'ancien diocèse de Limoges daterait donc du début du XIII^e siècle. Elle se situe dans les terres qui relèvent de la vicomté de Limoges, dans la châtellenie de Nontron. Cependant, en 1220, lorsque le vicomte Gui V règle un conflit avec l'abbé de Charroux concernant leurs droits respectifs dans la châtellenie de Nontron, le prieur de Grandmont n'apparaît pas dans les témoins ; il est vrai que les Grandmontains se veulent humbles¹⁴. Par ailleurs on remarque que la famille de Magnac, donatrice pour les *celles* des Bronzeaux et de Montmorillon, a des droits sur la paroisse de Saint-Étienne-le-Droux. Ces droits pourraient découler de la dot reçue par Guillaume de Magnac lors de son mariage avec la fille de Pierre de Montfrebœuf, vers 1210-1220. Guillaume s'intéresse à Saint-Étienne-le-Droux dans son testament de 1252 ; les Magnac possèdent le donjon du Briaudet

12. BECQUET, 1968, *De Revelatione*, ch. 32, p. 307.

13. BECQUET, 1968, *De Revelatione*. Bonneval de Montusclat fondé vers 1201 n'est pas cité pour Égletons, ch. 23. LARIGAUDERIE-BEJEAUD, 2007-2008, p. 41-54. http://limousin-grandmont.com/cariboost1/crbst_21.html

14. MONSABERT, 1910, p. 56 (testament du vicomte Roger, IX^e siècle), 64, 80, 147, 184-186 (acte 58, le vicomte Gui V cède ses droits à l'abbé de Charroux, 27 février 1220), 393 (acte 250, 16-17 juin 1567, enquête sur les droits antérieurement au pillage de l'abbaye de Charroux, le roi prend pour lui les hommages de Nontron). Arch. dép. Dordogne (A.D.D.), E 748, Montfrebœuf, non daté. Pierre est seigneur, paroisse de Marval (Haute-Vienne), et co-fondateur du prieuré fontevriste de Boubon.

dans cette paroisse au XIV^e siècle, si ce n'est plus tôt¹⁵. Dans son résumé du testament de 1252 de Guillaume de Magnac, Louis Grillon renvoie à Badeix pour *Bosco Dahu*. Or Guillaume avait des droits dans la forêt de *Bosco Dahu* jusqu'en 1249¹⁶. Un de ses proches, Pierre de Montfrebœuf ou un vassal du vicomte de Limoges aurait-il pu fonder Badeix ?

En dépit du nom, *Bosco Sejuno* n'est pas complètement isolé. Saint-Estèphe, Le Bourdeix, Piégut sont pour les plus loin à une heure de marche. Une dépendance de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem se trouve à La Sudrie (Estuardeau), paroisse de Saint-Estèphe¹⁷. Une voie de long parcours passe à la Croix de Gondat. Enfin, Notre-Dame de Badeix a aussi pour patron Saint-Jean-Porte-Latine qui s'honore le 6 mai. Le prieur de Badeix perçoit les droits sur la frairie du « 6 may qui est la fete de saint Jean l'évangéliste et jours suivants ». Le prieur parle du pèlerinage qui n'a pas dû prendre naissance à la période moderne. R. de Laugardière décrit les dévotions populaires à cette date. Les pèlerins ramènent de l'eau pour laver les pieds des moutons atteints du piétin ; ils laissent une offrande, glissent de la laine dans les infractuosités des murs. Cela nous rappelle les dévotions identiques à Saint-Pardoux d'Étricor¹⁸.

Peu de mentions de Badeix se rencontrent dans les archives pour la période médiévale. Après 1317, les grandmontains se sont certainement peu à peu regroupés à Ravaud. Un administrateur gère les biens de l'ensemble des dépendances de Ravaud. Il prélève les redevances des emphytéotes qui exploitent la réserve et les rentes sur les hameaux qui dépendent de Badeix. Traditionnellement, il conserve une chambre et une place pour son cheval. Le passage de routiers et de troupes lors des sièges de Nontron a peut-être eu des conséquences sur les biens et les bâtiments. L'administrateur de 1470 est menacé d'excommunication, faute d'avoir payé les 4 livres de pension à l'abbé de Grandmont¹⁹. La

15. Une partie de la châtellenie de Nontron relève de l'évêque d'Angoulême (NANGLARD, 1906, p. 248) ; cependant, l'évêque de Limoges nomme le curé de Saint-Étienne-le-Droux. CHABANEAU, 1883, p. 160-162 ; VILLEPELET, 1880, p. 494 (carton E 849, rentes en nature dues à la dame de Magnac, ventes de dîmes entre Guillaume et Itier de Magnac). Montmorillon (Vienne), Les Bronzeaux (Haute-Vienne), celles. Une autre famille, pourvue dans les deux régions, les Paute, donne à Grandmont des biens à Magnac (Haute-Vienne) (Arch. dép. de la Haute-Vienne (A.D.H.-V.), 5 HH 49, 1230). LAUGARDIÈRE, 1880, p. 321-327. On rencontre dans la famille Magnac des curés et des chanoines au XIII^e siècle (Hélie, curé de Razès, paroisse voisine de celle de Saint-Sylvestre, Haute-Vienne, où se trouvait Grandmont ; Adhémar, chanoine de Périgueux ; Hélie, curé de Nontron ; un évêque...). Des erreurs sur les noms sont corrigées dans GRILLON, 1995, p. 113. En effet, source de confusion, Bourdeix a un monastère (*Burgum Ageduni* dans NADAUD, 1903, p. 477. Nadaud donne aussi pour Badeix : « jadis Bordeix ») qui viendrait de *Bosco d'Ahu* ? C'est ce que pense G. Lavergne (LAVERGNE, 1932).

16. ROBUN, 2009, acte 138, échange « en augmentation des fiefs que ledit de Maignac tenoit dudit vicomte ».

17. La mention dans Nadaud pourrait faire référence à un moulin et une forge (NADAUD, 1903, p. 478). Gondat (NADAUD, 1903, p. 479) et peut-être par les Salles-Lavauguyon et Confolens ou Charroux (?).

18. LARIGAUDIERE-BEJEAUD, 1996, p. 174-213. A.D.D., 3 E 2409, 11 septembre 1786. www.pelerinages-en-france.fr/pardoux.htm.

19. A.D.H.-V., 5 HH 25. Étienne Grosse-Pierre, qualifié d'administrateur de Gandory (près de Cognac), autre celle, doit obtenir de l'administrateur de Badeix 4 livres, alors que Rauzet (Combières, Charente) moins bien dotée (?) en doit 2. A.D.H.-V., I Sem 83 f^o 87-88-89, 17 autres celles peuplées de 4 ou 5 frères doivent 4 livres.

somme n'a pas changé depuis 1295 quand 5 frères clercs habitaient les lieux. C'est une somme moyenne pour les dépendances grandmontaines. Dans un acte daté de 1477, conservé dans le fonds de Grandmont, le prieur de Bussière-Badil, qui agit peut-être au nom de l'abbé de Grandmont, donne en accense perpétuelle la moitié du lieu de Gondat (Vergonzat ou Vergondat, à Saint-Estèphe) à une famille de deux frères et leur neveu pour 14 sols, 1 poule, 1 setier de froment, 1 setier de seigle et 1 setier d'avoine²⁰. Ailleurs, les domaines grandmontains sont à cette date déjà donnés en afferme perpétuelle (par exemple en Limousin : Épagne en 1408, Rousset en 1428, Boisvert en 1447...) avec des clauses de réduction de rentes facilitant la reconstruction et la reprise économique²¹. Il est donc probable qu'une afferme existe aussi pour Badeix.

2. La gestion de la seigneurie de Badeix à l'époque moderne

Ce sont les renseignements glanés à l'époque moderne qui apportent le plus de détails. Ce qui était certainement une coutume devient apparent : les prieurs de Ravaud délèguent la gestion de Badeix à un syndic²². Les grandmontains ont acquis des dîmes, qui en principe sont réservées aux curés. Le prieur de Badeix perçoit les dîmes des blés des hameaux de Fixard (Fissard), de Gondat, des Blancs et de Maison Neuve et bien sûr de Badeix ; s'y ajoute celle de la laine des brebis « sur le pied de 21²³ ». Il reçoit les rentes nobles sur Les Blancs, « mouvant du prieuré de Badeix ».

La carte de Cassini permet une première approche du paysage : c'est une zone fortement boisée, coupée par les vallées des ruisseaux où les étangs sont aménagés. Les grandmontains possèdent les étangs de Pierrefiche, la *serve* de Beauclair, le grand étang, celui du moulin et aussi de Balivau et de La Pouge, « plus spacieux que celui de Badeix ». Tous ne sont donc pas contigus du domaine de Badeix. Certains de ces étangs sont empoissonnés avec du nourrain de brème, « qui prend le meilleur » du poisson au détriment du rendement et des carpes. Le cadastre napoléonien est le rare document qui autorise une approche approximative, régressive et tardive du domaine. Ce dernier est délimité par des croix inscrites dans la toponymie. Les lieux-dits « Renardières » et bois « des Charbonniers » indiquent une activité liée au

20. A.D.H.-V., 5 HH 58/2, Vergondat, 2 janvier 1477, accense à Étienne, Hélié et Jean Balefon, frères et neveux, de la moitié du maine, soit maison, prés, jardin, bois. Le maine confronte le Peyrat, le maine de Fissart, le village du Mas Neuf. Les preneurs remettent le blé à la Saint-Michel et la poule à Noël.

21. LARIGAUDERIE-BEJEAUD, 2009, p. 168-169 et graphique 15.

22. Quelques syndics : Hélié Descravayas en 1719 (A.D.D., B 310), Michel de Campniac en 1739 (A.D.D., B 435), messire de Conan en 1751 (A.D.D., B 891).

23. BRUGIÈRE, t. 16, p. 225 et suiv. A.D.D., 46 H, témoignages. Les Blancs sont dans l'afferme de Thomas Bernard (voir page suivante), il y habite en 1776 puis en 1786, le comte de La Ramière en jouit pendant la vie du prieur Lagorce. Le curé jouit des trois quarts et le marquis de Pompadour, lointain successeur du vicomte de Limoges et des Magnac, d'un quart. Il conteste la part du prieur.

fer²⁴. Le microtoponyme « bois des Vignes » annonce la régression de cette culture. Sans doute quelques exploitants ont accès aux communaux mentionnés. Le ruisseau proche et un moulin portent le nom de Badeix. En s'appuyant sur les superficies qui se rapportent à Badeix et aux lieux-dits cités dans les documents, en supposant que la situation moderne reflète un peu la situation médiévale, les grandmontains devaient avoir des bois, surtout des châtaigneraies, des terres et des prés à part presque égale. L'étendue des bois et taillis explique la quasi absence de friches.

Quelques actes donnent une image plus précise. Deux prieurs se partagent les revenus de Badeix et des autres dépendances de Ravaud dans les années 1770. Gaspard Thirse Mathieu Lagorce est prieur claustral. Le prieur commendataire et royal est l'abbé Bonniton²⁵. En 1778, le prieur claustral afferme sa part des revenus de Badeix pour 4 ans à François et Léonard Villariaud ; Thomas Bernard est le beau-père de Léonard et sa caution. L'abbé Bonniton afferme sa part à Thomas Bernard jeune, de Bussière-Badil, et à son gendre. Le bail de Bernard comprend la portion du deuxième prieur dans les pêcheries et étangs de Badeix pour 120 livres pour chaque pêche effectuée tous les 2 ans. Le prieur Lagorce doit en garantir la jouissance et se charger du peuplement pour sa part seulement. C'est aussi lui qui fait tailler une pelle neuve et empierrer les murs des chaussées. Toute pêche doit s'effectuer en présence du prieur ou de témoins et des deux fermiers. Le meunier doit pouvoir prendre les précautions nécessaires pour la sécurité de son moulin. Le poisson doit être pesé²⁶. Le conflit qui s'élève en 1780 donne des indications sur les méthodes de pêche : il faut éviter les périodes de grand froid, installer un râteau en travers pour arrêter le poisson, deux ramiers ou palissades de branches pour recevoir le poisson sortant de l'étang, « ainsy que cela se pratique²⁷ ». Une personne surveille les ramiers pour empêcher le vol. L'essentiel du poisson est vendu « au quintal », le reliquat est cédé à des voisins. Un marchand de

24. Les baux mentionnent les forges situées en aval de l'étang du moulin de Badeix. La commune proche d'Étouars a reconstruit un haut-fourneau.

25. A.D.D., 5 H 46, bail du 21 janvier 1778. Bernard est commissaire du roi pour le salpêtre ; Bonniton meurt en 1779 ; supplique du 29 mars 1780 ; procès-verbal 14 avril 1780. Le juge sénéchal de Piégut et du marquisat de Saint-Estèphe (ou Saint-Étienne-le-Droux) intervient contre T. Bernard qui a lui aussi porté plainte pour obstacle à la jouissance par le propriétaire (18 juillet 1780). La famille Bernard habite encore Badeix (cadastre 1826). L'abbaye de Grandmont a été supprimée par la commission des réguliers en 1772. C'est pourquoi le prieur Mathieu Lagorce a un second domicile, rue des Combes, paroisse de Saint-Michel des Lions, à Limoges.

26. 47 livres pour Villariaud dans l'étang de Pierrefiche. Le prieur a reçu 2 livres de poisson qu'il remet à sa servante ; il est accusé d'avoir volé 2 quintaux à Pierrefiche et 6 quintaux au grand étang. Villariaud dispose de l'étang du moulin, de la moitié de Pierrefiche. Pour pêcher, on lève la pelle « à l'arbitrage de chaque passant » 2 ou 3 fois par jour à cause des intempéries et on l'enfonce à la cognée. Thomas refuse de payer la ferme à la mort de Bonniton obtenant moins que prévu.

27. Les ramiers sont constitués de branches (un charroi) et de piquets (coût 2 livres). Bernard a utilisé de la paille, 100 lattes de châtaigniers et 10 vergnes (aulnes) pour 2 jours de construction. Procès-verbal pour le prieur et pour Bernard (le comte de La Ramière, seigneur de Peucharneau, est un de ses témoins).

Nontron s'est déplacé. L'opération se déroule au temps des jeûnes du Carême. Bernard a essayé de pêcher le 18 février alors que le poisson était pris dans la glace. Il a commencé à vider les étangs à la mi-décembre alors qu'il « faut au plus 8 jours pour consommer toute pêche à Badeix ». Il veut recommencer le 28, mais le prieur commande d'enlever les installations. Bernard fait percer les chaussées avec une barre de fer et prend tout le poisson. Il fait effectuer 30 charrois de bois. Léonard Villariaud, sieur de Leyssard, déclare qu'il n'a pris que du bois mort ou du bois d'élitage (il a étossé). Les deux protagonistes recourent à la justice. Le prieur demande que Bernard soit condamné à verser 2 000 livres aux pauvres, au choix du prieur. Il faut qu'il repeuple les étangs avec du nourrain. Cependant, le présidial de Périgueux se déclare incompétent et renvoie les plaignants devant la maîtrise des Eaux et Forêts.

Cet acte confirme la division de la mense priorale en deux parts : une pour le prieur commendataire, nommé par le roi, et une pour le prieur, nommé par l'abbé. Elle explique aussi la disparition de certains étangs. Autre révélation, Badeix ne devait pas disposer de la justice puisqu'au moment de ce conflit, le prieur claustral s'en remet à la cour sénéchale de Piégut. D'autre part, la mesure appliquée aux Blancs est celle de Nontron et non une mesure de Grandmont, signe que Grandmont n'avait pas tous les droits de seigneurie et aussi que le donateur des Blancs était seigneur de Nontron²⁸.

Les baux apportent d'autres détails. Mathieu de Lagorce donne le moulin de Badeix en afferme en 1785 à Jean Peletingeas pour 5 ans et 80 livres par an²⁹. Le moulin comporte une roue tournante et virante pour la farine, un pressoir à huile ; la ferme comprend les préclôtures, les prés, les terres, les bois. Le prieur se réserve un petit pré à côté du grand pré du prieuré. Le meunier doit creuser un large fossé depuis la *serve* (bassin) proche du moulin. Il remet 4 poules à la mi-mai, 4 canes à la mi-août, 4 chapons à Noël. Il effectue 4 journées d'homme pour faucher, pour aller avec ses mules ou chevaux amener ou chercher des produits à 3 ou 4 lieues. Il fournit aussi pendant deux jours un « épilleur³⁰ ». En outre, il envoie une femme pour faire la lessive et étendre le linge et pour broyer son chanvre à chaque réquisition du prieur. Il participe aux pêches. Il convoie le grain des dîmes. Il entretient les bâtiments et les

28. A.D.D., 46 H, procès-verbal de l'huissier (saisie de : rideaux de ras, bleus, couette de laine de 50 livres, matelas en toile, fourré de crin et laine, couverture en laine blanche de Catalogne, de barre de fer pour les rideaux, un buffet de bois à 2 battants, avec un tiroir, fermant à clé, 25 setiers de seigle).

29. A.D.D., 3 E 2408, Delavallade notaire à Piégut, bail du 26 juin 1785. J. Peletingeas était l'ancien meunier de Busserolles, natif du Poitou. Entrée du meunier : 1^{er} août avec versement d'un pot de vin de 15 livres.

30. Il s'agit sans doute de la préparation des peaux qui consiste à les « écorner, dessaigner, décroter » avant de les plonger successivement dans 3 cuves remplies de lait de chaux. Ensuite, on les laisse dans un bain d'eau courante puis on les écharne avant de les relaver. Elles sont étirées sur un chevalet où avec un couteau on enlève le reste des poils. Puis elles séjournent dans l'eau avant d'être tannées. KLAPROTH, 1811, p. 293.

empellements, les bondes et les chenaux avec le bois fourni, ainsi que l'éperon, la fausse pelle et l'*eylau* (déversoir) du grand étang. Les métayers aident au curage des chenaux et ruisseaux.

Le meunier fait l'huile du prieur dont 3 pintes sans chauffer. Il moud 3 ou 4 fois par an pour le prieur en levant la meule avant et après. Il dispose des branches et rameaux de l'élagage et des abattages nécessaires pour l'entretien sans pouvoir couper d'arbres, mais le prieur, lui, peut faire abattre des arbres dans le domaine loué. Lors de l'élagage, le preneur laisse la plus belle pousse ou rejet à chaque fourche : cette méthode permet de prélever le bois régulièrement sans couper les arbres ; en les étêtant, on forme ainsi des « tétaux ». Il va chercher et plante 10 arbres fournis par le prieur annuellement (10 petits châtaigniers). En entrant, il prend les châtaignes et le regain. Le prieur lui commande la réalisation et l'entretien d'une palisse de branches et de piquets au déversoir de l'étang du moulin du côté du bois de Malibas. Il n'est pas autorisé à vendre du vin sauf aux personnes qui viennent faire de l'huile. Il choisit la meule ou *soûtre* (meule dormante ?) que le prieur achète et la fait conduire sous sa surveillance ; il est remboursé de ses frais. Il met en place meule ou *soûtre* à ses risques. S'il manque d'eau pour faire tourner son moulin, si les maîtres de forge en manquent, il n'est pas autorisé à en prendre dans le grand étang ou son étang sans permission. Il ne peut sortir du domaine les « terreaux ou fumiers qui se lèveront et pourriront dans l'aire et charrière du moulin ». Le meunier paie les dîmes de tous grains, laine et chanvre au 20^e comme les autres. Il paie les impositions royales.

Le prieur passe une nouvelle afferme à Martial Vallade, marchand du village de Mérigaud, en septembre 1786 pour un montant de 660 livres et une durée de 8 ans, payable d'avance de 6 mois en 6 mois à Limoges³¹. Il délasse tous les revenus des dîmes et rentes nobles sauf les rentes constituées, le casuel de la frairie du 6 mai, les sommes dues par le prieur commendataire, la moitié des lods et ventes, le droit de prélation et d'investiture. En l'absence du prieur, le fermier surveille les ventes et coupes de bois. Le prieur remet à son fermier 5 vaches et leurs suites, puis des cochons. Les trois charrettes, jougs, chambiges ferrées sans coudre ni reille et 4 autres reilles, cheptel mort et vif sont estimés à 947 livres 18 sols. Le prieur confie encore 40 livres de fer et outils aratoires, 27 brebis, 8 moutons, 6 brasses de foin, 30 bougées de « fients » de vaches, 12 bougées de celui de cheval, 400 faix de paille de seigle, 70 paillassons de paille de seigle, 100 faix de paille de froment, 8 de paille d'avoine, 44 de paille de baillarge³². Comme il ne récolte rien la première année, il emporte la dernière récolte de la réserve et de la métairie sauf dans ce lieu les châtaignes, les raves,

31. A.D.D., 3 E 2409, Delavallade notaire à Piégut, bail du 11 septembre 1786. Mérigaud est proche de Badeix. Description de la chambre ici et dans les procès-verbaux (A.D.D., 46 H). Danède, marchand, est caution.

32. Baillarge : orge à deux rangs de grains qui se sème en mars.

le regain, les pailles de blé d'Espagne (maïs)³³. Les cochons vont chercher les châtaignes dans le bois de l'étang avec ceux du prieur. Le prieur peut séjourner gratuitement 15 jours par an ; au-delà le fermier se procure et fait cuire les repas sans participer aux frais. Le prieur se réserve une demie brasse de foin, une place dans l'écurie pour son cheval, la paille pour sa litière, un sac des plus beaux marrons, « conduit » à Limoges, franc de port. Ses trois ruches ne sont pas mentionnées. Le preneur ne pourra faire manger ses cochons dans la salle ni dans la cuisine, ni faire coucher les domestiques dans les chambres hautes, ni tenir un cabaret. Il ne peut brûler le bois de chauffage du prieur. Il n'est pas autorisé à couper du bois de chauffage ; il se contente du bois d'élagage même pour faire sécher les châtaignes. Le prieur fournit le bois pour réparer les charrettes et chambiges. Chaque année, il arrache 50 arbrisseaux qu'il replante où le prieur le souhaite. Il en greffe 50 par an. Tirant les leçons du précédent conflit, les clauses concernant les étangs sont plus précises. Dès la pêche effectuée pour le prieur, dûment averti, Vallade fait fermer les étangs le soir même pour les empoisonner, avec interdiction de pêcher le lendemain de la dernière pêche. Il lui faut ouvrir les écluses pendant les grandes eaux. « Dans les cas de disette d'eau ou les maitres de forge inferieurs viendroient demander de l'eau, ledit Vallade poura leur en ceder a prix d'argent », le prieur estimant le montant de la rétribution. Fermier général, le preneur reçoit tout le poisson de la *serve* de Beauclair et le montant de cette ferme ; il gère aussi la ferme du moulin et le bail du métayer. Cependant, le prieur garde le droit d'accenser lui-même le moulin et la métairie. Pour l'entretien des bâtiments, le preneur maintient le couvert, fait conduire les matériaux achetés par le prieur.

Martial Vallade, comme son contrat l'autorise, passe une sous-ferme du moulin à Pierre Jonnet, meunier, en 1791 pour 3 ans, 180 livres³⁴. Hormis cette forte augmentation, les autres conditions du meunier restent inchangées. Grandmont ayant disparu à la mort du dernier abbé en 1787, et la Révolution étant là, Vallade vend lui-même l'eau du grand étang, qui passe par la fausse pelle, aux maîtres de forge et partage le prix avec le meunier.

Quels enseignements retenir ? Le prieur se réserve un appartement comme dans les autres annexes. Il se fait entretenir par ses fermiers, emploie des serviteurs et bénéficie des corvées dont l'origine est médiévale. Comme les rentes, elles marquaient la reconnaissance de Grandmont en tant que seigneur temporel. Il distingue bien les classes sociales puisque les domestiques ne peuvent pas dormir à l'étage. Comme dans chaque dépendance grandmontaine, le bail mentionne les soins à son cheval. Il a son propre élevage : cochons,

33. Il a les châtaignes... la 1^{re} année. La ferme de la réserve commence le 10 janvier suivant (maison, cour, jardin). Le montant du pot de vin est de 48 livres. Le fermier garde le « fient » du cheval mais l'enlève quotidiennement, s'occupe de faire paître le cheval avec les autres animaux. Mention de ruches (A.D.D., Q 867).

34. A.D.D., 3 E 2414, Delavallade, 25 août 1791.

abeilles. Au passage, le bail souligne la proximité entre hommes et animaux dans les métairies. Les cochons pourraient trouver des restes dans la cuisine. Le fer, rare et cher, est comptabilisé comme dans les baux de la Marche. Cependant Grandmont n'est pas impliqué dans les forges. La dîme au 20^e est plus légère qu'en Limousin ; là-bas, les sujets de Grandmont la remettent souvent au 11^e. Un accommodement a-t-il été trouvé au moment de la reconstruction après les guerres anglaises comme cela fut le cas à Ravaud pour les rentes à part de fruit ? Les prélèvements révèlent les cultures : 4 fois plus de seigle que de froment, l'avoine presque symbolique, l'orge. Mais toutes les productions ne sont pas taxées, par exemple les raves, le maïs ou le chanvre. Les amendements sont précieux et ne peuvent quitter le domaine, comme en Limousin. Les noyers sont suffisamment nombreux pour qu'un pressoir soit nécessaire. On sèche les châtaignes pour les conserver.

Les procès-verbaux de 1780 du prieur Mathieu Lagorce ne dévoilent pas uniquement les dégradations des bâtiments, des bois, des chaussées et des étangs commises par le fermier, Thomas Bernard. Le soin apporté à relever l'âge des arbres montre que le prieur souhaite respecter les ordonnances des Eaux et Forêts. Le prieur distingue aussi les futaies des arbres sauvages ; les bois élagués et greffés, les plantations sélectives annuelles sont des indices d'une sylviculture. La visite constate les nombreuses coupes de bois dans les taillis aussi bien que dans les futaies de chênes et de châtaigniers. Des baliveaux de ces essences mais aussi des ormes et des aulnes poussent dans les haies qui bordent les prés. Dans les terres, sont plantés des noyers, des pommiers, des pruniers et des cerisiers. Le taillis du « Plantadis », proche du prieuré, peuplé de chênes et de châtaigniers atteste de l'abandon de la vigne depuis plus de 50 ans³⁵. Les légumes croissent dans plusieurs jardins, qui sont contreplantés d'arbres fruitiers. Curieusement bois et céréales poussent dans les mêmes lieux : le prieur fait couper du bois, « dans les bois où l'on va semer le seigle après la récolte ». La pratique atteste sans doute d'une remise en culture de mauvaises terres. En 1786, les champs sont « labourés de leurs trois labours et prêts à ensemençer » pour le nouveau métayer.

Le premier pré s'étend devant les bâtiments et la basse-cour de la dépendance grandmontaine. Les prés sont proches des étangs ou arrosés d'une rigole (de 6 pieds soit 1,80 m et 18 pouces soit environ 50 cm de profondeur pour celle de Badeix). La pêche a lieu en février pour permettre de reconstituer la réserve d'eau pour l'irrigation des prés du prieur au printemps. C'est un temps qui convient autant pour l'empoisonnement que pour le fonctionnement du moulin du prieur. La vase répandue dans les prés sert d'engrais ; vase et limon ne doivent pas colmater les rigoles. Le prieur fait lever la fausse pelle du grand

35. Il joint une terre « de la vigne ». Il existe une terre « du jardin » (A.D.D., 46 H, procès-verbal et bail de 1786).

étang pour arroser ses prés, remplir ses réservoirs et abreuver ses bestiaux ³⁶. Les plus petits des étangs rappellent leur utilisation, pêcheerie, *serve* du vicaire. Leur utilisation suit des cycles comme pour les étangs. La *serve* du vicaire et l'étang (ou pêcheerie) de Pierrefiche sont à sec depuis plusieurs mois. Ils sont fermés par une bonde et un empellement ; leurs chaussées sont construites avec de grosses pierres recouvertes de mottes de terre.

Mathieu Lagorce rappelle ses titres de prêtre, prieur et seigneur foncier. « La mise de mr le prieur de Badeix » pour l'abbaye mère de Grandmont se monte à 2 282 livres et sa recette à 2 258 livres ³⁷. Lors de ses séjours à Badeix, il vaque plusieurs jours aux confessions pascales, visite les malades. Le prieur ou un vicaire dit les messes dans la chapelle : l'inventaire du 22 mai 1791 mentionne les livres, le calice, la patène, deux aubes, une nappe d'autel. Le prieur est aussi un homme cultivé, qui a enseigné la philosophie et la théologie, et s'occupe des retraites des curés du diocèse. Il s'ennuie à Badeix, où l'air est trop humide. Il regrette l'inaction du prieur commendataire. Mathieu Lagorce se plaint de sa mauvaise santé, des tracas de la gestion du domaine, du coût des réparations du moulin ³⁸. Il attend de ses fermiers qu'ils lui portent les sommes dues à Limoges. Il a acquis des rentes constituées. Il a une servante, Marion, qui prépare sa chambre et son potage lors de ses visites. Il n'a « la jouissance de rien à Badeix pendant le bail que de sa chambre ». Celle-ci se situe à l'étage comme semble-t-il celle de sa servante. Une antichambre la précède. Il se réserve le droit de rentrer dans « la chambre blanche » et celle de « l'oiseau » pour y prendre ou mettre son linge. Il garde « l'usage de la cave, salle cuisine, bucher et grenier pour ce qui luy sera utile ou nécessaire seulement ». Il souhaite « prendre dans le jardin les légumes pour son potage tant qu'il voudra rester audit lieu de Badeix ». Il ne conserve que le droit de prendre le bois pas les fruits dans les essarts devant la maison et ceux du moulin ; mais ce droit inclut les chênes et les châtaigniers pour les réparations, la construction et la vente, la coupe de merrain ou de 20 brasses de châtaigniers de haute futaie dans le bois de la Grosse Pierre ou de réserve pendant 3 ans. Ses meubles se composent de *chalits*, buffets, armoires, coffres, tables et cabinets, inamovibles par le preneur. Ils se retrouvent dans l'inventaire de 1791, plus précis ³⁹. Quelques exemples pris dans cet inventaire marquent une certaine aisance ou son statut : un prie-Dieu avec une clé, les lits à rideaux, un fer à repasser le linge, les couverts en étain, les saladiers, les assiettes en faïence, les

36. A.D.D., 3 E 2408 et 3 E 2409, rentes.

37. A.D.H.-V., 5 HH 58/5.

38. Archives nationales (A.N.), 4 AP49. 1770. Lettre écrite au moment où la commission des Réguliers siège pour supprimer les ordres jugés laxistes. Les dépouilles des couvents supprimés sont confiées souvent aux séminaires. Le roi se réserve de nommer à certains bénéfices. Badeix est uni au siège épiscopal de Limoges à la mort du dernier abbé de Grandmont en 1787.

39. A.D.D., Q 867. Voir l'inventaire dans POMMARÈDE, 1999, complément ici.

carafes en cristal et les nappes et serviettes, le chauffe-lit ou même le presse-purée, la poissonnière et la broche à rôtir⁴⁰.

D'autres éléments sont visiblement réservés aux domestiques : les couchettes ou mauvais lits en plume, les draps d'étope de la servante. Les derniers objets servent à la vie du domaine : des tamis pour le seigle et pour le froment, un mortier et pilon de métal, 56 livres de fer pour les réparations ou la façon d'outil, les cognées, hache (*acharot*), une scie et son arc, un coin (pour fendre le bois), un couteau, un boisseau et sa raye (planchette), deux pelles, deux faux (*darts*) avec la batterie (enclume) et le marteau, les bacs à cochons.

1791 marque la fin de la présence d'un religieux à Badeix. Lorsque Mathieu Lagorce meurt à l'hospice de Limoges en 1805, il laisse aux pauvres de cette maison ses biens patrimoniaux. Les revenus de la mense conventuelle, qui en vertu de la bulle de suppression de l'ordre de Grandmont de 1772 reviennent au siège épiscopal de Limoges, se montent à 400 livres⁴¹. Badeix est vendu 17 000 livres le 26 mai 1791.

Les documents du XVIII^e siècle nous éclairent sur les constructions. La basse cour est fermée d'un mur au couchant. Une porte permet de se rendre dans le pré. La chapelle, fermée à clé, abrite les souches qui servent de pièces à conviction ! En 1791, les voûtes de la chapelle sont réparées avec des briques et recouvertes de tuiles creuses posées sans charpente. Le bois du fermier entassé dans la « cour du prieuré » révèle la démolition du cloître antérieurement (des fragments de colonnes se voient actuellement dans les murs des granges). Au temps du prieur, la salle capitulaire n'est pas divisée. C'est ainsi que l'a représentée Félix de Verneilh⁴².

III. La situation actuelle

Le site appartient à trois propriétaires. L'aile orientale est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1938. Le propriétaire de l'église maintient la toiture. La famille Danède, propriétaire du dortoir, de la salle capitulaire et de celliers, entretient les couvertures et sa part des bâtiments. Nous partageons les gros soucis du propriétaire de la salle capitulaire de Badeix qui subit les nuisances dues au long abandon de l'extrémité du bâtiment.

40. Badeix n'est pas dans la liste des couvents où la réforme de la stricte observance du père Frémon (à partir des années 1650) est appliquée. LECLER 1907-1911, ch. 13, p. 138 et ch. 14, p. 391.

41. ROCHIAS, 1910, note d'A. Lecler, p. 211-212. A.D.H.-V., Q 880 (n 36) et 5 HH 7 : revenus 550 livres, décimes 150, net 400 livres. Le prieur Lagorce se plaint en 1770 de ne pas obtenir de ferme supérieure à 550 livres (A.N., 4 AP49).

42. VERNEILH, 1850, p. 416. CAUMONT, 1869, p. 54-58.

La partie nord du bâtiment est qui se termine par une grange construite en 1690 a été récemment achetée. Ces personnes ont décaissé les fondations de leur bâtiment et laissé longtemps la toiture à l'abandon. Depuis la communication à la SHAP (décembre 2009), la situation a changé : les travaux de mise hors d'eau (de l'extrémité nord du bâtiment du chapitre) ont commencé. Des tirants ont été insérés entre les murs. Cette partie est en vente comme le sera dans les années à venir la salle du chapitre. Ainsi, les contacts réguliers avec les différents propriétaires, les démarches et les communications auprès des sociétés historiques ayant pour objet le prieuré portent enfin leur fruit.

En conclusion, Badeix a marqué de son empreinte une portion du territoire de la commune de Saint-Estèphe. La *celle* semble avoir été fondée au début du XIII^e siècle dans la mouvance du vicomte de Limoges ou peut-être même des Magnac. Les quelques actes conservés nous renseignent sur les cultures et les coutumes du passé : les frères de Grandmont ont su tirer parti des étangs et moulins, des bois de châtaigniers et de chênes, des vignes et des rentes en céréales ou volailles, sans oublier les dîmes. En dépit de l'indigence des archives, les documents révèlent comme sur les autres sites une seigneurie grandmontaine tôt affermée qui ressemble à une seigneurie laïque. Mais c'est la beauté des constructions grandmontaines qui continue de nous charmer. Et c'est notre vigilance à tous qui permettra de sauvegarder les bâtiments.

M. L.-B. et A. L.

Lexique

Accense, accensement : concession à long terme de la jouissance d'une tenure (exploitation), contre le paiement d'un cens.

Afferme : un « fermier général » prend à bail les métairies, des revenus (rentes et dîmes), des outils de production (moulins, étangs, forges) et paie le montant fixe du bail ou afferme (ferme).

Chambige : type d'araire. La partie en contact avec le sol (le sep) reçoit une pièce en fer qui fend la terre (la reille). Le coultre est aussi une pièce qui sert à fendre la terre.

Commende : le roi nomme un ecclésiastique séculier, qui reçoit en principe un tiers du revenu, un tiers reste à la communauté, et l'autre est employé aux réparations des bâtiments et aux aumônes. Prieur, abbé commendataire. Prieur claustral (du cloître), un frère de l'ordre religieux de Grandmont.

Emphytéose : jouissance d'un bien pour un temps très long, ou à perpétuité, sous la réserve d'une redevance.

Mense : mense abbatiale, le revenu qui revient à l'abbé. Mense priorale, le revenu qui revient au prieur.

Setier : mesure pour les grains ; séterée : surface qui peut êtreensemencée avec 1 setier.

Bibliographie

- BECQUET (dom J.), (éd.), *Scriptores Ordinis Grandimontensis*, Turnhout, 1968.
- BRIDOUX (S.), « Sur les sentiers du Nontronnais », *BSHAP*, t. CXXXVI, 1999.
- BRUGIÈRE (H.), *L'ancien et le nouveau Périgord, canton de Nontron*, t. 16.
- CAUMONT (A. de), *Abécédaire d'archéologie : architecture civile et militaire*, 1869.
- CHABANEAU (C.) (éd.), « Trois chartes limousines concernant le Nontronnais. Censier de Magnac », *BSHAP*, t. X, 1883.
- FAYOLLE (marquis de), « Excursion de la Société en 1904 », *BSHAP*, t. XXXI, 1904.
- GOYHENECHÉ (abbé), « Prieurés de l'ordre de Grandmont en Périgord », *BSHAP*, t. VI, 1879.
- GREZILLIER (A.), « Vestiges grandmontains », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LXXXVI, 1957.
- GRILLON (L.), « Les hommes à Milhac-de-Nontron du XII^e au XV^e siècle », *BSHAP*, t. CXXII, 1995.
- KLAPROTH (M. H.), *Dictionnaire de chimie*, volume 4, 1811.
- LARIGAUDERIE (A.), « Les salles du chapitre dans l'Ordre de Grandmont », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXXVIII, 2000.
- LARIGAUDERIE-BEJEAUD (M.), « Un prieuré de Grandmont : Notre-Dame d'Étricor », *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1996.
- LARIGAUDERIE-BEJEAUD (M.), *Grandmont, de l'ermitage à la seigneurie ecclésiastique XII^e-XVIII^e siècles*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, dirigée par J. Péret, 2004.
- LARIGAUDERIE-BEJEAUD (M.), « Notre-Dame de Ravaud, fondation de l'ordre de Grandmont », *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 2007-2008.
- LARIGAUDERIE-BEJEAUD (M.), *L'ordre de Grandmont de l'ermitage à la seigneurie XII^e-XVIII^e siècles*, Université d'Amiens, CAHMER, vol. n° 22, 2009 (publication de la thèse soutenue à Poitiers en 2004).
- LAUGARDIÈRE (R. de), « Essais topographiques, historiques et biographiques sur l'arrondissement de Nontron », *BSHAP*, t. VII, 1880.
- LAVERGNE (G.), « Notes toponymiques : Le Bourdeix et Badeix », *BSHAP*, t. LIX, 1932.
- LECLER (A.), « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1907-1911.
- MONSABERT (P. de) (éd.), « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », *Archives historiques du Poitou*, t. 39, 1910.
- NADAUD (J.), « Pouillé historique du diocèse de Limoges », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LII, 1903.
- NANGLARD (J.) (éd.), *Livre des Fiefs de Guillaume de Blaye*, Angoulême, 1906.
- NIERMAYER (J.-F.), *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden, 1993.
- ORTEGA (P.), « Une recherche de l'extrême : l'ordre de Grandmont, le prieuré de la Faye à Jumilhac-le-Grand », *BSHAP*, t. CXXIX, 2002.
- POMMARÈDE (P.), « Un prieuré oublié, le Badeix », *BSHAP*, t. CXXXVI, 1999.
- ROBLIN (V.), *Recueil des actes des vicomtes de Limoges (X^e-XIV^e siècle)*, Genève, éd. École pratique des hautes études, 2009.
- ROCHIAS (J.-B.), « Vie du révérend père Charles Frémon », publié par A. Lecler, *Société des archives historiques du Limousin*, t. XI, Limoges, 1910.
- SECRET (J.), « Les prieurés grandmontains du diocèse de Périgueux », *BSHAP*, t. LXXXIII, 1955.
- VERNEILH (F. de), « L'architecture de la Dordogne comparée à celle du Calvados », *Bulletin monumental*, t. 16, 1850.
- VILLEPELET (F.), « Le Périgord aux archives des Basses-Pyrénées », *BSHAP*, t. VII, 1880.

392 testaments « catholiques » et « non-catholiques » en Bergeracois (1686-1734)

par René COSTEDOAT

Les testaments conservés dans les minutiers Pigeard¹ ouvrent une lucarne sur la société rurale du plat pays de Bergerac, dans un large éventail : femmes et hommes, nobles châtelains, curés, bourgeois, laboureurs, métayers, brassiers, artisans, etc., à l'heure où la Réforme tridentine est parfois réputée se trouver à son apogée. Ils apportent quelques lumières, génèrent quelques surprises (chapitre IV) et suscitent bien des interrogations (chapitre V).

I. Pierre Pigeard, « notaire royal, garde note héréditaire à la campagne », juge de Monbazillac

Pierre Pigeard (1654-1739) fut reçu (mention dans un acte de 1734) « notaire royal, garde note héréditaire à la campagne » au siège sénéchal de Bergerac en 1685, l'année de la Révocation de l'édit de Nantes. Il exerça cette charge jusqu'en 1734 ou 1735, pendant un demi-siècle. Il résida longtemps au

1. Archives privées.



Fig. 1. Le hameau des Pigeards (Le Pigeard, aujourd'hui) à Ribagnac.

« village » des Pigeards, hameau de Ribagnac (fig. 1.) ; il s'établit ensuite à La Renoncie (Bouniagues, signalé en 1712), puis à La Fongrave de Cantemerle (Colombier).

Son activité, fréquemment itinérante, avait pour territoire d'élection une région où le protestantisme s'était largement implanté : consistoires, pasteurs et temples dans la plupart des juridictions². Une part importante du plat pays de Bergerac, longtemps ville huguenote, dans laquelle le notaire exerçait aussi parfois.

Sur ce territoire, d'autres notaires royaux étaient également présents, un peu partout ; ils étaient quatre au début de 1688 à Ribagnac, paroisse rurale ! Ce qui relativise la valeur du témoignage des minutiers Pigeard. Mais ce notaire était, au moins depuis 1681, lieutenant du juge de la juridiction de Monbazillac, en 1688 lieutenant de Bridoire et Monbazillac, puis juge de Monbazillac dans les années 1720 semble-t-il, il l'était toujours en 1736. Ce qui enrichit l'intérêt des testaments reçus par ce serviteur de la loi, alors que face à la perspective de la mort s'entrouvrent les replis des consciences.

Pierre Pigeard était catholique. On trouve dans ses minutiers le contenu ou la trace de dix-sept testaments de curés du Bergeracois. On le voit en mainte occasion exercer en qualité de « notaire apostolique » lors de prises de possession ou de résignations de cures. Les quelque 450 contrats de mariage conservés précisent que les futurs époux feront « solempniser » leur union selon la norme, « en face de nostre sainte mère Esglize catholique, apostolique, romaine ». Il fut inhumé le 27 juin 1739 dans l'église de Ribagnac.

Mais quand ce professionnel de la nuance, de la litote, du non-dit, reçoit des testaments d'habitants de Bergerac, il s'agit dans la totalité des cas de testaments « non-catholiques ». Et la part de ces derniers est au minimum

² COSTEDOAT, 2000, p. 37 et ss.

d'un tiers pour l'ensemble des testaments conservés. Au minimum, car la question n'est pas simple.

II. Le vaste florilège de la différence

Les testaments reçus par P. Pigéard³, parfois écrits par d'autres en cas de testaments clos ou d'extrême urgence mais généralement nuncupatifs, c'est-à-dire élaborés de vive voix avec le notaire devant six témoins, ne diffèrent pas sensiblement, par la formulation, de ceux de ses confrères locaux de la même époque.

Le début du testament est dépourvu d'originalité : date, lieu, identification de la personne qui teste. Suivent fréquemment quelques formules stéréotypées. Le testateur, la testatrice :

- « sachant très bien qu'il n'y a chose plus certaine que la mort, ny rien de plus incertain que l'heure d'icelle... »

- « ne vouloir décéder sans faire son testament et disposer des biens que Dieu lui a donnés en ce monde »

C'est à partir de ce seuil que s'ouvre le champ de la différence, avec l'énoncé des dispositions à caractère religieux, où l'art du notaire est mis au service de son client. Le tableau 1 met en évidence, trop sèchement, pauvrement, la richesse et la diversité des choix et des combinaisons. La double apparition du même nombre (244) relève avant tout d'un hasard statistique.

Nombre de testaments : 392		
a. Signe de la croix.....		244
b. Sépulture souhaitée dans un cimetière, une église, « en terre sainte »		244
c. Présence souhaitée d'un ou plusieurs prêtres aux obsèques		182
d. Messes ou (et) prières après l'enterrement		28
e. Absence de a, b, c, d et sépulture « où il plaira à Dieu », « où il plaira à mon héritier », « où il plaira à mes parents », etc		128
	a :	14
	b :	5
	a+b+c :	174
	a+b :	60
« CATHOLIQUES »	b + c :	11
		264 soit 67,26 %
« NON CATHOLIQUES »	e :	128 soit 32,74 %
	soit au total :	392 100 %

Tableau 1. Choix et combinaisons.

3. Les minutiers conservés portent sur une période de 49 années (1686-1734), mais toutes ne sont pas complètes et 17 sont absentes. Sur un total de 440 testaments signalés, 392 sont consultables : certains ont été « retirés », d'autres sont simplement absents tout en figurant dans la table des actes de l'année.

Cette diversité n'a rien à voir, apparemment, avec la subjectivité seule du notaire. Une correction sur l'acte testamentaire peut, à l'occasion, aider à sentir quelque peu (voir aussi plus loin chapitres IV et V) l'importance du dit et du non-dit. Quand P. Pigéard rature, après l'avoir inscrite, la formule « a fait le signe de la croix » sur le testament de Tienne Large, métayer à Flaugeac, fils de feu Habraam (18 juin 1692), cela s'accorde bien avec la suite du testament (de type e, tableau 1).

Quand on constate l'absence de signe de la croix dans le testament de M^e Élie Blondet, sergent royal habitant Ribagnac (2 avril 1696), il est utile de savoir qu'il avait abjuré le 13 mars 1682 (registre paroissial Ribagnac), conservant ainsi son office⁴, avec probablement malgré tout une sensibilité religieuse particulière ; on peut en outre penser à un compromis conjugal : il s'agit en effet d'un testament « mutuel », en compagnie d'Anne Coste, épousée le 24 février 1683 devant le curé de Ribagnac. Elle non plus ne se signe pas, mais l'enterrement au cimetière et la présence du curé aux obsèques sont souhaités par les deux époux.

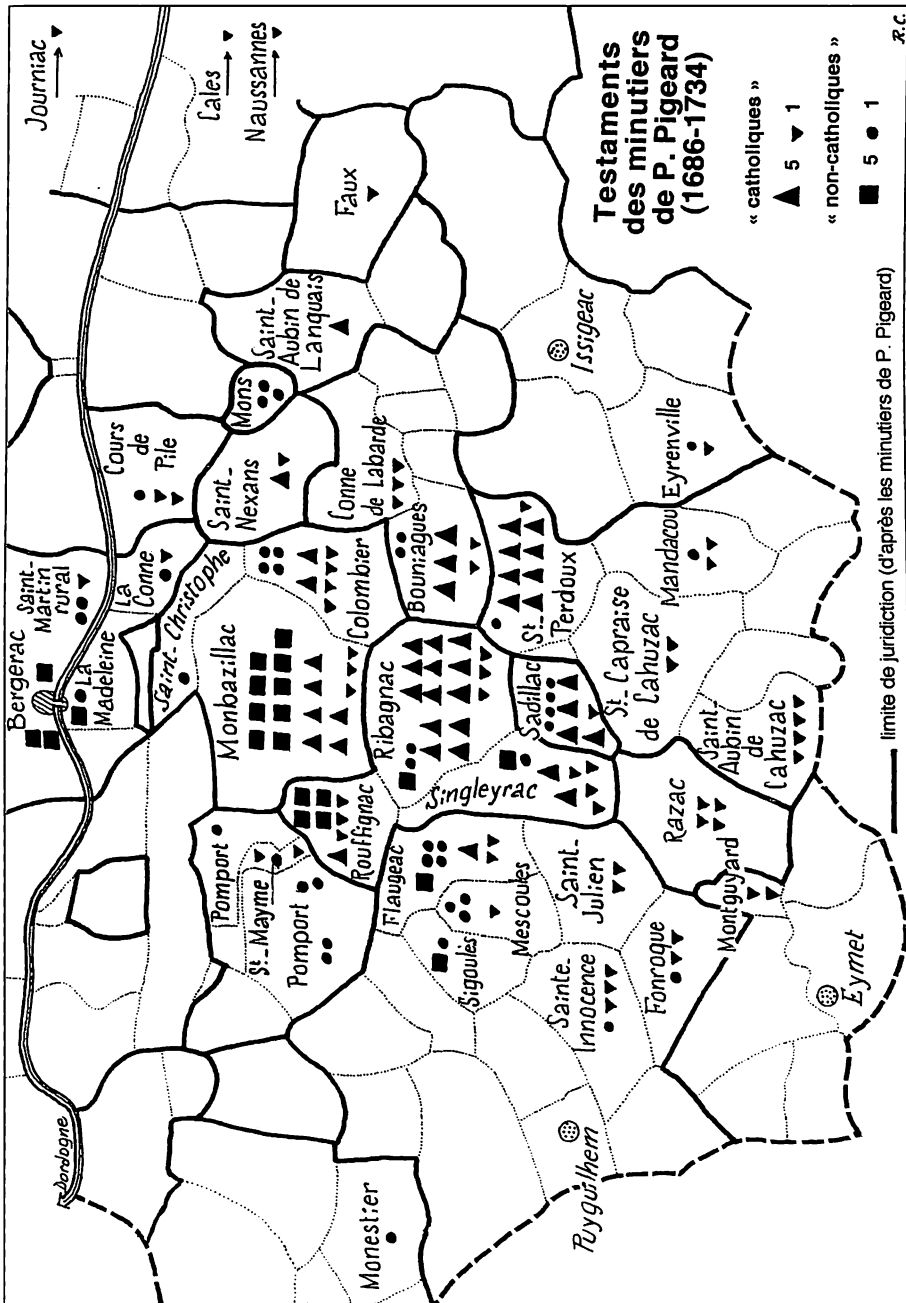
Quand des gens à l'avenir particulièrement précaire - militaires partant pour la guerre, certains brassiers, certaines épouses de vigneron ou métayers - se contentent d'un signe de croix et d'une indication vague sur leur sépulture, on peut le comprendre. Mais ce ne sont certainement pas des raisons purement matérielles qui poussent trois curés à ne pas prévoir la présence de prêtres à leurs obsèques⁵ ; on est tenté de rapprocher leur cas de celui de deux testateurs qui, ayant fait le signe de la croix et prévu d'être enterrés au cimetière, réclament des obsèques « sans pas un faste⁶ ». La présence de prêtres n'impliquait pourtant pas le faste : dans son testament clos (1709), Raymond Fauvel, curé de Monbazillac, souhaite la présence de douze prêtres, mais « sans pas un faste ».

Il ne saurait être question ici de présenter, encore moins de prétendre expliquer tout l'éventail, tout le détail des nuances. Ces testaments soulignent la diversité des situations, des destinées, des sensibilités, dans une région et en des temps où bien des consciences étaient mises à dure épreuve.

4. Les arrêts du conseil d'État des 28 juin 1681, 21 février et 18 mars 1682 ordonnaient à tous sergents, procureurs postulants, huissiers et notaires de la RPR de se démettre de leurs offices en faveur des catholiques. Voir PILATTE, 1885, p. 114.

5. Jacques et Jean-Jacques Bayle, frères germains (testament « mutuel », 1703) : le curé et le futur curé de Fonroque ; Joseph Chastanet de Malavard, archiprêtre et curé de Flaugeac (1724).

6. Jean Gourdon, sergent au régiment de Guyenne, et sa sœur Peyronne (testament « mutuel »), Saint-Perdoux, 1720.



III. Testaments « catholiques » et « non-catholiques »

Ces testaments sont plus ou moins marqués d'une empreinte chrétienne. Parfois la référence religieuse apparaît seulement dans les formules stéréotypées du notaire ; elles ont été acceptées par le testateur, mais avait-il bien le choix ?

S'il est parfois bien difficile de désigner tel ou tel testament comme de type « catholique », il est moins malaisé de distinguer ceux qui manifestement ne le sont pas. Les « non-catholiques », ici, ne portent strictement aucun signe de catholicité, sans provocation selon nos normes, mais non sans prise de risques alors.

Mysticisme et prosaïsme se rencontrent dans ces deux types de testaments. Parfois, une bulle de mysticisme perce la surface du prosaïsme, dans les rares invocations ou dans l'énoncé d'une « clause dérogatoire » devant obligatoirement figurer dans un éventuel futur testament, sous peine de nullité : « Jésus soit mon secours jusques à la fin », « Ô Dieu ne vous éloignez pas de moi » (testaments « catholiques ») ; « Mon âme loue le Seigneur. Tous les jours de ma vie seront occupés pour le louer et je ne me lasserai jamais de chanter les psaumes » (testament « non-catholique » (1699) de Jean Vayre, garçon coutelier à Bergerac, s'apprêtant disait-il à « aller par le pays pour se perfectionner dans son métier »). Mais à quelques rares exceptions près, particulièrement dans les rares testaments clos, le mysticisme n'empiète guère sur le prosaïsme.

1. Testaments « catholiques »

Ils contiennent des indicateurs de catholicité (voir tableau 1). Mais parmi ces testaments rattachables - le fil est parfois excessivement mince - à la mouvance catholique, l'écart est considérable entre le sommet de la manifestation dévote (invocations, demandes de prières, de messes, voir tableau 2) et le minimum de la concession à la normalité : cinq souhaits d'une sépulture au cimetière (obligatoirement catholique), sans rien d'autre. Les critères de catholicité requis par tel ou tel curé font défaut. Un habitant de Saint-Christophe mort subitement en 1706, sans sacrements, à Monbazillac, fut enterré au cimetière de cette dernière paroisse par le curé, « après avoir été informé par M. son curé qu'il avait satisfait à son devoir pascal et qu'il vivait moralement bien » ; en 1732 un habitant de Monbazillac reçut la même sépulture « ayant toujours fait son devoir pascal ». Ce dernier critère apparaît bien comme un minimum indispensable (voir chapitre V).

En règle générale, le choix pour le lieu de la sépulture entre le cimetière et l'église paraît surtout lié à l'appartenance sociale. Et Marie Buisson, veuve d'un maître charpentier (1729), pratique peut-être le pléonasmisme en

souhaitant être enterrée à Colombier dans le « cimetière des pauvres ». Mais les exceptions ne manquent pas. En 1698, l'ancien curé de Saint-Perdoux est accusé (min. Pigeard) d'avoir gardé, au lieu de les remettre à la fabrique paroissiale, 188 livres au total, versées par des gens de condition modeste, pour « droit de plaçage, banc et sépulture dans ladite église » (15 à 30 livres) et pour diverses inhumations dans l'église (4 à 10 livres par défunt). Certains testateurs prévoient leur sépulture dans « les tombes de mes prédécesseurs » dans l'église, ou dans le « cimetière des anciens catholiques » ou même des « anciens catholiques apostoliques romains », une façon de se distinguer des « nouveaux convertis ».

Ces testaments prévoient parfois, surtout à la fin du XVII^e siècle, des aumônes pour les pauvres ; il est précisé à l'occasion aux « pauvres mendiants », ou à ceux venus assister aux obsèques. Antoine de Lamartinie, curé de Colombier, lègue aux pauvres 400 livres en 1728 (voir encore chapitre IV). Mais les sommes sont le plus souvent faibles et à la campagne on choisit souvent des aumônes en nature : un pain, trois pains bis, quelques pognères de méture, etc.

La présence de prêtres aux obsèques est souhaitée, soit de façon précise pour le curé (« et que à son enterrement soit appelé M. le curé de la paroisse »), soit en laissant souvent le choix du nombre aux héritiers. Dans 25 cas seulement, ce nombre est prévu avec précision, sans qu'on puisse le rattacher nettement à des critères sociaux : épouse de notaire, praticiens, bourgeois, prêtres, noble, mais aussi laboureurs (jusqu'à 4 prêtres), tonneliers, fille de meunier... Dans huit cas 2 prêtres sont souhaités, dans un cas 3 prêtres, dans onze cas (entre 1701 et 1720) 4 prêtres, dans un cas 5 prêtres, dans deux cas 6 prêtres. Et enfin, tout en haut, 12 prêtres souhaités par le vicomte de Monbazillac en 1700 (voir chapitre IV), 12 encore par le curé de cette paroisse en 1709.

À retenir enfin le faible nombre de testaments prévoyant messes votives et (ou) prières, avec la faiblesse relative des sommes attribuées à cet effet. Une grande exception : la maison presbytérale et son jardin (valeur estimée 1 000 livres) légués en 1709 par Raymond Fauvel, curé de Monbazillac, à ses successeurs, en échange de messes, à perpétuité, pour « prier Dieu pour ma pauvre âme après ma mort, et je ne doute pas qu'elle en ait un besoin extrême ». Viennent ensuite Étienne Sirven, curé de la Conne en 1728 (300 livres), le vicomte de Monbazillac en 1700 (200 livres), puis deux époux de Montguyard léguant chacun 100 livres en 1707. Les autres sommes prévues varient entre 30 livres et 15 sols. La somme n'est pas toujours indiquée. C'est le cas en 1698 pour dame Jeanne Dubois de Lagrèze, épouse de Jean de Chapelle de Béarnes, demeurant à Bardouly, paroisse de Saint-Aubin-de-Cahuzac : elle demande 1 000 messes aux Récollets de Lauzun, « pour le repos de mon âme ». Ou encore pour un couple de Saint-Perdoux demandant, en 1701, des messes (10 pour l'époux, 30 pour l'épouse) sans autre précision ; en 1728, pour un

brassier de Saint-Perdoux qui souhaite 30 messes. Ce dernier exemple montre que le problème du coût des messes n'était pas forcément un obstacle social. En 1693, un testament Pigeard prévoit 6 livres pour une messe par mois pendant un an ; en 1708 le curé d'Eyrenville laisse à son successeur une rente de 24 livres pour 48 messes annuelles à perpétuité, soit 10 sols par messe dans les deux cas. Le *Rituel* du diocèse de Sarlat de 1729⁷, montre qu'une messe votive pourra coûter au minimum 18 sols (honoraire du curé), mais aussi plus de 5 livres, avec la présence de plusieurs ecclésiastiques (4 sols l'un), la « grande sonnerie », etc (fig. 2).



Fig. 2. Rituel romain auquel plusieurs avertissemens, instructions, exhortations etc. ont été ajoutées pour l'usage du diocèse de Sarlat. Publié par l'autorité de Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Denis-Alexandre Leblanc, évêque et seigneur de Sarlat, Bordeaux, 1729 (Archives diocésaines, Périgueux).

7. Archives diocésaines de Périgueux, *Rituel romain auquel plusieurs avertissemens, instructions, exhortations etc. ont été ajoutées pour l'usage du diocèse de Sarlat*, Publié par l'autorité de Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Denis-Alexandre Leblanc, évêque et seigneur de Sarlat, Bordeaux, 1729. Un Rituel de 1708 (incomplet) est également présent.

2. 128 testaments « non-catholiques »

Ces 128 testaments émanent de 117 personnes, 11 d'entre elles ayant refait leur testament (jusqu'à 29 années d'écart entre le premier et le dernier), ce qui permet de vérifier la fermeté de leurs dispositions. Ici la norme est simple : ni signe de la croix, ni cimetière⁸, ni prêtre, ni messe ; on ne refuse pas, on saute, on escamote. C'est bien la différence essentielle.

Dernière distinction, contrairement aux autres, ces testaments, à de très rares exceptions près, restent très flous sur les aumônes à distribuer aux pauvres présents lors de l'inhumation, en s'en remettant aux héritiers quand la question est évoquée. Des obsèques non-conformistes se devaient d'être discrètes. La législation contre les mourants refusant les derniers sacrements prévoyait des peines très dures : confiscation des biens, procès à cadavre, corps traîné sur une claie et jeté à la voirie et en cas de guérison, les galères pour les hommes, la prison à vie pour les femmes (déclaration royale du 29 avril 1686)... Certes on se lassa assez rapidement de punir semble-t-il⁹, mais la menace subsistait et l'accès au cimetière paroissial était interdit, au moins pour les adultes. Une masse de décès (pas seulement de protestants) sont absents des registres paroissiaux, obligatoirement tenus par le clergé catholique au temps des minutiers Pigeard. Le 9 avril 1736, une déclaration royale prit en compte la nécessité de faire la preuve légale des décès non-catholiques. Le 12 novembre suivant, un registre fut ouvert à cet effet au greffe du sénéchal à Bergerac¹⁰.

8. Il existait avant la Révocation seulement des cimetières catholiques et protestants (qu'en était-il pour ceux qui ne se rattachaient à aucune de ces religions ?). Un arrêt du parlement de Bordeaux (12 août 1645) interdit aux protestants du diocèse de Sarlat d'être inhumés dans les cimetières catholiques. Après la Révocation, les cimetières protestants ont été détruits. Antérieurement les testaments huguenots pouvaient prévoir un lieu de sépulture. Celui de Jean Faugeyrou, marchand à Bergerac (31 mai 1652), précise : « je veux être enseveli au cimetière de ceux de la Religion Réformée. Je donne et lègue aux pauvres qui se trouveront le jour de ma sépulture ou aux pauvres honteux qui seront indiqués par les Anciens et Diacres » 10 livres. Celui de Bernine Faucher, épouse d'un cardeur du bourg de La Madeleine à Bergerac (3 juillet 1681), indique le « cimetière de ceux de la religion prétendue réformée au présent quartier » et 20 sols à donner aux Anciens pour les distribuer aux pauvres. Suzanne Eymeric, demoiselle, habitante de Puyguilhem à Thénac (21 novembre 1681), demande à être ensevelie « au cimetière de la présent paroisse de la religion prétendue réformée » ; elle lègue 20 livres aux Anciens de l'Église de Sigoulès, etc. La destruction de ces cimetières a favorisé le « drageonnement » des tombes isolées. Mais si les sépultures mentionnées en 1679-1680 dans le registre protestant de Lamonzie-Saint-Martin ont eu lieu en général aux cimetières protestants du bourg du Monteil et du Rieu de Laysse (où était le temple), certaines semblent avoir été faites dans des lieux isolés : Anne Terrible, de Saint-Laurent-des-Vignes, à Saint-Mayme (Pomport) ; Jean Planteau du bourg de Saint-Laurent-des-Vignes, « audit lieu de Saint-Laurent » ; Pierre Julhon des Nardoux, paroisse Saint-Martin (Lamonzie-Saint-Martin), « au lieu des Maumons » ; Marguerite Labonne des Martras, Saint-Laurent-des-Vignes, « au lieu acoustumé de leur sépulture ». À la campagne, la faible densité des cimetières protestants favorisait déjà l'existence de lieux de sépulture isolés.

9. La déclaration désignait seulement, certes, ceux qui avaient abjuré le protestantisme. Mais en Bergeracois, les dragonnades massives de 1685 avaient laissé peu ou pas de place aux autres. « À Bergerac on exécuta la déclaration contre tant de gens de l'un & de l'autre sexe, que les juges s'en lassèrent, et ne voulurent plus recevoir de dénonciation » (BENOIST, 1696, t. V, p. 987).

10. Archives municipales (A.M.) de Bergerac, registre « protestant » n° 7. C'est lui qui fournit la référence à la déclaration du 9 avril 1736. L'application, si elle a eu lieu, de la déclaration royale du 11 décembre 1685 visant à « faire la preuve du jour du décès de ceux de la R.P.R. » par une déclaration devant les juges royaux ou seigneuriaux n'a pas laissé de traces localement.

Numériquement, la famille Livardie est la mieux représentée. Le 11 juin 1699, testament mutuel clos (ouvert le 14 février 1704 après le décès du mari) de M^e Étienne Livardie et de son épouse demoiselle Marguerite de Verthamon. Étienne Livardie, avocat à Bergerac, était également un important propriétaire à Monbazillac. Il y possédait, avec la maison noble de Fonvieille (fig. 3), trois métairies, à La Roche, aux Pezots et aux Salles, un moulin à vent aux Pezots et deux vignobles aux Salles¹¹. Le testament rappelle qu'André, fils aîné du couple, avocat, avait quitté le royaume sans permission. Une procuration, le jour du testament, d'autres actes, en 1700 et 1703, signalent qu'Étienne avait été « relégué par ordre du roy en la ville de Guéret » dans la Marche, on ignore pourquoi. Le second fils du couple, Pierre Livardie, docteur en médecine, épousa le 23 septembre 1716 Marie de Lentilhac dans l'église des Récollets de Bergerac, mais son testament (7 février 1724) est « non-catholique », comme ceux de ses sœurs issues du même couple : Jeanne (1717, 1734) et Henrie (1717, 1724, 1734), restées célibataires.



Fig. 3. La maison noble de Fonvieille à Monbazillac.

11. Un Livardie avait acquis le 6 janvier 1608 du seigneur de Lespinassat la directe du tenement des deux vignobles des Salles « sous la réserve d'une paire de gants d'hommage ». Une confrontation de 1712 cite une terre au village des Salles appartenant à Pierre Livardie (fils d'Étienne), seigneur des Salles, « à laquelle ses devanciers avoient permis les corps morts de Messieurs de la religion prétendue réformée » (registre Pigeard et Archives départementales de la Gironde, C 2271).

Dans la même catégorie, on trouve plusieurs familles nobles. Le 29 décembre 1689, testament de Marguerite de Biderens, dans sa maison de Bernasse (Monbazillac). Elle avait épousé (30 septembre 1650) Jean de Bontemps, écuyer, sieur du Peuch. Sa sœur utérine, Charlotte de Bourdieu, avait « quitté le royaume »... Et le 1^{er} novembre 1701, son fils, Arnaud de Bontemps, écuyer, sieur de Pucharnaud, « nouveau converti », dut solliciter devant notaire une « attestation de catholicité », accordée par six « anciens catholiques » de Monbazillac : « il venait entendre la Sainte Messe, les prédications, instructions et vêpres en l'église dudit Monbazillac, y confessait et communiait tous les ans à Pâques », il était donc jugé en règle... Et le 13 octobre 1719, Jean, fils d'Arnaud, signe à son tour un testament « non-catholique », etc.

Mizaël Sargenton, auteur d'un testament typiquement « non-catholique » (22 décembre 1700) était un roturier, mais localement un notable qui comptait. Notaire « juré » ou « châtelain » de la vicomté de Monbazillac (entre 1654 et 1698), il y avait été également, jusqu'à la fin, l'un des piliers de l'Église réformée. Il avait épousé en 1647 Jeanne Fargeat. Devenu veuf et après avoir abjuré en 1685, il épousa en 1687, à l'église, Isabeau Coulerie. Cette dernière, malade, fit en 1691 un testament très catholique. Mizaël précise dans son testament qu'Étienne, son second fils, « est sorti du royaume depuis longtemps contre mon gré... », précaution d'usage pour éviter la confiscation de la part d'héritage que le testateur lui destine « s'il revient et se mette soubz l'obéissance du Roy notre sire ». Il est mort le 29 juin 1706, on le sait par l'inventaire de ses biens meubles, mais on cherche vainement une trace de sa sépulture dans le registre paroissial.

Beaucoup de testateurs « non-catholiques » sont manifestement d'origine protestante. Mais le sont-ils tous ? Et sont-ils restés protestants ? (voir les chapitres IV et V).

3. Mouvements et stabilité

	Nombre de testaments	% « non-catholiques »	« catholiques » % présence de prêtres souhaitée	« catholiques » % messes, prières souhaitées
1686-1700	158	26,7	67,8	10,4
1701-1734	234	36,7	70,3	10,8
1686-1734	392	32,7	69,2	10,6

Tableau 2. Quelques évolutions.

a. Peu de mouvements significatifs

Au fil des décennies, les testaments « catholiques » restent majoritaires et à peu près stables. Mais la part des testaments « non-catholiques » augmente sensiblement. Le notaire avait-il agrandi sa part du marché des « non-catholiques » ? Ce marché avait-il grossi ?

b. 1/10^e de demandes de messes ou prières pour le repos de l'âme

Il faut souligner la rareté, dès la fin du XVII^e siècle, dans les testaments présentant des signes de catholicité, des demandes de messes ou prières. Et sur 28 demandes, 5 sont celles de prêtres. Comment interpréter ce faible taux ? Le curé de Fonroque et son frère qui lui succéda (1703), celui de Rouffignac (1711) ne demandent pas de messes ; l'archiprêtre et curé de Flaugeac (1724) (fig. 4) demande seulement des prières, tous sont docteurs en théologie. Effet du jansénisme ici ¹² ? Et là persistance d'une culture protestante niant le purgatoire ? D'autres causes, dans un monde campagnard (voir chapitre V) ? Le souhait dans plus des deux tiers des testaments « catholiques » d'une présence de prêtres aux obsèques ne serait-il pas, dans ces conditions, lié avant tout aux normes de la décence sociale ici-bas ? Le décalage contribue à justifier l'usage de guillemets pour des testaments de type « catholique ».



Fig. 4. L'église de Flaugeac.

12. Voir Vovelle, 1974, p. 143-145.

4. Le signalement social des testateurs

	« Catholiques »		« Non-catholiques »	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
paysans	72 (48,6 %)	28 (24,1 %)	22 (37,2 %)	13 (18,9 %)
artisans	16 (10,8 %)	16 (13,8 %)	15 (25,4 %)	12 (17,4 %)
marchands	2 (1,4 %)		1 (1,7 %)	1 (1,4 %)
professions de santé et de justice	18 (12,2 %)	9 (7,8 %)	7 (11,9 %)	4 (5,8 %)
sieurs, demoiselles sans autre précision	9 (6,1 %)	10 (8,6 %)	7 (11,9 %)	24 (34,8 %)
nobles	6 (4,1 %)	4 (3,4 %)	5 (8,5 %)	3 (4,3 %)
prêtres	8 (5,4 %)			
autres et indéterminés	17 (11,4 %)	49 (42,2 %)	2 (3,4 %)	12 (17,4 %)
	148 (100 %)	116 (100 %)	59 (100 %)	69 (100 %)

Tableau 3. États ou professions.

Le tableau 3 est tributaire des indications fournies par le notaire. Ainsi, pour les femmes, le nombre élevé de « femme de », « veuve de », « fille de », « sœur de » sans autre précision, explique le fort taux de femmes non-situables socialement.

Toutes les catégories sociales du plat pays sont représentées, même s'il est fort probable que l'échantillon n'est pas socialement représentatif dans ses proportions.

Parmi les paysans, les laboureurs (45 hommes) sont un peu moins nombreux au total que brassiers, journaliers et vigneron réunis (49). En général ils ne savent pas signer leur nom. Les artisans se répartissent dans un large éventail de métiers : maçon, scieur de bois, charpentier, menuisier, tonnelier, tuilier, moulier, forgeron, charron, menuisier, meunier, cardeur, tisserand, tailleur d'habits... Ici, les signatures sont rares sans être vraiment exceptionnelles.

Le monde paysan masculin est mieux représenté dans les testaments « catholiques ». Inversement, les catégories aisées occupent une place relativement plus importante dans les testaments « non-catholiques ». C'est particulièrement le cas pour les « demoiselles ».

5. La diversité géographique

Testaments « catholiques » et « non-catholiques », se répartissent très inégalement, ce qui peut parfois avoir un sens.

Certes, la forte concentration à Bergerac de testaments « non-catholiques » (23 sur 24) ne prouve nullement que la ville était alors seulement catholique à 4 %, elle montrerait plutôt que Pierre Pigéard avait bonne réputation dans certains milieux.

Mais la comparaison entre deux paroisses rurales voisines qui ont fourni plus du tiers des testaments est intéressante : Ribagnac (75 testaments, à 90,7 % « catholiques ») et Monbazillac (78 testaments, à 57,7 % « non-catholiques »). Les registres paroissiaux catholiques confirment cette différence. Pour les baptêmes (tous catholiques), la moyenne annuelle place Monbazillac nettement en tête : 29,9, au lieu de 14,9 pour Ribagnac, indice d'une population plus nombreuse. Mais pour les mariages l'écart est beaucoup moins fort : respectivement 5,5 et 5,1. Et les sépultures jugées catholiques à Ribagnac : 6,9 en moyenne, dépassent nettement celles de Monbazillac : 5,6¹³. On se marie moins, on meurt moins dans les normes à Monbazillac. Dans cette paroisse, à la veille de sa mort l'Église réformée était bien en vie¹⁴. En dépit des abjurations « en foule » (écrivit alors le curé) de l'été 1685 et des interdits légaux, les traces de cette existence, et peut-être aussi des violences qui l'ont tuée, resteront quelque temps perceptibles.

Les observations qui précèdent méritent d'être complétées par l'examen attentif de trois cas remarquables.

IV. Trois testaments, trois cas remarquables

1. Éléazar de Luxe, vicomte de Monbazillac (4 décembre 1700) : un testament richement catholique

Éléazar de Luxe, chevalier, seigneur baron de Capien, conseiller de Langoiran, était un noble du Bordelais¹⁵. Fils de Josué de Luxe et de Catherine de Lauvergnac, il avait épousé Marie de Belrieu en 1667, acquis en 1670 l'office d'avocat général à la Chambre de l'édit de Guyenne, ce qui en faisait l'un des grands notables huguenots de la province¹⁶. Puis la Chambre de l'édit disparut

13. Pour Monbazillac : années 1698-1734 ; pour Ribagnac : années 1703-1734.

14. COSTEDOAT, 2001, p. 549-577.

15. Langoiran est à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bordeaux, Capien à quatre ou cinq kilomètres de Langoiran.

16. COYNE, 1986. Jean de Belrieu, sieur de Tiregan, maire de Bergerac, fit partie du clan qui poussa la ville révoltée à se rendre en 1621 au roi Louis XIII. On trouve ensuite plusieurs familles de ces ralliés dans la Chambre de l'édit.

(1679), Marie de Belrieu mourut. Éléazar de Luxe devint membre du parlement de Guyenne, mais au prix d'une abjuration. Le 19 juillet 1685, il épousa devant le curé de Monbazillac la vicomtesse Marie de Barraud, veuve, soixante ans, qui venait d'abjurer le même jour en grande pompe, quelques semaines avant les dragonnades¹⁷. Le couple choisit pour sa résidence principale le château de Monbazillac (fig. 5) que le nouveau vicomte trouva vide et fit meubler. Éléazar de Luxe fut en Bergeracois un sage auquel on avait recours pour des arbitrages éteignant des procès. En 1686 il fut plusieurs fois le témoin d'abjurations organisées au château, dans lequel il fit bâtir une chapelle en 1691¹⁸.

Le 4 décembre 1700 au château de Monbazillac, Éléazar de Luxe, malade, élabore son testament avec Pierre Pigeard. Par la richesse de ses dispositions religieuses catholiques, le texte se distingue fortement de beaucoup de ceux recueillis par le notaire.

« ... En premier lieu a dévotement fait le signe de la croix, récité tout haut le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, recommandé son âme à Dieu, le suppliant par les mérites de la mort de notre seigneur Jésus-Christ, lui vouloir pardonner ses fautes et péchés et recevoir son âme en son Saint Paradis, son corps être enseveli dans l'église dudit Monbazillac et au milieu d'icelle, dans le corps entre le grand autel et la porte de l'église, où il sera porté immédiatement après son



Fig. 5. Le château de Monbazillac.

17. Registre paroissial de Monbazillac. Marie de Barraud avait 80 ans ou environ à son décès (29 septembre 1705), elle fut inhumée dans l'église de Monbazillac, en présence de cinq cures.

18. Registre. Pigeard, nombreuses minutes, particulièrement 1691, n° 111, 1692, n° 16. Registre paroissial de Ribagnac (1686) pour les abjurations.

décès et d'abord enterré, sa tête tournée vers l'autel, où sera appelé douze prêtres et douze pauvres priant Dieu pour le salut de son âme, prohibant toutes autres honneurs funèbres. Autour de laquelle église paroissiale ledit seigneur testateur veut être peint en noir dedans et dehors une litre et ceinture où pendra l'écusson de ses armoiries, auxquels douze pauvres sera aumôné ce que la charité et prudence de Madame de Capiant trouvera bon. Item donne et lègue ledit seigneur testateur aux R. P. Récollets du couvent de Bergerac 200 livres pour prier Dieu pour le salut de son âme et de la manière qui sera réglée par le R. P. gardien qui est à présent audit couvent auquel ledit seigneur testateur a eu et a toujours toute confiance. Item donne et lègue ledit testateur au couvent des Religieuses de la Foi du bourg de la Madeleine de Bergerac la somme de 100 livres pour être employée à soutenir les charités dudit couvent et leurs fonctions et particulièrement soutenir les pauvres de la Madeleine et Saint-Christophe, sans que le couvent des Religieuses de la ville de Bergerac y puisse avoir de part... ».

Ce testament colore l'image d'un grand notable bien intégré dans le nouvel ordre catholique et royal. Le legs fait aux récollets leur fut versé le 29 avril 1701.

L'inventaire des meubles du défunt, effectué le 9 mai 1701, précise qu'il est mort au château de Monbazillac le 22 décembre 1700. Mais on cherche en vain dans les registres paroissiaux la trace de sa sépulture et des funérailles solennelles prévues¹⁹.

Il y aurait a priori contradiction entre un tel testament et un décès « non-catholique ». Mais alors une seconde tourmente de re-conversions forcées, à grands coups de dragonnades, soufflait sur le Bergeracois²⁰.

Entre catholicisme et protestantisme, entre César et Dieu, dans quelle disposition d'esprit Éléazar de Luxe est-il mort ?

2. Charlotte de Solminiac, dame de la Joubertie (7 juillet 1728) : un testament amphibie

Dans ses signatures son patronyme est écrit Soulminiac, Solminihac, Solminiac... Elle fait son dernier testament clos le 7 juillet 1728 au château de la Joubertie à Colombier²¹.

19. Le registre paroissial de l'année 1700 a été conservé sur des feuillets non-liés. Dans la « collection communale » des Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.) (série E dépôt), un feuillet manque (fin 1700-début 1701). Dans la « collection départementale » (A.D.D., 5 E 269.1) on passe d'un baptême (12 décembre 1700) à un autre baptême (6 janvier 1701), sans hiatus. Aurait-on pu alors négliger de mettre en mémoire des funérailles hautement édifiantes ?

20. Voir notamment CHARRIER, t. XI, 1902. On y trouve (p. 159-163) deux suppliques de protestants de Bergerac, dont une datée du 16 décembre 1700, qui s'accordent avec le récit de Jean Marteilhe parlant de « missionnaires bottés ».

21. Pierre Pigeard écrit plusieurs fois Joubertie, parfois Jobertie. Comme le « o » de Solminiac, celui de Jobertie valait un « ou » dans l'accent d'oc. Il est devenu un « au » (Jaubertie) sur les cartes de Cassini et de Belleyme, et aujourd'hui.



Fig. 6. Abjuration de Charlotte de Solminiac, 6 mai 1664, registre protestant, Archives municipales de Bergerac.

Fille de Charles de Solminiac, écuyer, sieur de la Boyssière, et de dame Isabeau de Vivant, elle avait abjuré le catholicisme, le 6 mai 1664, devant le pasteur Arbussy et six anciens de Bergerac²² (fig. 6). En 1678, elle fut accusée par l'archiprêtre de Bouniagues d'avoir obligé une de ses servantes « de se pervertir et de faire profession de la R. P. Réformée ».

Elle épousa Jacquelin de Beynac, chevalier, seigneur de Lacouture, encore en vie en 1680, puis, devenue veuve, Antoine de Hautefort, chevalier, seigneur de Vodre²³, décédé avant elle, sans lui donner d'enfants survivants. Les auteurs de la généalogie familiale signalent que le second mariage fut contesté, pour cause de religion pensent-ils. Ils supposent qu'elle avait finalement abjuré, au vu de son testament²⁴.

Abjuré, probablement... A-t-elle eu le choix ? Mais dans quelle religion est-elle morte ?

Le testament est un testament clos. Il révoque celui du 3 février 1727. Il a été remis le 7 juillet 1728 à Pierre Pigeard pour l'acte de clôture, en présence de sept témoins, parmi lesquels on remarque les curés de Colombier et de Monbazillac. Ce luxe de précautions pourrait s'expliquer notamment par l'importance d'une succession de 33 400 livres pour les legs particuliers seulement.

Au début du testament, l'invocation pieuse est d'une longueur inaccoutumée :

22. A.M. de Bergerac, registre protestant. Le texte du registre contient une déclaration détaillée : elle veut « vivre et mourir » dans la religion réformée, elle renonce à l'invocation des saints liée au purgatoire, ne croit pas au « prétendu sacrifice de la messe », elle promet de « se soumettre aux règles de la discipline et de ne retourner jamais plus à la messe ». Le lendemain, elle renouela ces engagements en public.

23. Aujourd'hui Vaudre (commune de Gabillou), à 10-15 km au sud-est d'Hautefort. Il y avait là un repaire noble et au XVII^e siècle un culte réformé de fief : un Mémoire de l'intendant de Bordeaux cite en 1682 parmi les gentilshommes faisant faire chez eux l'exercice de la RPR : « le sieur d'Hautefort de Gabillou, à Gabillou... » (*Archives historiques de la Gironde*, t. 15, p. 513).

24. FAYOLLE et al., 1905, p. 108-109.

« Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le Ciel et la Terre, amen.

Moi, Charlotte de Solminiac, veuve de Messire Antoine de Hautefort, chevalier, seigneur de Vodre, étant dans ma maison de la Jobertie [...] étant en bonne santé [...] voulant disposer des biens que Dieu m'a donnés dans ce monde, pour le faire en bonne chrétienne, je commence en invoquant Mon Dieu le père tout puissant, au nom et par le mérite de son fils bien aimé notre seigneur Jésus-Christ, de vouloir me pardonner tous mes péchés et laver mon âme dans le sang précieux qu'il a répandu sur l'arbre de la croix pour la rémission de nos offenses, ainsi que lors qu'il lui plaira que mon âme se sépare de mon corps elle soit reçue dans l'assemblée des anges et des saints²⁵ pour être rendue participante à la Béatitude Éternelle.

Je laisse le soin de la sépulture de mon corps à la discrétion de mon héritier bas nommé, voulant qu'il soit enseveli suivant la simplicité chrétienne. Je donne et lègue aux pauvres de la paroisse de Colombier la somme de 200 livres, une fois payée après mon décès par mon héritier bas-nommé et distribuée par lui et par Monsieur le Curé dudit Colombier... ».

Ni signe de la croix, ni sépulture précisée, ni messes... Mais une collaboration prévue entre l'héritier et le curé en faveur des pauvres, et deux prêtres présents encore à l'ouverture de ce testament par Pigeard (20 février 1732)²⁶.

L'acte d'ouverture précise que le décès a eu lieu le 27 novembre 1731, à la Joubertie. Mais on cherche en vain dans le registre paroissial de Colombier l'acte de sépulture. La Joubertie est passée aux Saint-Ours, comme le souhaitait la testatrice.

Entre catholicisme et protestantisme, entre César et Dieu, dans quelle disposition d'esprit Charlotte de Solminiac est-elle morte ?

3. David-Louis Eimar, sieur de Roque, lieutenant criminel de Bergerac (7 décembre 1724) : un testament « non-catholique »

Né le 11 janvier 1670, il a été baptisé par le pasteur Faucon à Bergerac le 16 janvier 1670 (fig. 7). Sa famille, des notables bergeracois, marchands, avocats, médecins, était protestante. On ignore où et quand son père, Isaac Eimar de Boisse, avocat²⁷, abjura pour devenir en 1685 le lieutenant criminel au sénéchal de Bergerac, présent à plusieurs abjurations lors des dragonnades, notamment, le 1^{er} septembre 1685, à celle de sa fille Marie, 16 ans et le 27

25. Cette référence aux saints est chrétienne, au sens large, pas spécialement catholique ; n'étant pas liée au purgatoire, elle ne renie pas l'engagement de 1664.

26. De même, le curé de Pomport était témoin, le 10 mars 1701, au testament « non-catholique » des deux frères de Coursou, Daniel et Jean ; le second était lieutenant au régiment de Pontieu.

27. v. 1631-1702. Il signe Eimar de Boisse. D'autres membres de la famille signent Aima, Eyma. Les registres de Saint-Jacques notent plusieurs fois, pour d'autres, Eymar ou Eymard. Un patronyme qui subsiste aujourd'hui en Bergeracois. Pourvu par lettres du 6 novembre 1684, installé le 7 février 1685, inhumé le 4 octobre 1702 dans l'église Saint-Jacques.

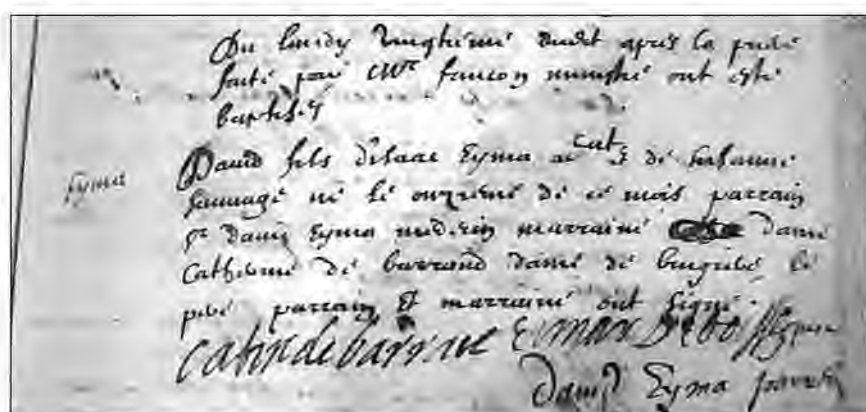


Fig. 7. Acte de baptême de David Eymar, janvier 1670.
 Archives municipales de Bergerac.

mars 1686 au « supplément des cérémonies » du baptême de sa fille Judith, rebaptisée Marguerite. David-Louis a succédé à son père dans la charge de lieutenant criminel en 1702-1703.

Il a vendu l'office pour 15 000 livres, le 3 octobre 1724²⁸, à Élie-Joseph Gontier de Biran, subdélégué, qui lui succèdera le 13 juin 1728. Cette vente est-elle due à une nécessité financière ? L'acte précise que sur cette somme 9 500 livres seront employées « au remboursement des droits docteurs de dame Marie de Conseil épouse dudit sieur Eymar ». Ou bien liée à une évolution du pouvoir royal, repris par la passion triste de l'uniformisation religieuse ? La déclaration royale du 14 mai 1724 présageait (article XII) une surveillance accrue de l'orthodoxie des juges. Et M. de Biran a montré en d'autres occasions qu'il savait utiliser la conjoncture à son profit.

Le testament (fig. 8) est un modèle de testament « non-catholique » :

« Je David Eymar Lieutenant criminel et habitant dans la presant ville, estant en mes bons sens, memoire et antendement et en bonne santé, parlant, oyant, voyant et cognoissant, scachant très bien qu'il n'y a chose plus certaine que la mort ny rien de plus incertain que l'heure d'icelle a cette cause je n'ay voulu décéder sans faire mon testament clos et disposer des biens que Dieu m'a donnés en ce monde afin que entre les miens il n'y ayt question ny débat en la forme et manière que cy après. En premier lieu je recommande mon âme à Dieu et le supplie de me pardonner mes fautes et péchés et recevoir mon âme en son saint paradis. Je veux mon corps estre enterré où il plaira à mon héritière bas nommée et pour toutes mes honneurs funèbres et ausmones je m'en remets à la discrétion charité et prudence de mon héritière bas nommée je donne et lègue

28. A.M. de Bergerac, *Livre de raison d'Élie-Joseph Gontier de Biran*.

donation a cause de mon couteur
 par la meillieur femme que m'adonjour
 de droit priant bon Dieu jurez a
 que il n'ay rien de faire a la terre
 je contene aux 1200 livres que j'ay fait
 merite par mon service de la terre
 de mon Garillan en quel pays et de
 antiere confiance que j'ay leu de
 releu et signe au bas et au bas de
 chaque page de mon propre main
 a Bergerac le 2^{me} Decembre 1724
 Eimar
 D'Alta mon Garillan pour avoir escrit
 le dit testament a la priere du dit
 testateur
 J'ay fait le dit testament par lequel
 (aupres l'É. B. n. 6. le 24 août 1728) le dit
 testateur fait son testament pour le 1000
 d'Alta mon Garillan
 C'est le dit testament et le dit testament
 Contene de mon couteur

Fig. 8. Testament de David Eimar, 1724, registre du notaire Pigeard.

a Olimpe Eymar ma sœur germaine la somme de cinq cents livres payables
 deux ans apres mon décès. Et parce que le chef et le fondement de tout bon
 et vallable testament est l'institution d'héritier je fais nomme crée et institue
 pour mon héritière universelle en tous et un chasqu'un mes biens meubles et
 immeubles présents et à venir scavoir est Marie Eymar ma sœur germaine²⁹
 [...], je casse et révoque et annule tous autres testaments codicilles donations et
 autres dispositions que je pourrois avoir cy devant fait voulant celui cy estre le

29. Il n'est question ni d'épouse ni d'enfants. C'est Marie qui demandera l'ouverture du testament, le 21 août 1728.

mien dernier et dernière volonté et ou il ne pourroit valoir par testament qu'il vaille par codicille ou donation a cause de mort en la meilleure forme que valoir pourra de droit priant tous sieurs juges a qui il apartiendra faire entretenir le contenu aux présentes que j'ay fait escrire par monsieur d'Alba vicomte de Monbazillac en qui j'ay une entière confiance que j'ay leu et releu et signe au bas et au bas de chasque page de ma propre main. »

Et ce magistrat, signataire d'un testament que d'aucuns qualifieraient de « protestant », est mort selon toute apparence dans les normes : c'est le registre catholique de l'église Saint-Jacques de Bergerac (fig. 9) qui donne la date de

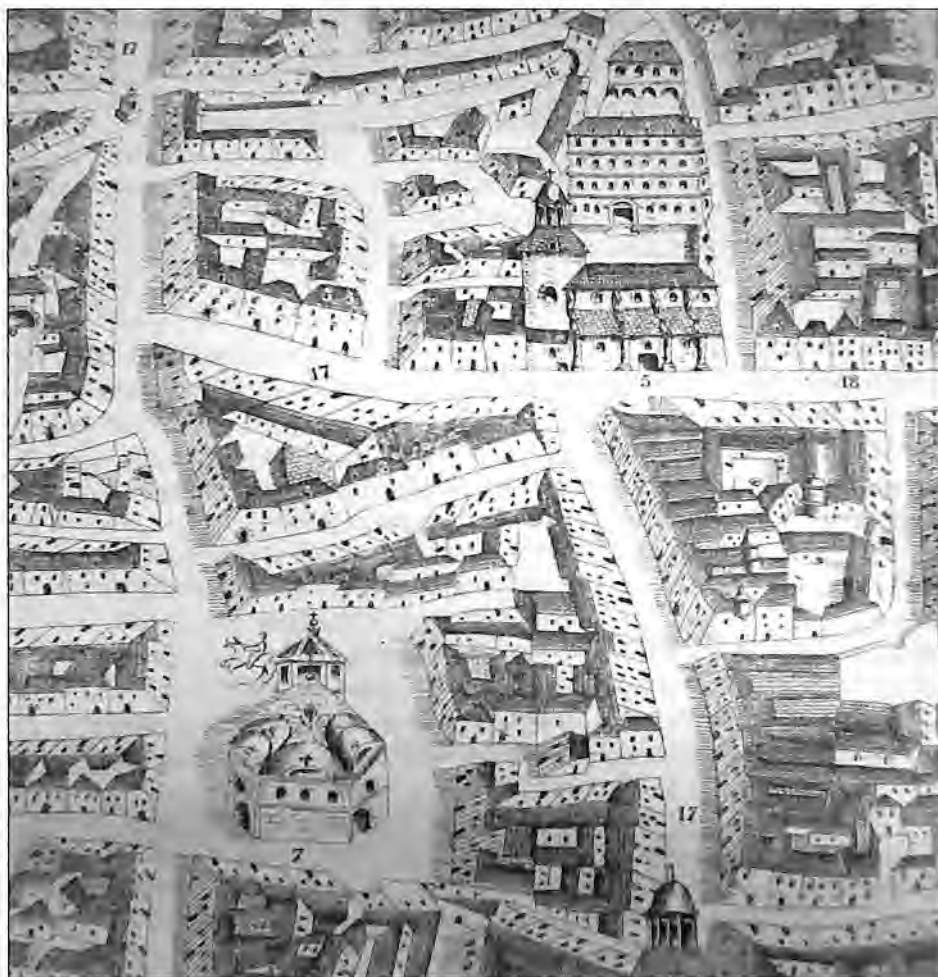


Fig. 9. Extrait du plan de Bragera, XVIII^e siècle (DURAND, 1888). On peut y voir, représentés de façon réaliste, le temple (7), détruit en 1682, l'église Saint-Jacques (5) et la Mission catholique. Ce dernier bâtiment avait alors trois étages. Il menaçait de s'écrouler en 1800. Il n'a plus qu'un étage aujourd'hui.

son décès, survenu le 8 août 1728, « après avoir reçu tous les sacrements ». Il fut inhumé le lendemain dans cette église, en présence de deux prêtres, dont le curé de Bergerac, Louis de Froydefont.

Entre catholicisme et protestantisme, entre César et Dieu, dans quelle disposition d'esprit David-Louis Eymar est-il mort ?

V. Le syndrome du sondage (le testament) et de l'isoloir (la sépulture)

Chacun le sait, sondage et isoloir ne s'accordent pas nécessairement.

Les testaments relèvent du sondage, il serait imprudent de prétendre y découvrir le tréfonds de la sensibilité religieuse. Avant d'en tirer des conclusions, leur examen mériterait manifestement d'être complété au cas par cas par la vérification du lieu de sépulture. Dans sa courageuse recherche, riche en références savantes, du « sentiment religieux intime » dans le groupe étudié, Michel Combet n'a pas effectué cette vérification, c'est un peu dommage lorsqu'on traite des amphibies bourgeois de Bergerac³⁰.

Certes, la tâche serait ingrate, notamment parce que ces bourgeois mouraient parfois hors de la ville, dans leur campagne. Mais elle paraît incontournable au vu de l'objectif. Et à partir de 1736 elle est quelque peu facilitée par la présence du registre « protestant » n° 7 aux Archives municipales de Bergerac, ouvert en vertu de la déclaration royale du 9 avril 1736 pour faire « la preuve du décès de ceux à qu'y la sépulture ecclésiastique est refusée ». Mais il faut être attentif à ces derniers termes. Elle est refusée par le clergé catholique à ceux qu'il ne reconnaissait pas pour les siens.

C'est-à-dire ? Seulement des crypto-huguenots ? Selon le *Rituel* du diocèse de Sarlat de 1708 (fig. 10), qui se réfère aux « saints canons faits à ce sujet », la sépulture ecclésiastique est exclue, pour les adultes, « aux Infidèles, aux Payens, aux Juifs, aux Hérétiques [...], aux Apostats [...], aux Schismatiques, aux Excommuniés », ainsi qu'aux suicidés, à ceux tués en duel (avec des réserves), à ceux qui ont négligé la confession annuelle et la communion pascale, aux « Usuriers déclarez », aux comédiens, etc. Ce qui laissait une marge d'appréciation aux curés.

On se trouve ici devant un immense marécage d'incertitudes. Sur les destinées particulières certes, mais encore sur l'état religieux dans la vieille chrétienté du Bergeracois après moins d'un siècle de tentatives, calviniste et tridentine, visant à normaliser un syncrétisme multiséculaire. Plusieurs auteurs, non des moindres, nous ont mis en garde sur la difficulté d'appréhender

30. COMBET, 2002, p. 388 et ss. L'auteur a eu accès aux minutiers Pigeard (voir p. 506).

milieu du XVII^e siècle encore, la situation paraît spécialement lamentable » ; il constate qu'en 1729, « dans le domaine de la vie paroissiale beaucoup reste à faire » ; il met en évidence les efforts de l'évêché pour modeler le clergé selon les normes tridentines, qui interdisent notamment le cumul des bénéfices et la non-résidence ³².

Dans le diocèse de Sarlat, les *Rituels* ne témoignent pas d'un catholicisme sûr de lui et dominateur au début du XVIII^e siècle. Les évêques veulent que leurs curés soient des modèles. Celui de 1708 les met en garde : « l'avarice [attachement excessif aux biens matériels] et la symonie sont des crimes si énormes [que les prêtres] doivent être attentifs à éviter même le soupçon de ces crimes ». Celui de 1729 leur dit qu'il est de leur devoir d'édifier le peuple, « tant par leur piété et la pureté de leurs mœurs, que par la modestie de leurs habits et la bienséance de tout leur extérieur ». On l'a vu, la sépulture catholique est refusée dans plusieurs cas. Il est recommandé aux exorcistes d'éviter les abus qui pourraient donner prise « au mépris des hérétiques et aux railleries des libertins [des libre-penseurs] » et de ne pas « consulter les magiciens et sorciers pour dissiper ces charmes ». Un terrain à conserver en l'améliorant, plus qu'un territoire dominé en situation de monopole.

Étienne Sirven, un prêtre originaire de Saint-Sauveur de Clérans (aujourd'hui de Bergerac), apparaît dans les minutiers Pigeard le 6 avril 1709 comme curé et habitant de Saint-Sauveur et curé de Lalandusse (juridiction de Cahuzac, archiprêtre de Bouniagues, aujourd'hui en Lot-et-Garonne). Le 30 avril 1709, il échange sa cure de Saint-Sauveur pour celle de La Conne-Les-Bergerac. En 1711, il est désigné comme curé de Lalandusse et de La Conne, habitant La Conne. En 1712, comme curé de Saint-Jean de Cours (de Pile), y habitant, il résigne alors sa cure en cour de Rome, sans « aucun dol, fraude, simonie... » en se réservant annuellement sa vie durant 100 livres « ou le quart des fruits et revenus de ladite cure ». Entre 1721 et 1730 enfin, on le trouve curé et habitant de La Conne où il résida à Peyrelevade, et où il a été inhumé en 1733, âgé de 68 ans, dans le sanctuaire de l'église. Dans son testament de 1728 il lègue son pré de Baset à Cours-de-Pile aux missionnaires de Sarlat (ou à défaut d'acceptation à ceux de Périgueux) : le revenu en sera consacré à une mission à Cours (où il y avait eu un temple) « à perpétuité et à jamais de cinq en cinq ans ».

Ce diocèse était-il plus avancé que celui de Périgueux dans la normalisation tridentine ?

2. Quel calvinisme en Basse-Guyenne avant la Révocation ?

Ici encore l'incertitude est grande. Dans ce qu'elle désigne comme un « survol historique », Janine Garrisson décrit un huguenot synthétique, entre

32. MANDON, 1982, p. 26-40.

XVI^e et XX^e siècles, sans montrer son éventuelle originalité comparativement aux autres sujets de Louis XIV³³. Mais Élisabeth Labrousse a rappelé qu'au XVII^e siècle, comme les évêques, les consistoires parvenaient mal à faire respecter les normes nouvelles ; et que ce n'était pas « leur moralité quotidienne, mais bien leur pratique religieuse qui distinguait au premier chef les réformés français de leurs compatriotes catholiques, dans des couches sociales comparables³⁴ ».

Localement, à la même époque, consistoires et synodes provinciaux de Basse-Guyenne (province dont dépendaient les Églises du Périgord) multiplient les efforts pour tenter de normaliser les mœurs des fidèles. En 1668, à l'occasion du synode provincial de Monpazier, le colloque du Périgord déplore que des fidèles prennent des parrains ou marraines catholiques aux baptêmes de leurs enfants, que plusieurs soient inattentifs lors du culte, ne se découvrent pas, ne fléchissent point les genoux « dans le temps que les ministres prioient Dieu » ; le synode condamna « l'obstination aveugle des peuples » de la province, « leurs insolens déportemens, tellement qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans nos troupeaux que les jeux de cabaret et les danses et que par les jeux l'on perd son temps, son bien et les occasions d'exercer la piété et la charité, d'où naissent mille querelles contre le prochain et mille blasphèmes... ». En mars 1671, le consistoire de Bordeaux fait savoir que « considerans l'estat deplorable des Esglizes de ceste province et la nécessité qu'il y a de s'humilier extraordinairement devant Dieu pour destourner les effaictz de sa colère dont nous sommes menacés [ils] ont resoleu de célébrer un jusne dans leurs esglizes le vandredy de la semaine qu'on appelle sainte ». Celui de Bergerac adhéra à cette initiative en appelant les Églises voisines à l'imiter.

Le synode provincial de Bergerac (3 novembre 1677) « considérant avec un extraime regret le lamentable estact de nos esglizes de cette provinse, l'impénitence des peuples et leur abandon de toute dissolution au grand opprobre de nostre proffection » ordonne qu'un jeûne soit célébré le 2 février suivant dans toutes les Églises de la province « pour prevenir les jugemens de Dieu par une vraie repentance... ». Et pourtant, même au temple et lors des cultes on avait du mal à obtenir des fidèles un comportement satisfaisant. Le synode provincial de Clairac (6 septembre 1679) demande aux consistoires d'ordonner « aux femmes et aux filles de ne porter poinct de mouches au visage dans les temples, de n'avoir poinct de jupes trainantes lorsqu'elles participent à la Ste Cene et de ne se faire poinct porter la queue de leurs jupes dans lesdicts temples ». Celui de Sainte-Foy (3 décembre 1681) rappelle cette interdiction,

33. GARRISSON, 2000.

34. LABROUSSE, 1985, p. 77-82. Philosophe et historienne, protestante, É. Labrousse (1914-2000), a côtoyé le monde amérindien, elle y a constaté, comme l'a fait J. Delumeau, qu'en terre dite « de chrétienté » on pouvait avoir un « comportement religieux sans être forcément chrétien ». Elle a développé cette idée, alors que nous parlions des « catholiques amphibiens » du Bergeracois et de l'enquête de Brard.

en ajoutant : « La compagnie a tenu à propos de réitérer les exortations si souvent faites au peuple de se mettre à genoux lorsqu'on priera Dieu et aux hommes de se tenir descouvertz pendant la lecture de la parolle de Dieu et de ses commendemens, pendant le chant des pseumes et l'administration des sacremens [...] La compagnie regarde encore comme un grand mal que l'on se tienne hors du temple pendant que le lecteur lit la parolle de Dieu dans le temple, comme aussy que l'on sorte du temple avant la bénédiction... ». Il ordonne un jeûne pour le 15 avril suivant, pour « attirer les grâces de Dieu » « et achever de nous corriger de nos vices qui sont tousjours tres grandz ³⁵ ».

Les obstinés huguenots locaux rejetaient le papisme. Jusqu'à quel point le calvinisme avait-il imprégné leurs esprits ? Faut-il rappeler que c'est Bergerac la huguenote qui, en 1598, conforta la légende de saint Front terrassant le dragon et qu'au XVII^e siècle les huguenots locaux faisaient « rire Mardi gras ³⁶ » ? Que leurs réactions à la Révocation furent fort diverses ?

3. 100 % de chrétiens en Bergeracois entre 1686 et 1734 ?

Élisabeth Labrousse pouvait l'assurer sans risques, « la France de Louis XIV ne comptait pas vingt millions de bigots de l'une et l'autre confession ». Comptait-elle vingt millions de chrétiens ? Les *Rituels* du diocèse de Sarlat évoquent, on l'a vu, un environnement où libre-penseurs, païens, adeptes de la sorcellerie et autres sont présents.

Quel sens donner à ces formules régulièrement rencontrées dans les registres de Saint-Jacques de Bergerac lors d'abjurations : « de toutes les hérésies et notamment de celle de Calvin » ou encore : « renoncer aux hérésies de Calvin et à toutes les sectes et opinions » ? Que signifie le très faible pourcentage, parmi les « catholiques » des minutiers Pigeard, de demandes de messes pour le salut de l'âme, signalé ci-dessus ? Et quelle était exactement la foi d'une génération dans laquelle des consciences avaient été achetées (caisse des conversions et autres pratiques), avant même le grand tohu-bohu des consciences violées par dragons et religieux, imposant la norme tridentine au nom d'un Dieu d'amour ? La foi des voisins catholiques ayant assisté à ces achats et à ces violences ? La réaction de tel ou telle personne, dans cette génération ? Léonard, parle d'un « épuisement religieux » à la fin du règne de Louis XIV, un effet selon lui du « césaropapisme ». Il ajoute : « Il va de soi que les hypocrites abondent ³⁷ ».

Avec la croyance en l'au-delà (les croyances), le doute, l'indifférence, l'athéisme, sont des composantes de l'esprit humain. Au XVI^e siècle, on

35. Archives nationales, TT 254 (xvi) ; A.D.D., J 1934 ; A.M. Bergerac, copies du XVII^e siècle dans le registre de Monbazillac. Le scribe a placé par erreur le synode provincial de Bergerac du 3 novembre 1677 en 1678.

36. COSTEDOAT, 2008, p. 188-195 et 2002, p. 254-257.

37. LÉONARD, 1988, t. III, p. 30.

s'interroge parfois sur certains condamnés à mort du parlement de Bordeaux.
« Hérétiques », ou impies ?

En 1841, tout le monde était-il catholique, protestant ou israélite en Dordogne ? C'est ce que feignait de considérer, le 1^{er} décembre 1841, le préfet Romieu, quand il apposa sa signature aux résultats d'un recensement religieux divisant la population du département en 98,88 % de catholiques, 1,12 % de protestants et 0,001 % d'israélites³⁸, alors que l'enquête de Brard, effectuée sous son autorité, venait de montrer la présence un peu partout de croyances magiques³⁹ !

Il nous manque une histoire de l'hypocrisie, nous ne devons pas feindre de l'ignorer.

En 1922 encore, l'abbé Georges Julien (Georges Rocal), montrait la persistance, dans les campagnes, de « vieilles dévotions populaires » au XIX^e siècle et au début du XX^e⁴⁰. Citant Renan, il y voyait « le reste d'un autre monde peu orthodoxe », pas très catholique, auquel les curés de campagne étaient confrontés en Périgord. Il le déplorait : « Pour trop de paysans la religion consiste en un ensemble de rites. Il n'y a pas en eux de Vie chrétienne, mais du Formalisme... ». N'ayant pas utilisé l'enquête de Brard, il a cru pouvoir minimiser, en Bergeracois, l'importance de ce qu'on a appelé une « religion de la terre ». Avec cette dernière, avec toutes les autres constructions de l'esprit, la difficulté serait immense de déceler un « sentiment religieux intime » à partir des seuls testaments Pigeard, dans le monde rural du plat pays de Bergerac⁴¹, comme en ville d'ailleurs.

Ces testaments « catholiques », « non-catholiques », que nous disent-ils sur leurs auteurs ? Entre 1686 et 1734, dans une légalité césaropapiste et face à une multitude de données inconnues qu'il ne faut pas négliger ou feindre d'oublier, ils n'aident guère à répondre aux questions qu'on se pose. Mais ils condamnent à s'en poser.

R. C.

38. A.D.D., 6 M 15. Dans le canton de Bergerac : 16 057 catholiques, 882 protestants, 6 israélites ; dans celui de Sigoulès : 9 732 catholiques, 824 protestants ; dans celui d'Eymet : 6 423 catholiques, 360 protestants. Ce recensement avec mention de la religion, peu connu, semble avoir été ordonné par une lettre du ministère de la Justice et des Cultes du 21 juin 1841. Voir pour l'arrondissement COSTEDOAT, 2000, carte p. 44.

39. COSTEDOAT, 1987, p. 130-134. L'évocation ne se voulait pas exhaustive.

40. ROCAL, 1977.

41. Dans les années 1990, une dame âgée, retraitée agricole, m'a raconté que, dans le passé, le cercueil d'un aïeul, enfoui trop superficiellement, ayant été déterré en labourant, on s'était empressé de réenfouir le défunt par crainte d'en être tourmenté. Cette dame était une huguenote du Bergeracois... Philippe Ariès évoque « des croyances que l'on supposait perdues et qui n'étaient que souterraines » (ARIÈS, 1977, p. 287).

Bibliographie

- ARIÈS (Philippe), *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1975.
- ARIÈS (Philippe), *L'homme devant la mort. Le temps des gisants*, Paris, éd. du Seuil, 1977.
- BENOIST (Élie) *Histoire de l'Édit de Nantes... jusqu'à l'Édit de Révocation en octobre 1685*, Delft, t. V, 1696.
- CHARRIER (Gustave), *Les Jurades de la ville de Bergerac*, t. XI, Bergerac, IGSO, 1902.
- COMBET (Michel), *Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle*, Bordeaux, éd. Fédération Historique du Sud-Ouest, 2002.
- COSTEDOAT (René), *Le Peuple « rebelle » des huguenots de Bergerac entre despotisme et tolérance*, Périgueux, éd. Guliver, 1987.
- COSTEDOAT (René), in *Actes du colloque Jules Steeg, Libourne, 7 novembre 1998*, Libourne, éd. Société historique et archéologique de Libourne, 2000.
- COSTEDOAT (René), « Le « Registre » de l'Église réformée de Monbazillac (XVII^e siècle) », *Bulletin de la Société historique du protestantisme français*, t. 147, 2001.
- COSTEDOAT (René), « Bonne bouffe et crises alimentaires en Bergeracois au XVIII^e siècle », in *Du bien manger et du bien vivre à travers les âges et les terroirs, actes du LIV^e congrès d'études régionales de la FHSO, Brantôme, 2001*, Pessac, éd. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2002.
- COSTEDOAT (René), « Sornette, légende et autres fables en Bergeracois », *BSHAP*, t. CXXXV, 2008.
- COYNE (P.-L.), *Bulletin de liaison du Cercle généalogique du Sud-Ouest*, n° 14, 1986.
- DELUMEAU (Jean), *Le christianisme va-t-il mourir ?*, Paris, éd. Hachette, 1977.
- DURAND (Charles), « Un « plan de Bragera » (1651-1654) », *BSHAP*, t. XV, 1888, p. 275-276.
- FAYOLLE (marquis de), SAINT-SAUD (comte de), HUET (Paul), *La famille et les origines du vénérable Alain de Solminihac. Généalogie, Étude critique, historique et archéologique*, Paris, éd. Daragon, 1905.
- GARRISSON (Janine), *L'Homme protestant*, Bruxelles, éd. Complexe, 2000.
- LABROUSSE (Élisabeth), « Une foi, une loi, un roi » ? *La Révocation de l'édit de Nantes*, Paris, Genève, éd. Payot/Labor et Fides, 1985.
- LÉONARD (Émile-Guillaume), *Histoire générale du protestantisme*, Paris, éd. Quadrigel/PUF, 1988.
- MANDON (Guy), *La Société périgorde au siècle des Lumières. Le clergé paroissial*, Périgueux, éd. Médiapress, 1982.
- PILATTE (Léon), *Édits, déclarations et arrêts concernant la Religion P. Réformée, 1662-1751 - Précédés de l'Édit de Nantes...*, Paris, Libr. Fischbacher, 1885.
- ROCAL (Georges), *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1977 (rééd.).
- VOVELLE (Michel), *Mourir autrefois*, Paris, éd. Gallimard/Julliard, 1974.
- VOVELLE (Michel), *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, éd. du CTHS, 1997.

L'enfance et la jeunesse en Périgord de Guillaume- Joseph Chaminade (1761-1850)

par Patrick PETOT

L'année 2011 marque le 250^e anniversaire de la naissance à Périgueux, le 8 avril 1761, de Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur de l'Institut des Filles de Marie (1816) et de la Société de Marie (1817). Avec Alain de Solminihac, Guillaume-Joseph Chaminade est l'un des grands noms que le Périgord a donnés à l'Église. Privilège des fondateurs de congrégations, sa notoriété s'est répandue sur les cinq continents où la famille marianiste est aujourd'hui présente dans l'une ou l'autre de ses quatre branches. Si la longue carrière de Guillaume-Joseph Chaminade s'est principalement déroulée à Bordeaux où il mourut en 1850, son enfance et l'essentiel de sa formation appartiennent au Périgord. Il était donc naturel que notre Bulletin s'associât à l'hommage qui lui est universellement rendu et rappelât en quelques pages les années de sa vie précédant son établissement définitif à Bordeaux en avril 1792, peu après son trente-et-unième anniversaire.

I. La famille Chaminade



Fig. 1. La maison natale de G.-J. Chaminade, rue Berthe-Bonaventure à Périgueux.

Guillaume Chaminade est né dans la maison de ses grands-parents maternels ¹, rue Froide (aujourd'hui rue Berthe-Bonaventure, au n° 20), située sur le territoire de la paroisse Saint-Silain. Il était le quatorzième enfant de Blaise Chaminade et de son épouse Catherine Béthon. La plupart d'entre eux moururent en bas âge. Seuls six enfants survécurent, cinq fils et une fille. Quatre entrèrent dans les ordres : Jean-Baptiste (1745-1790), Blaise (1757-1822), Louis (1758-1808) et Guillaume lui-même. François (1755-1843) et Lucrèce (1759-1826) se marièrent ².

Blaise Chaminade avait lui-même onze frères et sœurs. Au moment de la naissance de Guillaume, il était commerçant drapier rue Taillefer ³, après avoir exercé la profession de maître vitrier. Son père, originaire de Saint-Astier, avait été maître sculpteur. Blaise changea d'activité lorsqu'il épousa Catherine Béthon, elle-même fille de commerçants.

Le milieu social d'où est issu Guillaume-Joseph Chaminade est celui des artisans et de la petite bourgeoisie de Périgueux. Blaise Chaminade avait pignon sur rue et possédait la qualité de bourgeois de la ville, dont s'enorgueillaient ses titulaires. Estimant ne dépendre que du roi de France, ils s'intitulaient nobles citoyens de Périgueux ⁴ et se considéraient comme nobles ⁵.

Guillaume-Joseph rapporte, dans les notes qu'il a rédigées en 1808 pour l'éloge funèbre de son frère Louis-Xavier, que son père suivit quelque temps la pratique qui s'était établie parmi les commerçants de Périgueux d'ouvrir leurs boutiques le dimanche pour profiter de l'afflux des campagnards en ville. Mais, au témoignage de son fils, il y renonça, regrettant de s'être laissé séduire par l'appât du gain, au mépris des lois de l'Église et il tint sa boutique fermée les dimanches et jours de fêtes, conformément à la tradition.

Le foyer des Chaminade était en effet marqué par une profonde piété, partagée par l'ensemble de la famille. Certes, en 1759, Blaise Chaminade, qui

1. Selon l'usage, Catherine est venue faire ses couches chez sa mère.

2. François continua et la famille et le commerce de son père. Lucrèce-Marie, devenue veuve et sans enfants, rejoignit plus tard Guillaume-Joseph à Bordeaux pour tenir sa maison.

3. Cette maison correspond à l'actuel n° 32 de la rue Taillefer.

4. Voir Du MAS DES BOURBOUX, 2003.

5. Ils étaient exemptes de la taille, impôt roturier par excellence.

venait de perdre coup sur coup deux de ses enfants âgés de deux et six ans, fut contrarié lorsque son aîné, Jean-Baptiste, vint lui demander la permission d'entrer au noviciat des jésuites de Bordeaux. Malgré son déplaisir et après un temps de réticences, il finit par s'y résigner. Il fondait pourtant de grands espoirs sur ce fils qui venait de terminer de brillantes études au collège de la ville.

En 1762, son deuxième fils, Blaise, lui fit part de son désir d'entrer au couvent chez les Récollets. Il s'y opposa dans un premier temps, mais se laissa ensuite fléchir par son épouse et par la sœur de cette dernière, Marie, tante et marraine du jeune homme, qui lui offrit son anneau de mariage pour payer sa pension au noviciat. Un an plus tard, sous le nom de frère Élie, Blaise prononçait ses vœux solennels⁶.

Guillaume fut baptisé en l'église Saint-Silain⁷ par le curé de la paroisse, Anian Dubois, son parrain étant un ami de la famille, le boulanger Guillaume Moraux.

Nous savons peu de choses de l'enfance de Guillaume Chaminade en dehors de ce que lui-même en a raconté ultérieurement à des proches ou à des familiers. Il se disait redevable à son éducation première de tout le bien qui était en lui. Comme pour les autres enfants, sa mère a joué un rôle central dans sa formation. Sa sœur Lucrèce et son frère Louis n'étaient guère plus âgés que lui. Il n'en était pas moins le petit dernier de la famille. Sa mère l'appelait affectueusement son « petit Minet⁸ ».

En compagnie de son frère Louis, Guillaume, qui s'était choisi le prénom de Joseph lors de sa confirmation⁹, fréquenta l'école de la « Petite Mission », c'est-à-dire le Petit Séminaire. C'est lorsqu'il reçut ce sacrement que, conformément à une ancienne tradition, il fit le choix d'un nouveau prénom. Il s'appela désormais Guillaume-Joseph¹⁰.

Lorsqu'ils furent en âge de commencer leurs études classiques, les deux frères furent envoyés à Mussidan. Ils auraient pu rejoindre le collège de Périgueux. Mais au départ des Jésuites en 1762, l'enseignement fut assuré par les prêtres de la Mission de Périgueux qui décidèrent de passer la main

6. Blaise Chaminade mena une vie religieuse exemplaire. Il exerça quelque temps les fonctions de provincial de son ordre. Il était connu pour sa simplicité, son humilité et l'austérité de sa vie. Durant la Révolution, il partit pour l'Italie avec ses confrères lors de la dissolution des congrégations religieuses et vécut au couvent des capucins d'Assise. Il retourna en France en 1801. Il adhéra au concordat alors qu'il exerçait déjà les fonctions de curé à Coursac puis devint vicaire à Saint-Astier. Il mourut en 1822 en réputation de sainteté.

7. Vendue comme bien national et démolie après la Révolution, elle se trouvait sur l'actuelle place de l'Hôtel de Ville.

8. Lettre de direction à Mademoiselle de Lamourous, 26 juillet 1803 : « Je pourrais vous répéter ce que me dit un jour ma défunte mère dans mon enfance pour vaincre la résistance que j'opposais sans doute à me laisser laver et peigner : *il faut qu'il en coûte*, me disait-elle, *pour être joli* ».

9. La confirmation était présentée dans le catéchisme en usage comme « la récompense de leur sagesse et de la pureté de leurs mœurs ». Guillaume fut confirmé avec son frère et sa sœur par le vieil évêque, M^{re} Jean-Chrétien Macheco de Prémieux, évêque de Périgueux de 1732 à 1771. Voir le *Catéchisme imprimé par ordre de Mgr Jean-Chrétien de Prémieux*, Périgueux, 1750. Louis choisit le prénom de Xavier et Lucrèce celui de Marie.

10. Dans sa signature, il ne mentionnait son prénom de naissance que par la lettre G.

en 1769 et furent remplacés par les Jacobins. L'université de Bordeaux ayant refusé de les agréer, le collège resta de fait sans titulaires pendant deux ans, les Missionnaires de Périgueux assurant malgré tout l'intérim jusqu'à l'arrivée des Doctrinaires en 1771 ¹¹.

Ces difficultés étaient connues en ville. L'aîné des frères Chaminade était rentré en Périgord après la dissolution de la compagnie de Jésus. Après avoir achevé ses études de théologie à Périgueux, il était devenu professeur au collège de Mussidan. Il proposa tout naturellement à ses parents d'y faire venir Louis-Xavier en 1769 et Guillaume-Joseph en 1771. C'est ainsi que trois frères Chaminade se retrouvèrent au collège de Mussidan auquel ils allèrent se trouver liés pendant presque vingt ans.

II. Les frères Chaminade à Mussidan

Le collège de Mussidan avait été fondé en 1744 à l'initiative de l'évêque de Périgueux par un prêtre de la ville, Pierre Dubarail, sur le modèle de la Mission de Périgueux ¹². C'était, selon les termes même de l'évêque, « une Congrégation unique dans son espèce ne dépendant que de l'Évêque, ne s'étendant point hors du diocèse, et formée de prêtres diocésains ¹³ ». La nouvelle congrégation se plaça, comme la Mission de Périgueux, sous l'invocation de saint Charles ¹⁴. Les prêtres qui composaient la congrégation Saint-Charles organisaient des missions et prêchaient dans les environs de Mussidan. En outre, ils éduquaient la jeunesse dans leur établissement qui avait reçu en 1761 le titre et les privilèges de Petit Séminaire. L'institution s'appelait « Collège-Séminaire Saint-Charles ». Jean-Baptiste Chaminade venait d'en prendre la direction. Outre la formation poussée qu'il avait reçue dans la compagnie de Jésus, il possédait le grade de docteur en théologie. Il avait reçu l'ordination en 1769. Il était secondé par Henri Moze ¹⁵, également docteur en théologie.

Guillaume-Joseph rejoignit Jean-Baptiste et Louis-Xavier à Mussidan en 1771 pour y poursuivre ses études. Il avait dix ans. Peu de temps après son arrivée, il fit sa première communion. C'est dans les premiers temps

11. CADILHON, 1995.

12. La Mission de Périgueux reproduisait elle-même le modèle de la Mission de Paris (Lazaristes) fondée par Vincent de Paul. La Mission de Périgueux, placée sous l'invocation de saint Charles Borromée, fut fondée en 1646 par un ami de Monsieur Vincent, Jean de La Crote de Chantérac. Elle se fixait pour objectifs la prédication et la direction du Grand et du Petit Séminaire (d'où les noms de *Grande* et *Petite Mission*). La Mission de Périgueux intéressait tout le diocèse, celle de Mussidan était destinée à jouer son rôle localement. Pour contribuer à son financement, le duc de La Force lui fit don de la desserte de Notre-Dame du Roc.

13. *Ordonnance décrétale de M^{gr} Macheco de Prémieux*, 28 juillet 1744.

14. Charles Borromée (1538-1584), neveu du pape Pie IV, archevêque de Milan, cardinal, mort en prenant soin des pestiférés, était considéré comme le modèle par excellence de l'évêque tridentin.

15. Né en 1744 à Saint-Laurent-de-Pradoux, ordonné prêtre en 1770. On remarquera la jeunesse des responsables du séminaire. Leurs collaborateurs sont encore plus jeunes.

de son séjour à Mussidan que se situe un épisode déterminant dans sa vie. Au cours d'une promenade, Guillaume et quelques-uns de ses camarades allèrent jouer dans une ancienne carrière. Guillaume reçut une pierre qui lui déboîta la cheville. Les soins prodigués n'obtenant aucun effet, il invoqua la Vierge sur le conseil de Jean-Baptiste. La blessure fut complètement guérie. Les deux frères décidèrent alors de se rendre, à pied, en pèlerinage au sanctuaire marial de Verdélais¹⁶ auquel Guillaume-Joseph garda toute sa vie un grand attachement.

Guillaume-Joseph se révéla un élève doué. Bien que plus jeune que son frère Louis, il le rattrapa et suivit les mêmes classes que ce dernier. Ils terminèrent leur rhétorique en 1777. Les deux frères se destinaient à une carrière cléricale et revêtirent ensemble l'habit ecclésiastique. Guillaume-Joseph songeait à entrer dans un ordre régulier. Il prononça même des vœux privés de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qui indiquent la voie qu'il comptait suivre. Restait à trouver un ordre et une maison lui permettant d'accomplir sa vocation. La situation des couvents et monastères n'était guère encourageante. Partout le clergé régulier était en déclin. Louis avait fait le choix de demeurer dans la congrégation Saint-Charles. Sur les conseils de Jean-Baptiste, Guillaume-Joseph décida lui aussi de rester à Mussidan, le temps d'y voir plus clair. Les deux jeunes frères furent dès lors comptés au nombre des « écoliers agrégés », statut intermédiaire entre celui d'étudiant et celui de maître. Ils furent ensuite admis dans la congrégation¹⁷ et, au terme d'un postulat de près de deux ans, obtinrent le titre de « régents ».

Ils vinrent compléter leurs études¹⁸ à la Mission de Périgueux pendant un an puis s'inscrivirent à l'université de Bordeaux pour y suivre les cours de



Fig. 2. Guillaume-Joseph Chaminade.

16. Dans la région de Langon. La distance entre Mussidan et Verdélais est de 20 lieues (80 km). Sur Verdélais, voir PEYRous, 1995, p. 131.

17. Les écoliers agrégés devaient pratiquer certains exercices de piété les préparant à postuler leur entrée dans la congrégation. Durant leur postulat, les aspirants suivaient trois retraites de huit jours chacune.

18. La philosophie n'était pas enseignée au collège de Mussidan. Les études s'arrêtaient en classe de rhétorique, c'est-à-dire de première. Pour suivre les études supérieures, il fallait aller à Périgueux pour la philosophie puis dans une ville universitaire pour étudier la théologie. L'évêque Macheco de Prémieux s'inquiétait de voir partir ses clercs. Il aurait préféré qu'ils restent dans son diocèse, quand bien même les examens se passeraient à Bordeaux. Il fit plusieurs requêtes en ce sens qui furent toutes refusées par la chancellerie. Si l'on voulait obtenir les grades indispensables à toute carrière ecclésiastique, on ne pouvait se dispenser de passer par l'université. Voir SICARD, 1887.

théologie dispensés au collège de Guyenne. Ce premier séjour bordelais revêt une importance capitale pour la suite. Guillaume-Joseph fit la connaissance d'un prêtre de la paroisse Sainte-Croix, Noël Lacroix, qui consacrait son ministère au service de la jeunesse étudiante. N. Lacroix animait un groupe d'étudiants en théologie, leur donnait une formation spirituelle et les conduisait dans les hôpitaux et dans les prisons. C'est le père Lacroix qui fit naître en Guillaume-Joseph le souci de la jeunesse qui constitue l'élément central de sa vocation future¹⁹.

Autre rencontre importante, celle de l'abbé Langoiran²⁰, professeur de théologie au collège de Guyenne. Il incita les deux jeunes gens à poursuivre leurs études à Paris pour se préparer au sacerdoce. Louis et Guillaume-Joseph partirent donc en 1782 et rejoignirent l'un des séminaires dirigés par la Compagnie de Saint-Sulpice²¹, le collège de Lisieux, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. C'est là qu'ils reçurent le sous-diaconat. Pour le reste, nous savons peu de choses de ce séjour qui, en ce qui concerne Guillaume-Joseph, dura un peu plus d'un an²². À partir du mois de juin 1783, des registres du collège de Mussidan portent sa signature. C'est au cours de l'année 1785, vraisemblablement la veille de la Pentecôte, qu'il fut ordonné prêtre²³. Désormais sa signature est accompagnée de la mention de son nouvel état. Nous ignorons en revanche à quelle date et en quel lieu il obtint son grade de docteur en théologie.

III. Guillaume-Joseph à Mussidan entre 1785 et 1789

Le retour à Mussidan de Guillaume-Joseph, d'abord, puis de Louis, un peu plus tard, correspond à des années de prospérité pour le collège. À Paris, Louis s'était lié d'une profonde amitié avec un clerc nommé Vincent de Martonne²⁴ qui décida de le suivre à Mussidan et de s'agréger à la congrégation Saint-Charles.

Louis devint préfet des études. Guillaume-Joseph exerça les fonctions d'économe. Il était par ailleurs professeur, aumônier de l'hôpital et desservant

19. Cet engagement n'était pas du goût de tout le monde. Le groupe de N. Lacroix fut en butte à l'hostilité et aux railleries des jansénistes qui les traitaient de *Béguinguins*. Voir *Vie de M. Lacroix*, 1847.

20. Jean-Simon Langoiran était le fils d'un riche armateur de Bordeaux. Il devint chanoine de la cathédrale Saint-André, enseigna la théologie à l'université. Il fut le professeur de théologie de Guillaume-Joseph et de Louis. En 1782, il fut nommé vicaire général par le nouvel archevêque, M^{gr} Champion de Cicé.

21. La compagnie de Saint-Sulpice avait été fondée au début des années 1640 par Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice, contemporain et ami de Vincent de Paul et d'Alain de Solminihac. Elle prit en charge la formation des futurs prêtres dans de nombreux séminaires, une vingtaine à la fin de l'Ancien Régime.

22. Louis resta encore quelque temps à Paris.

23. Les registres d'ordination ont disparu pour cette date aussi bien pour Bordeaux que pour Périgueux.

24. Il était seigneur de Vergeteaux en Normandie.

de la chapelle Notre-Dame du Roc. Il fit preuve d'un grand talent dans la gestion des affaires du séminaire. Il put disposer de fonds importants : H. Moze avait employé sa fortune personnelle en faveur de l'établissement, V. de Martonne y engagea une partie de la sienne²⁵. Il put aussi compter sur l'argent placé par sa sœur Lucrèce-Marie, veuve de M. Laulanie, avocat au parlement de Bordeaux. L'acquisition de maisons voisines permit l'agrandissement du séminaire et une chapelle fut construite. En même temps, la réputation du séminaire s'étendait. C'était l'un des établissements les plus florissants du Périgord lorsque la Révolution éclata.

Les frères Chaminade se trouvèrent confrontés à une curieuse affaire. L'évêque de Périgueux, M^{gr} de Flammarens, avait reçu d'une femme de Vanxains, Suzette Labrousse²⁶, des textes de nature mystique qu'il avait jetés au feu. Devant l'insistance de cette dernière, il l'adressa aux frères Chaminade, s'en remettant à eux pour examen²⁷. Ils reçurent dix petits cahiers, datés du 16 octobre 1785, contenant des récits de visions concernant l'avenir de l'Église, des communications sur des sujets surnaturels. Ils eurent une entrevue avec elle à deux reprises, l'essentiel de leurs échanges étant épistolaire. À la différence de Dom Gerle, prieur de la chartreuse de Vauclaire, qui s'enthousiasma pour les prophéties de Suzette Labrousse²⁸, les frères Chaminade firent preuve d'une extrême circonspection qui se mua en perplexité au fur et à mesure qu'ils découvraient les idées de la visionnaire. Ils témoignèrent une certaine ouverture d'esprit cependant, n'hésitant pas, dans la correspondance qu'ils échangèrent avec elle, à lui demander de leur indiquer tout ce qu'elle verrait de répréhensible dans la tenue du séminaire qu'ils dirigeaient. Les Chaminade résolurent de garder le silence sur cette affaire, mais Suzette Labrousse réclama les manuscrits qu'elle leur avait confiés. Estimant que ces textes pouvaient être assimilés à une correspondance privée, ils voulurent les conserver. Suzette Labrousse mit en route une procédure



Fig. 3. Guillaume-Joseph Chaminade.

25. 30 000 livres.

26. Suzette Courcelles-Labrousse (c'est ainsi qu'elle signe) est née à Vanxains le 8 mai 1747. Elle vint à Périgueux en 1769 dans l'intention de devenir religieuse chez les ursulines où l'on refusa de l'admettre. Elle correspondit avec l'aumônier de Sainte-Ursule, M. de Saint-Gérac, pendant plusieurs années. Son directeur de conscience à Ribérac, M. Constantin, perplexe devant les tendances mystique de S. Labrousse, lui conseilla de s'adresser à M^{gr} de Grossolles de Flammarens, évêque de Périgueux depuis 1773.

27. L'évêque lui conseilla également d'envoyer ses textes à l'abbé de Chancelade, Jean-Louis Penchenat.

28. Sous la Révolution, il découvrit une autre prophétesse, Catherine Théot, la fit connaître et attira chez elle Robespierre.

judiciaire pour les récupérer. Il fallut les restituer. Les relations entre les frères Chaminade et Suzette Labrousse en restèrent là. Celle-ci allait connaître une certaine notoriété avec les débuts de la Révolution²⁹. Elle ne manqua pas de voir le châtimement de Dieu dans l'exil de M^{gr} de Flammarens et la fermeture du séminaire de Mussidan.

IV. Le début de la période révolutionnaire et la fin du séminaire-collège Saint-Charles (1789-1792)

À la veille de la Révolution, Guillaume-Joseph³⁰ est présent à l'assemblée électorale du clergé. Il est délégué de Dulac, curé de Bourgnac, et de Lacoste, curé de Saint-Martin-l'Astier. Sa signature figure sur le procès verbal de la séance de clôture tenue le 24 mars 1789 dans la salle du collège de Périgueux³¹.

Dès le 2 octobre 1789, l'Assemblée constituante votait, sur proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, la mise à la disposition de la Nation des biens du clergé pour combler le déficit des finances publiques et éviter la banqueroute. Le corollaire en fut le vote, le 12 juillet 1790, de la constitution civile du clergé, assortie en décembre de l'exigence d'un serment de fidélité imposé aux membres du clergé.

Malade en 1789, Jean-Baptiste n'avait pas participé à l'assemblée du clergé. Il mourut le 24 janvier 1790³². À partir de cette date, la direction du séminaire fut assurée par Henri Moze.

Guillaume-Joseph fut très touché par la mort de son aîné. Celui-ci avait été pour lui un guide et un conseiller. Désormais, Guillaume-Joseph devait

29. Elle se rendit à Paris au moment de la convocation des États généraux, fut reçue par les Mesmériens de la capitale, logée chez la duchesse de Bourbon. Elle fit la connaissance de Pierre Pontard, originaire de Mussidan, ancien élève du collège de la ville, curé de Sainte-Marie de Sarlat. Devenu évêque constitutionnel de la Dordogne, il fut élu à l'Assemblée législative et fut en contact étroit à Paris avec Suzette Labrousse. Il y publia, de janvier à septembre 1792, *Le Journal Prophétique*. Dans le *Précis de la vie de Mademoiselle Labrousse* (Bordeaux, 1797, p. 66), il revient sur les relations entre cette dernière et les Chaminade : « Les trois frères Chaminade étaient dans tout le canton les saints par excellence, et certainement mon objet n'est pas de les déprécier ; mais il est beau de voir une simple fille leur donner des leçons dont tout le clergé, et surtout le haut clergé aurait tant besoin ! [...] Vous pensez trop, leur dit-elle, aux biens de ce monde ; sous prétexte de corps, de biens, de maisons, d'établissements, on met la terre à la place du ciel, et soi-même à la place de Dieu. »

30. Le 4 février 1789, il avait signé avec dix autres prêtres des environs une délibération de la ville de Mussidan demandant le rétablissement des États du Périgord.

31. L'assemblée du clergé des sénéchaussées de Périgueux, Bergerac et Sarlat devait rédiger les cahiers de doléances et élire les délégués de cet ordre aux États généraux de Versailles. Dès le début un conflit éclata entre la majorité de l'assemblée et l'évêque. Celui-ci quitta la séance. L'évêque de Sarlat étant absent, Prunis, prieur des chanoines réguliers de Saint-Cyprien, eut l'idée de confier la présidence à Penchenat, abbé mitré de Chancelade, en lieu et place de l'évêque. Les travaux de l'assemblée purent ainsi commencer. Cet épisode traduit les tensions qui régnaient au sein du clergé et l'opposition de la majeure partie des curés à l'autorité épiscopale.

32. La foule accourut pour voir sa dépouille et faire toucher à son corps des chapelets, des mouchoirs.

s'en remettre à lui-même pour prendre les décisions dans une période troublée qui commençait et compter sur ses propres forces. Devant l'incertitude des événements à venir, il résolut de prendre des dispositions afin de ne pas se laisser surprendre. Au printemps, il se rendit à Bordeaux et loua un pied-à-terre chez des amis, rue Abadie. Ce sera désormais son adresse officielle, celle qu'il conservera durant toute la période révolutionnaire. Il renoua le contact avec l'abbé Langoiran, devenu administrateur du diocèse en l'absence de l'archevêque, M^{re} Champion de Cicé, élu aux États généraux et devenu député à la Constituante. L'abbé Langoiran lui conseilla de venir le rejoindre à Bordeaux dès que sa situation ne serait plus assurée à Mussidan. En effet, le 9 janvier 1791, Louis-Xavier, Guillaume-Joseph et leurs collègues furent convoqués à l'hôtel de ville de Mussidan pour y prononcer le serment de fidélité à la constitution civile du clergé. Ils vinrent accompagnés de nombreux amis, exposèrent publiquement les raisons de leur refus et l'affaire tourna à la manifestation. Ils distribuèrent de nombreux exemplaires d'un texte signé par trente évêques de l'Assemblée constituante opposés à la constitution civile du clergé intitulé *Exposition des principes*.

La polémique ne faisait que commencer. En mars 1791, Pierre Pontard était élu évêque constitutionnel de la Dordogne. Les frères Chaminade restaient fidèles à M^{re} de Flammarens. Pontard publia une *Adresse aux habitants de la campagne* dans laquelle il dénonce les réfractaires comme des partisans de l'Ancien Régime et de ses abus. La situation devenait critique pour le séminaire en butte aux attaques des *Amis de la constitution* de Mussidan. Lorsque Pontard traversa Mussidan, sa ville natale, pour aller se faire sacrer à Bordeaux par l'évêque des Landes, Saurines, il reçut les félicitations de ses partisans, mais se plaignit d'être traité comme un « intrus » par ceux qui restaient fidèles aux réfractaires accusés de menées antirévolutionnaires.

Il était évident que ces derniers ne pourraient conserver leur séminaire. La municipalité leur cherchait des remplaçants. Deux laïcs se présentèrent en juin 1791 : ils trouvèrent la maison déserte, les élèves ayant été discrètement renvoyés dans leur famille. Le mobilier avait été vendu. L'établissement n'était plus qu'une coquille vide. Les autorités firent preuve de modération. Guillaume-Joseph continua à loger au séminaire et percevait un traitement de 700 livres comme vicaire de la paroisse Saint-Georges jusqu'en octobre 1791³³. À cette date, il se rendit à Bordeaux et y acheta un domaine à la périphérie de la ville, dans le faubourg du Tondu³⁴. La propriété se trouvait située à l'écart et permettait d'y séjourner discrètement et en sécurité. Guillaume-Joseph revint

33. Louis-Xavier rejoignit Périgueux lorsque Guillaume-Joseph partit pour Bordeaux. Fin 1791 et durant une partie de l'année 1792, il multiplia les démarches et les pétitions en faveur des prêtres du séminaire. En septembre 1792, il s'exila en Espagne.

34. Le domaine de Saint-Laurent fut acheté 18 000 livres. M. Langoiran en avança 13 000. Le contrat d'acquisition fut signé le 10 décembre 1791 chez ce dernier.

à Périgueux en avril 1792 chercher ses vieux parents pour les y installer. Ils laissèrent leur boutique à leur fils François et s'installèrent au domaine de Saint-Laurent comme s'ils étaient chez eux. Ainsi, l'on pensait que Guillaume-Joseph avait acheté cette propriété pour leur compte. On ne s'étonnerait donc pas qu'il n'y vécût pas. Son domicile légal à Bordeaux était toujours rue Abadie.

Toutes ces précautions prises quelques mois avant la chute de la monarchie et la radicalisation de la Révolution témoignent de l'esprit de prévoyance de Guillaume-Joseph. Bientôt, c'est une autre période de sa vie qui va s'ouvrir, celle de la clandestinité durant l'épisode de la Terreur.

Les années périgordines de Guillaume-Joseph Chaminade sont essentielles dans la vie et la carrière d'un homme dont l'action va se déployer durant encore près de soixante ans. On ne saurait trop insister sur l'importance du milieu familial au sein duquel il reçut sa première éducation. Il convient aussi de remarquer l'originalité que constitue la collaboration des trois frères Chaminade au séminaire Saint-Charles ainsi que l'harmonie intellectuelle et spirituelle qui régnait entre eux. Si la figure de Guillaume-Joseph est plus connue que celle de ses trois frères prêtres, il leur doit incontestablement une partie de son éclat.

P. P.

Bibliographie

- BOUET (Robert), *Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française. Dictionnaire biographique*, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 2 t., 1993, 1994.
- CADILHON (François), *De Voltaire à Jules Ferry. L'enseignement secondaire en Aquitaine aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bordeaux, éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 1995.
- DARBON (Michel), *Guillaume-Joseph Chaminade*, Paris, éd. Spes, 1946.
- DU MAS DES BOURBOUX (Gontran), *Le Périgord des « nobles bourgeois » du XVIII^e siècle*, Périgueux, éd. Pilote24, 2003.
- GIZARD (Vincent), *Petite vie de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850), fondateur de la famille marianiste*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1995.
- MOREAU (abbé Christian), *Une mystique révolutionnaire. Suzette Labrousse*, Paris, éd. Librairie Firmin Didot et Cie, 1886.
- PEYROUS (B.), *La réforme catholique à Bordeaux (1600-1619). Le renouveau d'un diocèse*, Bordeaux, éd. Fédération historique du Sud-Ouest, 1995.
- Procès verbal des délibérations du clergé des trois sénéchaussées, Périgueux, Sarlat, Bergerac*, Périgueux, 1789.
- SIMLER (R. P. J.), *Guillaume-Joseph Chaminade*, Paris/Bordeaux, éd. V. Lecoffre/Féret, 1901.
- SICARD (A.), *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, éd. Perrin, 1887.
- VASEY (Vincent R.), *Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850). Un nouveau portrait*, Paris, éd. Tequi, 2006.
- VERRIER (Joseph), *Jalons d'histoire sur la route de Guillaume-Joseph Chaminade*, Pro-manuscripto, 4 vol. de textes et 4 vol. de notes.
- Vie de M. Lacroix*, Bordeaux, éd. T. Lafargue, 1847.

Le roman de « La Truffe », Société amicale des Périgourdins de Paris 1881-2011

par Éliane GAILLARD
et Jacqueline ROUBINET

Sans avoir eu la prétention d'écrire une histoire exhaustive de notre Société amicale, nous avons seulement voulu donner une idée de sa longévité et de sa pérennité dues à la volonté de quelques « Périgourdins¹ ». Ils ont su la maintenir et lui permettre de se perpétuer dans le temps, notamment grâce aux présidents successifs, à quelques responsables dans leur bureau et à la fidélité des membres de notre association.

Pourquoi ? Parce que c'était et c'est toujours une façon de montrer et garder un attachement profond au pays où plongent nos racines communes : le Périgord.

Nous nous sommes volontairement limitées à l'histoire du passé, c'est-à-dire à ceux qui l'ont particulièrement marquée et ne sont plus. Nous laissons aux générations futures le soin de parler de ceux qui la constituent aujourd'hui. Nous ne les citons que pour rappeler leurs tâches au sein de l'association.

1. Des puristes en langue française encouragent l'emploi de « Périgourdins » pour les habitants de Périgueux et, avec Eugène Le Roy, celui de « Périgordins » pour les habitants de notre département... mais c'est sous le nom de Périgourdins que fut déposé le nom de notre Société amicale dans le passé.

À l'aide de nos archives, des recherches faites localement dans la presse des époques successives, des moyens modernes d'investigation grâce à Internet, des quelques témoignages de personnes proches de nos anciens, nous avons réalisé un aperçu de ce qu'a été La Truffe depuis sa fondation en 1881 : une succession d'hommes qui se sont illustrés par leurs talents, leur rayonnement, leur action sur place en Périgord, souvent au niveau national et quelquefois aussi international. Enfin une amitié partagée dans une communion de pensée et de sentiments pour notre vieux pays « rouillé de souvenirs » comme l'exprime si bien Pierre Fanlac dans Ferveur du Périgord².

Le Périgord est riche de ses paysages aux courbes douces et à l'atmosphère lumineuse que l'on compare souvent à la Toscane, de son passé, de ses châteaux, de ses délices culinaires, mais il est aussi riche en hommes.

Si besoin en était, La Truffe l'a prouvé et espère le prouver encore.

I. Montée à Paris

De tout temps, notre capitale, Paris, mangeuse d'hommes, ne s'est maintenue et n'a grandi que grâce aux apports extérieurs incessants. Au XIX^e siècle, où l'essor industriel et économique est patent, il en va bien sûr de même. On y vient chercher fortune car dans les provinces, le travail, sans parler des désordres politiques, est encore essentiellement lié à l'agriculture et y est tributaire du climat : gelées intenses, trop de pluie ou de sécheresse, mauvaises récoltes égalent pauvreté, et exil... C'est ainsi qu'en grand nombre, les gens du Nord, de la Picardie, de la Champagne, de l'Est, du Centre, du Limousin, de l'Auvergne et de la Bretagne, rejoignent la capitale. Les ramoneurs venus de Savoie, les porteurs d'eau, les maçons venus de Creuse et de Haute-Vienne font partie des visages de Paris à cette époque.

Le recensement de 1901 fait apparaître Paris comme la capitale européenne où la population indigène est la plus faible. Les provinciaux y représentent plus de la moitié de ses habitants. En 1850, les émigrés venus de la partie nord de la France sont en nette diminution par rapport à ceux du sud qui affluent dans la capitale. Il est vrai que le développement du chemin de fer permet un mode de déplacement beaucoup plus rapide et relativement peu coûteux, et qu'il est volontiers emprunté par les immigrants.

2. FANLAC, 1973.

Les Périgordins ne sont pas en reste. Les froids excessifs de 1829-1830 puis de 1870 détruisent les noyeraies des vallées de la Dordogne et de la Vézère, plus de noix, richesse qui alimentait les marchés des huiles et du fruit sec, en coques ou en cerneaux. En 1875, le phylloxéra a ravagé les vignes du sud-ouest et déclenché une véritable catastrophe. Alors, comme leurs contemporains venus d'ailleurs, les Périgordins quittent leurs vallées et leurs coteaux et « montent » à Paris. Entre le milieu du XIX^e siècle et la première guerre mondiale, ils suivent le mouvement : 9 995 Périgordins en 1891, 14 190 en 1901 et 21 600 en 1914.

Chacun a son espace dans la ville qui s'agrandit, mais les quartiers des gares d'arrivée constituent un lieu de prédilection pour les nouveaux venus : ceux du Nord privilégient les abords de la gare du Nord, ceux du midi sont près de la gare de Lyon, les Bretons élisent la proximité de la gare Montparnasse. Les Périgordins, eux, sont assez inégalement répartis géographiquement : les principaux foyers se situent aux Batignolles, à Montmartre, à l'Opéra et aux Gobelins. C'est aussi l'origine socio-professionnelle qui explique les lieux d'implantation. Les employés du secteur privé et ceux du secteur public forment 75% des bataillons (artisans, employés de bureau, commis de magasin, petits fonctionnaires). Les classes moyennes dominent cette répartition mais les classes dirigeantes sont plus représentées que les classes populaires : 15, 5% contre 10, 5%.

Pour l'élite, on vient aussi à Paris pour y chercher autre chose, la possibilité de participer à l'essor commercial de Paris, la réussite dans l'entreprise, le savoir, la qualité de l'enseignement supérieur : les facultés de droit et de médecine, sont très appréciées.

Les Périgordins montant à Paris ont le désir d'en découdre avec le succès ; l'ascenseur social est en marche, et il le faut pour s'intégrer à la bourgeoisie qui tient le haut du pavé et a tendance à mépriser ces populations venues de nos campagnes.

Mais tous ces immigrants, quels que soient d'ailleurs leur niveau social et leur réussite à Paris, n'ont pas renié pour autant leur terre d'origine, au contraire. Enfermés dans les murs de la capitale, ils éprouvent une certaine nostalgie du terroir, de ses paysages, de leurs familles, de ses spécialités culinaires, et monte en eux le désir de se rapprocher de ceux qui ont suivi le même chemin pour reparler du pays, de ceux que l'on y a laissés, de tout ce qu'il y a de fort dans les souvenirs de jeunesse. Et puis il y a le besoin de se serrer les coudes et à l'occasion de s'entraider.

C'est ainsi que les Périgordins ne restèrent pas à l'écart des mouvements des sociétés d'origine : trois sociétés naissent entre 1881 et 1905 :

- La Société amicale des Périgourdins de Paris,
- Le Périgord,
- La Dordogne.

À leur apogée, elles regroupent environ 2 000 adhérents, atteignant ainsi près de 6 000 originaires, soit plus d'un quart des natifs de la Dordogne vivant dans Paris et sa banlieue³. C'est à travers les bulletins de chacune de ces sociétés, *Périgord-Paris*, *Le Périgourdin de Paris* et la *Dordogne à Paris* que l'on peut mesurer l'ampleur du mouvement associatif. Ces journaux relient les lecteurs à la vie quotidienne de leur pays d'origine, évoquent des souvenirs qui leur sont chers, parlent quelquefois de leur famille. Certains, à Paris, n'avaient qu'une hâte à la réception de leur courrier le matin, faire sauter la bande du journal dont ils étaient des abonnés assidus et se plonger dans la vie de là-bas et de ses histoires.

C'est au docteur Jules Parrot que l'on doit la création de la Société amicale des Périgourdins de Paris, dite La Truffe, en 1881, et c'est la plus ancienne.

Sa devise, claquant comme une oriflamme, l'accompagne :

« Sois de pierre avec les ingrats, tout cœur avec les amis, épée avec les ennemis. Si tu deviens ces trois choses, tu seras Périgourdin. »

La société a publié en 1886 et en 1891, soit 10 ans après sa fondation, deux livrets donnant chacun des comptes-rendus d'une période quinquennale : on peut y lire des procès-verbaux des assemblées générales, y remarquer les comptes des trésoriers, et une relation avec texte des discours prononcés aux différents banquets depuis 1885 comme on peut le lire dans l'annuaire des associations amicales de 1893.

II. De grands médecins périgordins

Pourquoi commencer par les médecins ?

Parce que c'est un grand médecin périgordin qui va, le premier, réunir en association « les Périgourdins montés » à Paris.

Qui était donc **Joseph Marie Jules Parrot** ?

Né le 1^{er} novembre 1829 à Excideuil en Dordogne, c'est le fils d'un médecin local certainement brillant puisqu'il « monte » à Paris à la recherche de l'excellence et entre à l'École polytechnique puis à la faculté de médecine. En 1852, il devient interne des hôpitaux de Paris. En 1856, il obtient un prix pour son travail sur le zona. Docteur en médecine en 1857, agrégé en 1860, et médecin des hôpitaux en 1862. Beau parcours ! En 1867 il est transféré à l'Hospice des Enfants assistés et devient l'un des pionniers de la pédiatrie. L'Hospice des Enfants trouvés et celui des enfants assistés, qui remontent l'un et l'autre au Moyen Âge, sont regroupés sous un seul nom et dans un seul endroit

3. BOIREAU-TARTARAT, 1999.

en 1838, rue Denfert-Rochereau (aujourd'hui hôpital Saint-Vincent-de-Paul) : c'est là que Jules Parrot peut exercer son talent et procéder à ses recherches sur l'enfant. Il décrit et classe plusieurs désordres du nouveau-né, souvent dus aux effets de la syphilis héréditaire, sur le système nerveux et les autres organes du corps, y compris les os, le foie et les poumons. En 1876, il a obtenu la chaire d'histoire de la médecine à la faculté de médecine qu'il transforme bientôt en chaire de pédiatrie en 1879. Il s'empresse d'établir celle-ci dans son hôpital, l'Hospice des Enfants assistés. En 1878, il est élu membre de l'Académie de médecine. En 1881, il collabore avec Louis Pasteur pour écrire un rapport sur le pneumocoque. Il est arrivé au sommet de sa profession et rejoint les plus grands dans sa spécialité.

Et la place du Périgord dans toute cette activité ? Elle reste grande. Il revient souvent au pays. Passionné d'anthropologie, il trouve le temps de découvrir une caverne solutro-magdalénienne à Excideuil, de l'explorer en 1869, de la décrire et de fonder la Société française d'anthropologie, dont il devient le président en 1881.

Que d'énergie et de passion pour le pays natal puisque c'est aussi lui qui, en 1881, fonde « La Société amicale des Périgourdins de Paris, dite La Truffe » y entraînant d'autres Périgourdins, de son milieu médical et d'ailleurs, pour avoir la satisfaction de se retrouver, de parler du pays et en quelque sorte de l'honorer à Paris.

Un des premiers à se joindre à lui et des plus remarquables, **Samuel Pozzi** est un grand médecin, un chirurgien célèbre, mais aussi un homme du monde cultivé. C'est un personnage haut en couleur, qui faisait vraiment partie du tout Paris de l'époque.

Issu d'une famille italienne comme son nom l'indique, il est né le 30 octobre 1846 à Bergerac. Il fait de solides études à Pau et à Bordeaux avant de « monter » lui aussi vers le Paris qui attire et y entre en 1869 à la faculté de médecine. Étudiant brillant, il commence par des tâches modestes comme préparateur en anatomie, mais est vite remarqué par Paul Broca dont il devient un des élèves préférés. Les succès s'enchaînent, externat, internat des hôpitaux



Fig. 1. Jules Parrot, buste de Dubois (coll. Musée d'histoire de la Médecine, Paris, avec son aimable autorisation).

de Paris en 1968, doctorat en 1873, agrégation en 1875, il devient 2 ans après chirurgien des hôpitaux. En 1883, il est nommé à l'hôpital Lourcine-Pascal où officie probablement Broca, puisque l'établissement sera plus tard rebaptisé hôpital Broca.

C'est l'un des chirurgiens les plus habiles de sa génération. Dès 1876, il a acquis auprès de Lister en Écosse, la pratique des pansements antiseptiques, aboutissement des théories de Pasteur, qu'il introduit et répand en France. Il invente la « pince de Pozzi » pour la préhension du col utérin. Il diffuse également les travaux d'Alexis Carrel sur la transplantation d'organes et la culture des tissus. Pendant la guerre de 1914-1918, le médecin capitaine Pozzi prône la désinfection des plaies par le *Dakin* et la laparotomie immédiate en cas de plaies de l'abdomen avec Carrel et Tuffier⁴. Dieu sait si cela va être utile dans les hôpitaux militaires submergés par les blessés du front. À ce moment-là, malgré ses 68 ans, il reprend du service et dirige plusieurs salles de blessés à l'hôpital de la rue Lhomond et à celles de l'hôtel Astoria qu'on y avait organisé en toute hâte.

Dès 1889, il agit en pionnier en réalisant pour la première fois en France une gastro-entérotomie, une cholodocotomie, des sutures de la vessie et du tissu hépatique, après extraction d'un kyste. Il vient d'aborder l'un des premiers la chirurgie de l'abdomen.

C'est également un pionnier en gynécologie à laquelle il consacre de plus en plus de temps, n'hésitant pas à voyager en Europe, Allemagne, Angleterre, Autriche pour observer ce qui est réalisé ailleurs. Son service à l'hôpital Broca est un modèle du genre. Il y fonde une école réputée de gynécologie et il devient en 1911 le premier titulaire de la chaire de gynécologie créée par la faculté de médecine. Et le voici l'auteur d'un important traité de gynécologie clinique et opératoire plusieurs fois réédité et traduit en six langues. Enfin, ses publications dans le bulletin de l'Académie nationale de médecine sont nombreuses ; en 1896, il y est élu et participe à la création du congrès de chirurgie.

Très connu du tout Paris, il soigne les élites de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie : Robert de Montesquiou, le prince Edmond de Polignac, les Rothschild, Anatole France. Familier du docteur Adrien Proust, le père de Marcel et de son frère Robert qui est son assistant, il rencontre l'écrivain au cours d'un dîner et devient son médecin : en 1914, c'est lui qui lui procure la dispense pour qu'il ne soit pas envoyé au front. On dit qu'il sert de modèle à l'auteur d'*À la recherche du temps perdu* pour le fameux personnage de Cottard. Et on le vit assister avec de nombreux confrères à l'enterrement de Madame Adrien Proust.

4. VANDERPOOTEN, 1992.

Très bel homme, grand et distingué, il est coquet et aime séduire. Il se fait photographier par le célèbre Nadar, boulevard des Capucines, et John Singer Sargent fait de lui un immense portrait en pied où il est vêtu d'une somptueuse robe de chambre écarlate, aujourd'hui au *Armand Hammer Museum of Art* à Los Angeles.

C'est un homme séduisant, mais c'est aussi un séducteur impénitent. Madame Aubernon de Nerville, dont il fréquentait le salon, de même que ceux de la princesse Mathilde et de la comtesse Potocka, parodiant Molière l'appelle, « l'amour médecin ». Quant à Sarah Bernhard, une de ses nombreuses conquêtes, elle le surnommait « Docteur Dieu ».

Peu fidèle en ménage, il avait épousé Catherine Loth-Cazalis, parente d'un confrère avec laquelle il eut une fille, la poétesse Catherine Pozzi, et deux fils.

L'homme du monde Samuel Pozzi est aussi un homme cultivé à l'esprit curieux, et un ami passionné des arts. Il s'intéresse à l'histoire de la médecine, à l'Antiquité : c'est un collectionneur de pièces de monnaie, de bronzes égyptiens, de tanagras. En 1888, il devient président de la chaire d'anthropologie, succédant ainsi à son collègue et ami Jules Parrot.

Politiquement engagé, et résolument Dreyfusard, il est élu sénateur de la Dordogne en 1897 et le reste jusqu'en 1902.

Il fut assassiné le 13 juin 1918 dans son cabinet à Paris, bien peu de temps avant la fin de la guerre par un de ses patients atteint de démence et peut-être de jalousie qui lui cribla l'abdomen de plusieurs balles. On ne put le sauver malgré la laparotomie pratiquée en urgence.

Sa mort tragique causa une profonde émotion dans le tout Paris qui l'avait connu et admiré et dans le monde médical où il avait brillamment laissé sa marque. Ses obsèques eurent lieu à l'Église Réformée de la Grand Armée et, selon son souhait, il fut inhumé dans sa ville natale de Bergerac, proche de son ancien domaine de La Graulet. Il est donc revenu en Périgord et a laissé son nom au centre hospitalier de la ville qui s'appelle toujours Samuel Pozzi

Un troisième médecin vient rejoindre, à La Truffe, ces deux figures marquantes de l'époque. Il s'agit du docteur **Jean-Joseph Peyrot**. Il est le contemporain des deux précédents puisqu'il est né en 1843 à Périgueux. Comme eux, il est attiré par Paris, où il fait ses études de médecine. Jeune interne des hôpitaux de Paris en 1868 (comme Pozzi), il prend part à la guerre de 1870, comme attaché d'ambulance. Docteur en médecine en 1876, chirurgien des hôpitaux en 1878, agrégé en 1880 il est chargé des services de Bicêtre en 1886, de Tenon en 1887, de Lariboisière en 1888. Comme ses collègues, il devient membre de l'Académie de médecine en 1898 et professeur à la faculté. On dit de lui qu'il a fait une belle carrière de science et de dévouement dans les hôpitaux de Paris. Il a apporté une précieuse collaboration aux grands



Fig. 2. Jean-Joseph Peyrot.

traités de médecine et de chirurgie de l'époque. Mais il apparaît d'emblée plus sobre et plus modeste que ses deux compatriotes précédents. Il est lui aussi élu sénateur de la Dordogne en 1903, en remplacement de Samuel Pozzi, puis réélu en 1912. Ses interventions au Sénat prouvent son humanité et son attachement à des valeurs comme la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels.

Il a pris la présidence de La Truffe dès 1884, comme l'atteste un document que nous avons en notre possession : sa signature y est apposée le 28 janvier de cette année-là.

Il restera à la tête de l'Amicale des Périgourdins de Paris pendant 30 ans. Il a sûrement consolidé et organisé de façon durable cette association, puisque dans l'hebdomadaire *Le Périgourdin de Paris* du 20 avril 1913, apparaissent les premiers statuts :

« Article 1- Les Périgourdins habitant Paris et les personnes qui, sans être nées dans le Périgord, par liens de famille d'amitié ou d'intérêts établissent entre eux par les présents statuts une association amicale.

Article 2- L'association a le double but de faire naître ou de conserver entre ses membres des relations amicales et de venir en aide aux Périgourdins malheureux :

1^{er}- en leur donnant son patronage dans toutes les circonstances où il peut leur être utile

2^e- en leur accordant des secours temporaires

3^e- enfin en leur procurant des moyens de rapatriement.

Article 3- La cotisation annuelle ne peut être inférieure à 10 francs.

Article 4- L'association organise chaque année, le 1^{er} samedi de février, un grand banquet dit « Banquet de La Truffe ».

Suit le nombre des adhérents fixé entre 300 et 400 membres et la constitution du bureau.

Le docteur Jean-Joseph Peyrot, sénateur, membre de l'Académie de médecine, y est à nouveau signalé comme président de l'association, Mounet-Sully comme président honoraire. Il y a deux vice-présidents, Raoul Rousset, bâtonnier, et Gustave Laguionie, directeur du Printemps, un trésorier et un trésorier-adjoint, respectivement Albert Richard percepteur, et Pouyadou

pharmacien, et un secrétaire André Dejean de Fonroque, maître de requêtes au Conseil d'État, sous-directeur des chemins de fer de l'État. Nous retrouverons plusieurs de ces personnages au fil de notre histoire pour le rôle qu'ils ont joué à la fois dans l'association, en Périgord et pour l'éclat de leur carrière personnelle.

Certainement affable, ce président, que ses compatriotes au banquet appelaient affectueusement « le grand-père », termina sa vie le 11 novembre 1917. Le poète Labrousse, à l'une de ces occasions, le décrit ainsi avec un respect plein de tendresse : « Ce bon Monsieur Peyrot s'escrimait à mettre son lorgnon... ».

Jean-Joseph Peyrot était commandeur de la Légion d'honneur.

40 ans plus tard, arrive une autre génération de Périgordins qui ont apporté la célébrité à la médecine et à la science par leurs travaux et leur renom : c'étaient aussi des membres assidus de La Truffe.

Le professeur **Pierre Paul Grassé** est né en 1895 à Périgueux où ses parents tiennent un commerce. Ce sont des protestants.

Il fait à Bordeaux simultanément des études de médecine et de sciences naturelles, élève de Jean de Feytaud, entomologiste de renom. La première guerre arrive, il est donc mobilisé et doit interrompre sa formation pendant quatre ans pour n'être que médecin militaire.

Il va reprendre ses études à Paris et s'orienter définitivement vers les sciences : plusieurs postes en laboratoire de zoologie vont se succéder, où il sera d'abord l'assistant de grands chercheurs de l'époque. En 1923, Grassé est chargé de conférences et contribue au développement du département d'entomologie. En 1926, il devient le sous-directeur de l'École supérieure de sériciculture. Il soutient sa thèse en 1926 et en 1935 devient maître de conférence à Paris.

À la démobilisation de 1940, il obtient la chaire de zoologie ; nommé membre de l'Académie des sciences en 1948, il fait graver sur son épée le mot « connaître », révélateur de sa curiosité d'insatiable chercheur. Il est comblé d'honneurs en France et à l'étranger : commandeur de la Légion d'honneur, docteur *Honoris Causa* des universités de Bruxelles, de Bâle, de Madrid, de Bonn, de Barcelone et de Sao Paulo, membre des sociétés savantes, de l'Académie des sciences de New York et de l'Académie Royale de Belgique.

Le rôle qu'il joua dans la promotion et l'avancement des recherches zoologiques a été majeur en France et dans le monde. Ses publications sont innombrables, consultées et recherchées. Il meurt en 1985. Il avait créé plusieurs laboratoires de biologie dont le premier en France à Besse en Chandesse lorsqu'il était professeur à l'université de Clermont-Ferrand et en Afrique, notamment au Gabon, mais il n'avait pas oublié sa Dordogne natale en revenant régulièrement en son château de Rouffillac près de Carlux et en

créant la station de biologie des Eyzies-de-Tayac-Sireuil. Il a toujours été un hôte assidu des réunions de La Truffe, surtout l'été en Périgord.

Le professeur **René Dujarric de La Rivière** est son contemporain à dix ans près. Né à Excideuil en 1885, fils d'un fonctionnaire des finances, il va à l'école primaire sur place et quitte la région pour ses études secondaires d'abord au lycée de Cahors puis à celui de Perpignan. Ses études de médecine le mènent à Lyon et à Bordeaux. En 1905, il devient externe des hôpitaux de Paris, successivement à Necker et Tenon, puis interne à l'hôpital de l'Institut Pasteur en 1911 et fréquente le laboratoire de parasitologie de la faculté de médecine de Paris. Il commence à travailler avec Émile Roux, très proche collaborateur de Pasteur. Sa thèse de doctorat en 1913 porte sur les différents types de méningites.

La guerre de 1914-1918 fait de lui un médecin d'ambulance ou médecin des tranchées pendant 2 ans, puis un médecin-chef de laboratoires cliniques et surtout celui du laboratoire central de l'Armée de la région Nord à Calais, dont l'infirmière-chef n'est autre que Marguerite Vendroux, la future belle-mère du général de Gaulle.

Revenu à la vie civile, il fait en 1918 une découverte majeure : la grippe est due à un virus filtrant. Pour le prouver, il s'inocule avec un grand courage le virus et note son évolution. Il s'intéresse également à des recherches sur les champignons vénéneux, met au point un sérum pour lutter contre le poison des amanites phalloïdes et, en bon terrien d'origine, un autre pour lutter contre les morsures de vipère. Il installe, dans son service de l'Institut Pasteur, un centre d'étude des groupes sanguins et fonde avec J. Bordet la Société internationale de microbiologie.

En 1939, il est mobilisé aux Services des recherches scientifiques de l'Armée où il est l'adjoint d'Alexis Carrel. Depuis 1911, il n'a jamais quitté l'Institut Pasteur. De 1940 à 1945, il en devient le secrétaire général et, après la guerre, il est nommé sous-directeur jusqu'en 1958. En 1948, dans le laboratoire de la grippe, service qu'il a créé à l'Institut Pasteur, on isole la première souche française de virus grippal. Président de la Société mycologique de France, membre de l'Académie de médecine, membre de l'Académie des sciences où il est élu en 1945 dans la section d'économie rurale, expert de l'OMS, c'est lui qui conduit la délégation française dans cet organisme international créé en 1948 : de cette époque à 1956, il consacrera 3 mois de son temps à siéger à Genève au sein de l'Organisation mondiale de la santé.

Une vie bien remplie du point de vue scientifique, qui a marqué la recherche et la médecine avec des découvertes importantes sur les virus, les toxines végétales, l'immunologie et l'hygiène.

D'origine 100% périgordine par son père, et ses grands-parents paternels, il revient tous les ans en Périgord et son attachement à la région

reste profond. La maison familiale avait été vendue par son père, mais il restait un point de chute à Valeuil entre Brantôme et Bourdeilles. Plein d'humour et souriant, il parle avec une certaine affection de sa terre natale et de ses souvenirs d'enfance. Il raconte⁵ ses visites à la demeure du berceau familial chez ses grands-parents, les bons repas offerts : « la cuisine était succulente : nous étions en Périgord ! », « la volaille bien garnie de truffes, la salade contenant des croûtons frottés à l'ail » et les vins du pays. Il décrit le petit train poussif qui, partant du centre de Périgueux vers Brantôme, avait tellement de mal à graver les côtes « à grand renfort de fumée », l'église du village de pur style roman et sa petite vierge en bois du XV^e siècle qui faisait l'admiration de son père.

Mais il fit beaucoup plus que de se souvenir des petits événements savoureux et pittoresques de la vie quotidienne au pays, il le fit participer à son travail de recherches médicales et à son savoir de grand médecin. En 1940, l'Institut Pasteur achète le château de La Roche-Beaulieu et y rapatrie un centre de fabrication de sérums pour la vaccination contre le typhus, puis à partir de 1950 contre la grippe. Il est dirigé par Jean Chevé, lui aussi périgordin, qui travaille en étroite collaboration avec le professeur Dujarric.

Juste avant la guerre, à la demande d'Antoine Gadaud, maire de Périgueux, il commence à réfléchir à la conception et à la construction d'un hôpital moderne pour la ville. La guerre vient interrompre le dessein, mais après les hostilités, le nouveau maire de Périgueux lui demande de reprendre le projet, et le tout nouvel hôpital verra le jour en 1953. C'est lui qui s'était occupé d'une grande partie de l'ingénierie et la ville de Périgueux lui rend hommage en lui donnant son nom.

Ses publications sont nombreuses et variées et font encore école. À la retraite, il trouve le temps d'écrire quelques ouvrages, essentiellement des biographies de Lavoisier, de Cuvier et de Buffon, mais aussi un essai sur *Les femmes du Périgord* et un charmant opuscule, cité plus haut, intitulé *Quelques souvenirs*, édité par Pierre Fanlac en 1965.

Marié et père de trois enfants, deux fils et une fille, il ne manquait jamais de les ramener en Dordogne tous les étés et de leur faire partager son attachement au pays. Très lié à Jean Vignéras, il a été un membre assidu de La Truffe dès sa renaissance en 1945. Ses fils ont pris le relais tout naturellement.

Il décède le 28 novembre 1969 à Neuilly-sur-Seine, et sa dépouille revient au pays natal dans la sépulture d'Agonac aux côtés de sa famille : une vie riche et, pour la médecine, un destin fameux qui a dépassé nos frontières.

Plus proche de nous, le professeur **Pierre Denoix** n'est pas né en Périgord mais à Paris en 1912 d'une famille périgordine.

5. DUJARRIC DE LA RIVIERE, 1965.

Le professeur Denoix termine son internat à Paris en 1942 (alors qu'il avait été nommé au concours de 1935) et obtient le titre de chirurgien des hôpitaux de Paris en 1948. Il est décoré de la Croix de guerre 1939-1945. Il développe la chirurgie oncologique, notamment dans le cancer du sein, il devient un spécialiste renommé et il ne s'écartera plus jamais de cette piste pour laquelle il va œuvrer sans relâche. Dès la Libération, son rôle dans la création des centres de lutte contre le cancer a été prééminent.

En 1956, il devient directeur de l'Institut Gustave-Roussy : promoteur ardent d'une lutte sans merci contre la maladie avec son quadruple aspect, les soins, la recherche, l'enseignement, l'information du public. Professeur de clinique cancérologique à la faculté de médecine de Paris, Pierre Denoix a dominé la cancérologie française et internationale pendant plusieurs décennies. Président de l'Union internationale contre le cancer, de 1973 à 1978, il a notamment contribué à démontrer l'effet cancérogène du tabac. Dans le domaine sanitaire public, il a joué un rôle essentiel en dirigeant d'abord l'Institut Gustave-Roussy, puis en étant nommé directeur général de la Santé de 1974 à 1978.

Personnalité forte, il n'a pas hésité à prendre le contre-pied des idées en vogue notamment pour l'organisation des hôpitaux. Il n'en était pas moins très apprécié de son personnel dont il était proche et constamment à l'écoute.

Retiré à Saint-Geniès dans une fort belle demeure au toit recouvert de lauzes qui se fond dans le village aux murs ocre si pittoresques, il écrit la *Petite et grande histoire de Saint-Geniès* et fait redécouvrir les fresques de la chapelle de Cheylard.

Le 1^{er} septembre 1990, Pierre Denoix décède à l'Institut Gustave Roussy, dans le bâtiment même qu'il avait voulu entièrement dédié à la lutte contre le cancer. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

On pourrait encore citer **Paul Brégeat**, ophtalmologue connu dont les publications sur l'ophtalmologie sont importantes. Il vint souvent aux banquets et certains d'entre nous se souviennent encore de sa verve et de son patois...

À ces médecins célèbres, on peut ajouter un pharmacien célèbre : **Charles Dufraisse**, né lui aussi à Excideuil en 1885, comme son exact contemporain et compatriote, le professeur Dujarric de La Rivière. Son père y avait son officine. Il suit la profession paternelle, mais la dépasse rapidement, devient interne des hôpitaux de Paris dans sa spécialité, obtient une licence en sciences physiques, devient titulaire de la chaire de chimie organique au Collège de France en 1942. Il aura eu le mérite de former un très grand nombre d'élèves avec lesquels il a effectué d'importantes recherches en chimie organique. Il a laissé d'importantes publications. Il est le co-inventeur des anti-oxydants si utilisés aujourd'hui (industrie alimentaire, caoutchouc et essence).

On peut aussi signaler son élection à la chaire de pharmacie et à l'Académie des sciences en 1958. Commandeur de la Légion d'honneur, il exerce plusieurs hautes fonctions honorifiques au titre des services rendus dans sa profession.

En bon Périgordin, comme ses contemporains, les professeurs Grassé et Dujarric de La Rivière, il a assez régulièrement rejoint les membres de La Truffe lors des réunions parisiennes.

III. Les juristes

C'est un juriste qui va reprendre le flambeau de l'association. **Raoul Rousset** va succéder au docteur Jean Joseph Peyrot à la présidence de La Truffe après une interruption des réunions de l'Amicale durant un an pendant la guerre de 1914-1918. Il animera l'association pendant 20 ans. On se souvient qu'il a été vice-président de l'Amicale, presque à son commencement.

Né en mai 1855 à Savignac-les-Églises, il en fut le maire et il succéda à son père notaire dans la petite ville. Puis il est élu conseiller général pendant 10 ans. Il était viscéralement attaché à sa région natale. Il suffisait, dira celui qui prononça son éloge funèbre, de lui parler du Périgord « pour amener un sourire sur son visage aux traits fins et si délicats mais un peu fermé ». Né dans une petite maison du bourg où sa sœur, à laquelle il était très lié, demeura toute sa vie, il acheta plus tard une belle propriété, La Bonnetie, près de Sarliac où il venait régulièrement se retremper dans l'atmosphère qui lui était si chère. Il aimait si fort la Dordogne, qu'il faisait même, paraît-il, venir de là-bas l'eau qu'il buvait à Paris ! Ce qui n'était pas sans inconvénient, étant donné les transports de l'époque.

Sa vie professionnelle ne fut qu'un long succès. Monté à Paris pour y faire son droit, seul, sans appui particulier, mais très travailleur, il réussit rapidement tous ses examens jusqu'au doctorat. Stagiaire au barreau de Paris en 1876, il devient premier secrétaire de la Conférence en 1878, membre du conseil de l'Ordre en 1896 et est élu bâtonnier en 1907.

Il inaugure en 1908 la grande salle de la Conférence par un discours resté célèbre dans la profession. Celui-ci comme plusieurs autres est encore à disposition dans les librairies spécialisées. Les chemins de fer d'Orléans, les grandes banques, la ville de Paris sollicitaient ses conseils et son intervention au Palais. La sculpture de son buste par Bouchard, son portrait et une médaille se trouvent au musée du Barreau du Palais de Justice.



Fig. 3. Raoul Rousset, portrait par Léon Félix (coll. musée du Barreau de Paris).

Il décéda en 1938 à Sarliac dans sa propriété où, malade, il était venu se retirer en fin de vie. Mais sa tombe est située dans le petit jardin de la maison natale à Savignac-les-Églises. Il avait pleinement contribué au succès de l'association, la menant avec fermeté et bonhomie et la maintenant bien vivante comme nous le prouve un compte-rendu retrouvé dans nos archives de la réunion d'hiver du 4 février 1928. Il y préside le banquet au Lutétia encadré par le sénateur de La Batut et des députés Yvon Delbos et Gadaud. Henri de Molènes, Georges Bonnet, André Boissarie et André Toulemon dont nous reparlerons y sont présents : un dîner mémorable où truffes et Monbazillac eurent toute leur place. Il disait avec justesse : « la fête annuelle dans laquelle le Périgourdin de Paris a l'habitude de réunir ses amis est de mettre en contact les Périgourdins qui s'ignorent... »

À sa disparition, c'est **André Dejean de Fonroque**, premier vice-président, qui lui succède. Maire de Belvès, directeur des chemins de fer de l'État, membre du Conseil d'État, il ne restera qu'un an à la tête de l'association. La déclaration de guerre de 1939 la mettra en sommeil jusqu'en 1945.

D'autres juristes célèbres sont venus rejoindre l'association sans en assumer la responsabilité : qui n'a pas le souvenir d'**André Toulemon**, brillant avocat, bâtonnier de Sarlat, où il naquit en 1883, talentueux chroniqueur et rédacteur en chef de la *Gazette du Palais*. Il vécut presque jusqu'à 100 ans (décédé en 1981) et était connu de tous pour son humour et son talent de conteur. Les plus âgés d'entre nous ont bien connu sa silhouette menue souvent vêtue de noir, le visage mince et souriant qui semblait être toujours de bonne humeur et prêt à vous conter des facéties. Que de fois a-t-il animé les fins de repas avec une verve intarissable !

Ses interventions en fin de banquet étaient même devenues une institution. Tant qu'il vécut, il n'y eut pas d'autres intervenants. En fin de repas, il se levait pour évoquer les menus incidents souvent pittoresques du tribunal de Sarlat. Par ses propos souvent émaillés de patois, il restituait le terroir, et les petits accidents de la vie là-bas où chacun reconnaissait les coutumes, le parler, voire l'accent du Périgord. Tout l'auditoire était en attente de ce moment privilégié, ravi, sourire aux lèvres, prêt à être divertie. Des applaudissements nourris saluaient chacune de ses prestations et l'on en riait de bon cœur.

Charles Villotte, avocat au barreau de Paris, membre du Conseil de l'ordre prend la présidence de l'association en 1972. Il a alors 70 ans.

Bien qu'habitant Paris depuis ses études, il est périgordin presque à 100%, puisqu'il est né à Périgueux en janvier 1902, 3^e fils des 4 que compte la famille. Sa maison natale existe toujours 7, avenue de la Gare (aujourd'hui avenue Henri-Barbusse), jolie maison, moderne pour l'époque. C'est celle de

ses grands parents maternels, les Labasse, natifs du Bergeracois mais fixés, par la suite, à Périgueux et Saint-Astier.

Périgordin aussi par son père, puisqu'on trouve les Villotte à Hautefort dès 1575 et ce jusqu'en 1988, au décès de la dernière descendante de la « branche aînée ».

Étienne Villotte, son père, n'était pourtant pas né à Hautefort, mais en Corrèze à Saint-Robert, à 16 km d'Hautefort, village où son propre père, Octave, s'était établi comme notaire en 1855, l'étude d'Hautefort étant déjà occupée par son cousin germain Noël, de la « branche aînée ». Étienne sera procureur de la République en Normandie, à Cahors, Limoges, Angers, avant de terminer sa carrière à Brive sur sa demande, pour être au plus près de Saint-Robert où il avait hérité de Puy Magne, vaste maison à la vue imprenable qui enveloppe Ayen et toute la vallée. La famille s'y rassemblait à l'occasion des vacances. Charles eut une

enfance choyée par sa mère et sa « bonne-maman » et Périgueux restera son port d'attache. Il y sera lycéen, ne suivant pas son père dans ses différents postes trop loin sans doute pour la famille qui espérait toujours une nomination proche. En avril 1973, le brillant conteur qu'il était enchante ses compatriotes lors de la clôture du banquet annuel : il y raconta ses sorties de lycéen à Périgueux, ses promenades dans la ville, où il arpente les boulevards en compagnie de ses camarades, garçons et jeunes filles, ses sorties en bicyclette dans la campagne environnante. Il y avait aussi les vacances : merveilleux souvenirs pour les 4 frères Villotte : La Louvière, en Bordelais, propriété jusqu'à sa mort de son grand-père Labasse, dont les vins ont figuré bien longtemps sur les tables familiales ; Pontaillac où il faisait avec ses frères et ses amis d'énormes châteaux forts sous le regard de ses parents : Étienne cravaté, chapeauté, Édith sa mère en robe longue et chaussures fines ; et puis, enfin et surtout, Saint-Robert, la découverte de cette campagne si belle, ses chemins, ses ruisseaux, la pêche aux écrevisses, le tennis avec les frères et les cousins.

Il lui fallut dire adieu à l'enfance, « monter » à Paris pour se préparer à la carrière d'avocat, il devint un parisien heureux, étudiant d'abord, avocat ensuite qui acquiert rapidement une solide réputation. Très vite, il emménage



Fig. 4. Charles Villotte (coll. famille Villotte, avec son aimable autorisation).

quai Voltaire dans ce cadre qu'il aimait avec vue sur la Seine. En 1941, il épouse... Qui ?... une Périgordine, bien sûr... Andrée Chastanet, fille d'un médecin parisien, originaire du Mussidanais. Elle n'était autre que la petite-fille du félibre Auguste Chastanet, bien connu en Périgord. Ils eurent trois fils : Jacques, Daniel et Laurent. Beaucoup de réunions du conseil d'administration de La Truffe eurent lieu dans ce très bel appartement des quais de Seine, où Andrée en maîtresse de maison accomplie recevait si bien. Tous les deux n'avaient pas pour autant oublié leurs racines. Charles fut élu maire de Saint-Robert et le resta de longues années, comme l'avait été son grand-père Octave. Il fut tenté un moment par la politique, héritier de cette tradition radicale-socialiste du Sud-Ouest qu'il tenait de ce grand-père fervent républicain, ami de Louis Latrade. À la mort de sa mère en 1949, c'est Charles qui héritera de Puy Magne y perpétuant la présence des Villotte à Saint-Robert et leur attachement inébranlable à leur région.

C'est là aussi qu'il sera enterré dans le caveau familial en 1984.

Il a présidé La Truffe avec bonheur pendant 10 ans. Il a renforcé l'association en amenant de nouveaux membres à la fois parmi ses amis périgordins et ses relations parisiennes. Tous ceux qui l'y ont rencontré lors des réunions louent son action tonique et chaleureuse. Son éloquence facile faisait toujours référence à sa région natale et aux liens qui les unissaient.

Ne dit-il pas lui-même pour conclure le premier banquet de sa présidence 1973 : « Il y a quelque chose d'extraordinaire à se reporter par la pensée et le souvenir aux endroits où l'on a passé son enfance ». Ce qui explique sans doute, ajoute-t-il : « ce désir qu'ont les originaires de tous les coins de France de se réunir au sein d'associations amicales ».

À son décès, en 1983, ce sera un Vignéras qui lui succèdera.

Parmi les adeptes les plus fervents de La Truffe et qui représentent les juristes, on peut encore citer entre autres, **André Boissarie** qui travailla aux côtés du bâtonnier Rousset, notamment à la fin de la vie de celui-ci et devint procureur général près de la cour d'appel de Paris à la Libération après avoir été très actif dans la Résistance. Il collabora entre autres avec Donnedieu de Vabres, juge français au tribunal militaire international de Nuremberg. Il est aux origines de la Cour pénale internationale qui ne vit le jour que très longtemps après. Son frère Jean, vice-président du tribunal de grande instance de Périgueux, permit le retour à la légalité de l'épuration en Dordogne après la Libération.

Le professeur de **Juglart**, originaire de Sorges, fut professeur de droit civil et excellent pédagogue. Si ses traités ont été très utiles aux étudiants, ses avis faisaient autorité en droit maritime et en droit aérien.

Roger Milhac est doublement originaire de la Dordogne par son père et par sa mère qui était née Maleville. Il est né en 1888 en Dordogne et la maison qui reste le point d'ancrage de la famille au pays est à Beynac. Roger Milhac fit la guerre de 1914 avant de débiter une carrière parisienne de magistrat. Conseiller à la Cour de cassation, conseiller à la Cour de révision de la principauté de Monaco, c'est un membre assidu de La Truffe, très ami de Maurice Bourguès-Maunoury, de Charles Villotte et de Charles Vignéras pour lesquels il avait estime et attachement personnel. Il a été un de ceux qui ont vu avec plaisir renaître l'association en 1945 après la guerre et ont été au côté de Charles Vignéras qui avait su lui redonner vie et faire que se poursuive ce courant d'amitié périgordine. Il est mort en 1972.

Guillaume Jean-Paul de Tarde naquit à Sarlat en 1885 de Mary Bardy de l'Isle et de Gabriel Tarde, juriste, sociologue et philosophe, un des premiers penseurs de la criminologie moderne. Guillaume épouse en 1922 Marcelle Cléry. Il est diplômé de l'École libre des sciences politiques, auditeur puis maître de requêtes au Conseil d'État, secrétaire général adjoint au protectorat du Maroc de 1914 à 1921, directeur de l'office national du commerce extérieur en 1922. Administrateur de sociétés et commandeur de la Légion d'honneur.

IV. Les grands entrepreneurs

C'est **Charles Vignéras**, président de l'Amicale de 1945 à 1971, qui eut le grand mérite de réveiller La Truffe, après le long intervalle de la guerre.

En 1940, le pays est à la dérive et les Périgordins comme les autres Français vont avoir pendant 5 ans d'autres préoccupations que celles de réunions amicales. Certes, de Paris on revient en Périgord voir la famille, quelquefois pour replier femmes et enfants à la campagne, se ravitailler, mais les esprits sont tendus par les affres de l'Occupation, les tracasseries des restrictions, les premiers élans de résistance, la guerre qui déchire le monde. Cependant les liens entre pays n'ont pas été rompus. Charles Vignéras, qui faisait déjà partie du conseil d'administration depuis 1926, au lendemain de la victoire des alliés contacte à nouveau ses anciens amis et compatriotes, entre autres André Toulemon, Georges Boissarie, Roger Milhac, et reprend brillamment le flambeau de La Truffe et de son cortège d'amitiés périgordines. Il en devient le président incontesté et influent. Il redonne à l'association ses lettres de noblesse et la fait entrer dans la modernité en rendant les réunions moins formelles et guindées puisqu'il les accueille chez lui, il introduit les femmes dans les repas annuels en se faisant accompagner par sa propre épouse et, entre autres, va faire publier le premier annuaire par les services d'imprimerie du Printemps.



Fig. 5. Charles Vignéras (coll. famille Vignéras, avec son aimable autorisation).

C'est que son histoire personnelle, familiale, et professionnelle est totalement liée à celle des Grands Magasins du Printemps. Il y entra dès 1908 après avoir épousé la fille de Gustave Laguionie et, au fil des années, pesa de tout son poids pour donner à la maison un essor exceptionnel.

Revenons un peu en arrière : Le Printemps est né en 1865, à l'initiative de Jules Jaluzot qui fit construire les premiers bâtiments sur les grands boulevards, boulevard Haussmann et rue du Havre. En 1900, c'est l'époque où les grands magasins s'installent dans la vie parisienne : Le Bon Marché sur la rive gauche, La Samaritaine, Le Louvre, Le Printemps et les Galeries Lafayette sur la rive droite. Les 5 entreprises commerciales occupent alors plus de mille employés, et Le Printemps tient la 4^e place sur la liste. Un changement radical dans les habitudes commerciales si bien décrites dans le célèbre ouvrage d'Émile Zola *Au bonheur des dames* nous en restitue l'ambiance inspirée par Auguste Hériot, cofondateur des magasins du Louvre. Le déclin du petit commerce de détail y est annoncé.

Gustave Laguionie, lui aussi périgordin puisqu'il est né à Lanouaille en 1853, après avoir travaillé aux côtés de Jaluzot entre 1866 et 1882, revient en force en 1905 lorsque ce dernier démissionne laissant l'affaire en grande difficulté à la suite de placements hasardeux. G. Laguionie revient d'ailleurs à la tête du Printemps à la demande des actionnaires et du personnel qui avaient apprécié ses qualités. Il en devient le gérant. C'est un homme d'une grande intelligence et d'une énergie remarquable et il va faire franchir à l'enseigne un nouveau pas. Ne disait-il pas : « À notre époque, ne pas grandir c'est

diminuer ». Homme du XX^e siècle, il va savoir utiliser toutes les possibilités pour élever le prestige du Printemps : développement des missions d'achat sur les marchés nationaux et internationaux, arts de l'étalage, impressions de catalogues, d'affiches, installation dans le nouveau magasin, de l'autre côté de la rue Caumartin. En 1907, son fils Pierre le rejoint et devient cogérant. En 1908 son gendre, Charles Vignéras, qui avait épousé sa fille Marcelle Laguionie, entre dans l'entreprise à sa demande. Gustave Laguionie décède en 1920. Pierre Laguionie, dès 1928 après le décès d'Alcide Poulet, cogérant choisi par son père, fait nommer par les actionnaires cogérants de la société, Charles Vignéras et Georges Marindaz, marié lui aussi à Jeanne Laguionie, sœur de Marcelle. Tous deux connaissaient bien les rouages de l'affaire, puisqu'ils en étaient les fondateurs de pouvoir depuis 1920.

Et pourtant rien ne destinait Charles Vignéras à une brillante carrière commerciale. Né en février 1881 à Cherveix-Cubas en Dordogne, il fait de bonnes études secondaires au lycée de Périgueux, puis ses études de médecine à Paris, couronnées par un doctorat dont on possède encore la thèse *Les hémorragies méningées spinales*. Il se destinait à la médecine et y aurait sûrement fait son chemin.

C'est son beau-père, Gustave Laguionie, qui, conscient de sa valeur et de ses mérites, l'attire vers Le Printemps d'abord pour s'occuper du service médical, puis bientôt pour y créer et développer un rayon d'hygiène. Tout en continuant de suivre de près le service médical, Charles fut ensuite absorbé par l'administration générale et le service du personnel jusqu'à sa nomination en 1928 sur proposition de son beau-frère Pierre Laguionie, comme gérant de la société.

Ses derniers actes médicaux, il les avait accomplis pendant la guerre de 1914-1918 comme aide major dans plusieurs formations sanitaires en première ligne. Il appartenait à un groupe d'artillerie lorsqu'il fut blessé par des éclats d'obus. Sa conduite exemplaire au combat lui valut la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme.

Simplicité, bienveillance, abord facile, il attirait la sympathie de tous et de sa formation médicale, il avait gardé un jugement pénétrant qui permettait de comprendre les problèmes et poser au besoin un diagnostic. Il avait un sens aigu de la convivialité avec les membres de son personnel dont il présidait sans effort les banquets, les arbres de Noël, les vins d'honneur, les remises des médailles du travail, mais aussi dans les associations qu'il présidait : Comité de l'amicale des retraités, Amicale des Périgourdins de Paris, où il venait accompagné de son épouse avec laquelle il a partagé 65 ans de vie harmonieuse et eu trois enfants, Paul, Jean et Georgette, décédée en 1962 malheureusement avant lui. Son attachement pour le Périgord reste fort, et il aime à se retrouver dans sa propriété au domaine de Vaures, à Cherveix-Cubas, qu'il avait acheté en 1924, rénové et agrandi. Il en apprécie l'ambiance paisible où il peut renouer avec les souvenirs de sa jeunesse et se retrouver en famille.

Aux côtés de Pierre Laguionie, son beau-frère, sa participation à l'essor du Printemps est indéniable et reconnue.

Que de transformations entre 1920 et 1945. Le magasin, déjà ravagé par un incendie en 1881, est partiellement brûlé en 1921, mais rouvert en 1924. De nouveaux bâtiments sont acquis rue du Havre. Des magasins de plus petite taille sont ouverts au Havre, à Lille et à Rouen. Des changements dans les méthodes de gestion interviennent : publicité et promotion des ventes. En 1929, La SAPAC - Société parisienne d'achats en commun - est créée. En 1930, est introduit un système de contrôle budgétaire. En 1931, naissance de Prisunic à Paris et création d'une SAPC-Prisunic ; 8 magasins Prisunic sont en opération à Paris entre 1932 et 1935 et 4 en province. 30 magasins sont exploités par des détaillants affiliés à la SAPAC. De nombreux Périgordins travaillaient alors au Printemps. Maurice Andrieux, un autre Périgordin lié à la famille, en devient le directeur. La croissance se poursuit jusqu'en 1939, puis vint une époque difficile de survie pendant toute la guerre où l'activité économique de la France était muselée et en souffrance. Mais, dès 1950, l'expansion est à nouveau accélérée : croissance vigoureuse de la chaîne des magasins Prisunic qui passe de 13 à 80 en 1965, et dans la même période le nombre des magasins affiliés est passé de 80 à 230.

À partir de 1954, les bâtiments du grand magasin parisien ont été totalement transformés à l'intérieur, tout en préservant les anciennes façades intactes et la célèbre coupole édifée en 1923, par les soins de Pierre Laguionie.

Toujours à partir de 1954, toutes les activités qui n'ont pas trait à la vente directe sont transférées à l'extérieur pour laisser davantage de place à la vente directe. Les bâtiments sur le côté nord de la rue du Havre abritent le grand Brummell hommes et un magasin d'articles de sport. Les escaliers mécaniques et les ascenseurs, dont les tout premiers ont été installés en 1924, se multiplient et, en 1963, deux étages supplémentaires sont construits au sommet du bâtiment de 1882. Sept autres magasins provinciaux sont également rénovés et élargis. Un nouveau magasin a été construit à la Nation. En 1969, Le Printemps a ouvert ses portes dans le centre commercial de Parly 2.

Les diverses activités du groupe ont dû être réorganisées entre les différents partenaires qui se sont ajoutés au fil des dernières années pour aboutir en 1971 à une société à responsabilité limitée ou société anonyme. Charles Vignéras s'était éteint en 1970 à plus de 89 ans, regretté par tous après 62 ans de bons et loyaux services à l'entreprise. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1961.

Pierre Laguionie et son neveu Jean Vignéras, fils de Charles, entré lui aussi dans l'affaire en 1941, assurent désormais la direction. Pierre Laguionie en fin de vie en était le président d'honneur et Jean Vignéras dont nous reparlerons en tant que président de La Truffe, président directeur général.

Pierre Laguionie décède en 1978 et, la même année, Jean Vignéras prend sa retraite mettant fin à 70 ans de contrôle, d'expansion et de gestion des grands magasins du Printemps et de ses filiales par la famille Laguionie-Vignéras.

On sait que maintenant c'est le groupe Pinault-Printemps-Redoute qui assume ce rôle, mais la maison demeure sur les grands boulevards avec sa célèbre coupole si joliment restaurée récemment, édifiée en grande partie par une famille exceptionnellement dynamique depuis plus d'un siècle.

Jean Vignéras est né en 1917 à Paris. Il a fait ses études secondaires au lycée Carnot. Il est entré au Printemps en 1941 à la demande de son père après être sorti d'HEC et du Centre de Perfectionnement dans l'administration des affaires de Paris (CPA) alors que lui aussi avait un penchant net pour la médecine et aurait préféré suivre cette voie. Tout au long des années, il suivit donc la progression de l'entreprise et l'accompagna pleinement en tant que gérant de l'entreprise de 1959 à 1972, puis président de la Société anonyme de 1972 à 1978, président directeur général des magasins Prisunic, de France-Printemps et des grands magasins Jones de 1978 à 1981, grands magasins anglais très connus à Londres. Jean Vignéras était membre de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, membre du conseil économique et social, administrateur de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Mérite, *Order of the British Empire*. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été déjà brièvement montré quant au développement des grands magasins du Printemps. Son frère Paul entra lui aussi dans l'entreprise. Il fallait continuer l'œuvre de la famille.



Fig. 6. Jean Vignéras (coll. famille Vignéras, avec son aimable autorisation).

Mais nous allons parler de sa présidence de l'Amicale des Périgourdins de Paris qu'il remplit de 1984 à 2005, soit pendant plus de 20 ans, alors qu'il avait déjà pris sa retraite depuis quelques années et que, par goût, pour assouvir un vieux rêve d'adolescent, il était revenu s'asseoir sur les bancs de la faculté de médecine.

Mais il nous faut tout d'abord parler de l'action tonique et efficace du secrétaire de La Truffe pendant de longues années qui soutiendra sans faillir trois présidents, Charles Vignéras, Charles Villotte et Jean Vignéras. On lui est incontestablement redevable de la solidité et de la pérennité de La Truffe.

En 1958, **Marco Gaillard** entre dans l'association en tant que secrétaire prenant la suite de Jean Gorsse. Jeune Périgordin venant d'Antonne-et-Trigonant, il entre à 18 ans dans la Résistance, sera interné à Périgueux et échappera de justesse à la déportation à la fin de la guerre. Il rejoint alors l'École militaire de Cherchell et se serait volontiers destiné à une carrière dans l'armée. Ce projet n'aura pas de suites, sans doute par raison. Il reprend des études et entre à l'École des Pétroles. Il sera chargé d'affaires de la Caltex, directeur du port de Gennevilliers, administrateur de diverses sociétés.

Ses liens d'amitié et familiaux avec Charles Vignéras l'associent immédiatement à la bonne marche de l'Amicale. Il continuera avec Charles Villotte et poursuit avec lui la rénovation de La Truffe. On lui doit l'initiative d'associer aux banquets d'été des visites de lieux touristiques du Périgord pour rappeler à chacun des membres la richesse et la diversité du pays. Lorsque Charles Villotte disparaît, c'est aussi à son initiative que la candidature de Jean Vignéras est pressentie pour la présidence. Son aura publique ne peut en effet qu'enrichir l'Amicale. Il veillera à ses côtés à la bonne marche de l'association, à son organisation dans le temps, au bon déroulement des banquets d'hiver et d'été, au choix des sites retenus pour ces réunions, aux diverses démarches à entreprendre. Lorsqu'il disparut en 1994, son fils Marc prit tout naturellement sa place, et soutint la présidence de Jean Vignéras jusqu'en 2005. Celui-ci est toujours à l'œuvre avec Jean-Pierre Boissavit.

Jean Vignéras avait donc à ses côtés un secrétariat solide et efficace pour prévoir les lieux des réunions, choisir les hôtels et les restaurants, reconnaître les endroits des sorties d'été et assurer les courriers de liaison. Les réunions du conseil d'administration se faisaient au domicile du président, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans une ambiance agréable et décontractée servie par une réception de qualité, comme l'avaient fait auparavant ses deux prédécesseurs. Jean Vignéras a présidé le 120^e anniversaire de La Truffe en 2001 au Cercle de l'Union interalliée où fut donné un mémorable concert avec la guitariste Valérie Duchateau et le célèbre pianiste Alexandre Tharaud ; le programme de la soirée évoquait Périgord et truffe dessinés par le talentueux Alain Carrier et reste l'emblème de l'association déclinée sur son papier à lettres, ses documents officiels.

Il se retira en 2005 mais resta président d'honneur jusqu'à son décès en 2008. Deux Vignéras, père et fils, avaient accompagné l'association pendant 47 ans et laissé leur marque en tant qu'entrepreneurs et non des moindres. La Truffe a encore une présence de la famille en la personne de Marie-Laure Leroy, fille aînée de Jean, qui rejoignit le bureau de l'Amicale en 1985 en tant que trésorière.

Cependant parmi les Périgourdins de l'Amicale, il y eut d'autres entrepreneurs :

On ne peut pas ne pas citer **Sylvain Floirat**, qui, même s'il ne fut pas un membre assidu de La Truffe, vint quelquefois aux dîners l'hiver et aux déjeuners d'été. Né à Nailhac en 1899, près de Saint-Rabier, ce petit Périgordin, d'origine modeste, fut très tôt remarqué par son instituteur pour sa vive intelligence. Il fit rapidement ses preuves en effet et, de carrossier à Saint-Denis, monta une compagnie d'aviation, Aigle Azur, racheta Europe 1, fut l'un des pères de Matra, démarra une hôtellerie de luxe avec le groupe Byblos. Byblos-Saint-Tropez existe toujours dirigé par son arrière-petit-fils. Il prit le contrôle du groupe Hachette et fit partie du directoire du groupe Filipacchi. Cette carrière fulgurante ne l'empêcha pas d'être très présent en Périgord : maire de Nailhac, président de la chambre de commerce de Périgueux, président de la Fédération des producteurs de truffes. Ce bon Périgordin à l'accent rocailleux racheta le domaine d'Essendieras à André Maurois et n'aimait rien tant que de venir se replonger dans le pays de son enfance pour retrouver sans façon de vieux amis. Il reçut les membres de La Truffe à l'hôtel restaurant Le Rush, qu'il venait d'inaugurer à Terrasson, et fit visiter cet après-midi-là sa plantation de chênes truffiers nouvellement plantés au-dessus de La Bachellerie. Il faut aussi se souvenir qu'il soutint l'Académie des lettres et arts du Périgord et créa la Fondation de l'Avenir du Périgord qui distribua plus de 300 bourses à de jeunes Périgordins.

Citons encore **Jean Roubinet**, venu de Terrasson où son père avait un commerce de fers et métaux sur le Pas Bruzat, place principale de la ville. Il arriva à Paris après la guerre de 1914-1918 après une longue mobilisation à Salonique et en Orient. Il avait envie de tenter sa chance dans la capitale et créa une affaire d'emboutissage à Pantin, puis à Saint-Denis en liaison avec les grandes entreprises métallurgiques d'alors, Lorraine-Escaut, Vallourec, Sollac, Creusot-Loire, et le complexe qui allait devenir Usinor à laquelle son entreprise alors florissante fut vendue au décès de son fils en 1960. Il disait de lui-même non sans humour : « Je ne suis qu'un croquant du Périgord, monté à Paris ! ».

Il y eut **Gabriel Dufraisie**, originaire de Génis, président directeur général de Laroche-Lechat, puis, venu rejoindre vers 1950 la société Jean

Roubinet SA, et participer à sa transformation en entreprise industrielle de renom. C'était un membre assidu de toutes les réunions de La Truffe.

Il y eut **Francisque Chaux** et son fils Édouard, de Montignac, président du Syndicat national des scieries des noyers de France. En 1906, il monta, à côté d'une petite usine hydroélectrique dans la région, une exploitation de bois qui fabriquait, essentiellement pour l'exportation, des fusils de chasse de luxe dont les crosses étaient en bois de noyer : il fournissait la Manufacture d'armes de Saint-Étienne, mais exportait en Belgique, en Italie et surtout en Angleterre où les armes de luxe étaient très prisées. Francisque Chaux avait aussi des affaires à Paris dirigées par son fils Édouard : une banque, une compagnie d'assurances, l'hôtel de Grande-Bretagne rue Caumartin. Il fut enfin un des acteurs du lancement du Lido, et ce ne fut pas la moindre aventure. Avec Philippe Vergnaud, de Terrasson, les frères Daubré, Devort, de Tourtoirac, et les frères Rosenthal, ils ouvrent en 1928 « La Plage de Paris » sur la plus belle avenue du monde, Les Champs-Élysées⁶ : le Lido n'était pas alors un music-hall mais un lieu d'attraction pour le jour et pour la nuit, où se ruait le tout Paris. Il abritait une gigantesque piscine dans un décor somptueux, où les fêtes et les attractions se succédaient. La crise en 1933 mit fin à cette étonnante aventure, mais le Lido racheté et transformé est toujours sur Les Champs-Élysées et, lors de la dernière journée du patrimoine, ouvert au public comme une des marques à retenir.

Non moins significatif et étonnant fut l'accomplissement de **Charles Bertrand**. Troisième fils de Jérôme Bertrand, il est né le 17 avril 1851 au lieu-dit La Genèbre, à Saint-Agnan, commune d'Hautefort dans une famille d'agriculteurs, également propriétaire d'une briqueterie. « Monté » lui aussi à la capitale, il fit fortune dans les grands cercles de jeux parisiens.

C'est sans doute la raison de l'apparition de Charles à un peu plus de 40 ans à Cabourg au moment où les plages de la Manche devenaient à la mode. La petite cité balnéaire commençait à s'éveiller. Il y avait déjà depuis 1879 une jonction en chemin de fer Dives-Cabourg-Paris et les premiers maires avaient commencé à bâtir des hôtels et un casino, encore bien modeste car il était en bois.

Acquéreur de l'hôtel de la Plage en 1892, Charles Bertrand est élu au conseil municipal en 1894 et devient maire de la ville en 1896. Il le restera pendant 32 ans jusqu'à son décès.

Son action pour réveiller, agrandir, embellir la station et en faire une des plus modernes de la côte normande durera aussi longtemps que son mandat. Il achète et rénove le casino, remplace l'éclairage au gaz par l'électricité,

6. VERGNAUD-ROUBINET, 2003 et DES CARS, 1989.

aménage une salle des fêtes, un salon destiné aux pratiques des jeux d'argent. Il reconstruit le grand hôtel de la Plage dès 1907 et en fait « le plus moderne et le plus luxueux que l'on ait vu ». En 1910, le syndicat d'initiative du Calvados édite le premier guide de tourisme dans lequel on présente Cabourg ainsi : « Station mondaine, très appréciée, avec toutes ses distractions, ses fêtes, ses courses, son tennis, son golf, son casino, son immense plage de sable fin, sa belle digue promenade, que longent de jolies villas. Station de chemin de fer de l'État, à quatre heures de Paris. »

La guerre de 1914 met entre parenthèses le développement entrepris : et pour la bonne cause, le casino ferme ses portes, ses salles et celles du grand hôtel sont transformées en hôpital militaire.

Mais à la fin des hostilités, la vie reprend ses droits, les années folles amènent sur les plages et dans les casinos de la côte toute une population qui n'a qu'une envie : se distraire !

Charles Bertrand fait construire le Normandy Hôtel car le grand Hôtel ne suffisait plus malgré ses 150 chambres : hall grandiose, immense salle de restaurant, baies de dimension exceptionnelle, vue imprenable sur la mer, bar américain, chambres avec loggias et, bien entendu tout le confort moderne.

Il fait aménager le fameux Garden Tennis avec un court central entouré de gradins en béton, où se déroulera une rencontre de Coupe Davis. Il aménage un square. Il fait également bâtir plusieurs grandes villas, dont trois pour sa famille, deux villas jumelles, « Jérôme » et « Françoise », et la villa « Maxime » en face du casino. Il possède plusieurs cercles et des affaires dans de nombreux casinos, Dinard, La Baule, Biarritz, Pau, Aix-les-Bains avant d'envisager même de reprendre Monte-Carlo. C'est un homme riche, mais il a gardé son allure et son âme paysanne de bon Périgordin, trapu, légèrement voûté avec une moustache touffue, bon vivant. Il est affable, bienveillant, d'abord facile, la bourse largement ouverte pour tous. Pour ses 25 ans de mandat, il fut fêté par la ville et son conseil municipal et le discours que prononça un de ses compatriotes se termine par cet éloge : « Ce n'est pas au maire de Cabourg que je m'adresse mais à l'homme qui, depuis 25 ans, a mis dans cette cité un peu de son or et beaucoup de son cœur. »

Il avait réussi : le tout Paris aimait venir dans « la reine des plages », les célébrités étaient au rendez-vous. Dès 1907, Marcel Proust fréquentait Cabourg. Charles Bertrand est en relation avec ce visiteur fidèle et l'on en trouve des traces dans la correspondance de l'auteur en 1908. Au casino, ce dernier tentait quelquefois sa chance au baccara, mais surtout il s'inspira tellement de la station où il faisait de longs séjours pour la transformer en Balbec dans *À la Recherche du Temps Perdu*.

C'est de la fenêtre de sa chambre au Grand Hôtel que Proust admire « ce vaste cirque éblouissant et montagneux et les sommets neigeux de ses vagues en pierre d'émeraude » (*À l'Ombre des Jeunes filles en fleurs*). C'est

sur la digue qu'il rencontre Albertine et « les jeunes filles en fleurs », « les gigolos », joueurs de golf et de tennis et ceux qui fréquentent le Casino.

Charles Bertrand figure sur les listes des banquets de La Truffe ainsi que ses frères⁷ mais y est bien indiquée aussi leur appartenance périgordine à Saint-Agnan où ils revenaient régulièrement et où ils sont enterrés dans un imposant tombeau.

Charles Bertrand⁸ s'est éteint le 3 février 1927, salué et honoré par tous. Son buste se dresse toujours dans les jardins du casino et le pavillon Charles-Bertrand abrite toute l'année des expositions à Cabourg. Il était officier de la Légion d'honneur.

Tous ces noms figurent sur les listes des banquets que les archives de l'Amicale nous ont laissées. Et certes, il y en eut bien d'autres encore....

V. Les hommes politiques et les grands commis de l'État

Aucun homme politique ou grand commis de l'État ne tint les rênes de La Truffe à une exception près. En effet, André Dejean de Fonroque, né à Belvès et dont il fut maire de 1904 à 1942, succéda au bâtonnier Rousset et devint président de La Truffe après en avoir été l'un des vices-présidents. S'il servit La Truffe au sein du bureau, il n'eut pas le temps d'y imprimer sa marque, puisque la déclaration de guerre de 1939 mit l'association entre parenthèses jusqu'en 1945. Il était directeur de chemins de fer français et mourut en 1942.

Beaucoup d'hommes politiques et de grands commis de l'État, s'ils ne furent pas des meneurs de l'association, la fréquentèrent assidûment en tant que membres et quelquefois même membres du bureau.

Albert Claveille, né en 1865 dans le bourg de Tuilières sur la commune de Mouleydier et décédé en 1921, en fit sans doute partie puisqu'il le revendique, comme il revendique un fort attachement à sa région natale. De famille modeste, travailleur infatigable, il devient un brillant ingénieur des Ponts et Chaussées. Il est d'abord directeur des Chemins de fer de l'Ouest, puis secrétaire général de l'artillerie et équipement militaire en 1914, successivement sous-secrétaire d'État, ministre des Travaux publics et des Transports, puis de la Marine marchande dans les cabinets de Raymond Poincaré et de Georges Clemenceau. Il participe activement à la vie publique française. En 1920, il remplace Peyrot à l'élection sénatoriale de la

7. Son jeune frère Léopold s'était fait construire une immense villa dite « Le Pavillon » à Saint-Agnan et avait offert l'horloge lors de la réfection du clocher de l'église.

8. M^{me} Jean-Pierre Boissavit, au Puy Saint-Astier (commune de Saint-Astier), est son arrière-petite-fille.

Dordogne, et sera conseiller général du canton de Domme et enfin maire de Mouleydier. Son rôle en Dordogne, grâce à ses talents d'ingénieur et à son engagement politique, fut considérable : grâce à lui vont naître le barrage et l'usine hydro-électriques de Tuilières, chantier gigantesque et fort cher qui parraine l'aménagement de la Dordogne. On attribue également à Claveille l'installation à Bergerac d'une poudrerie, ce qui fait dire au journal local de l'époque : « Monsieur Claveille n'a pas oublié son pays natal ».

Décédé en 1921, il a donc dû participer à La Truffe surtout avant la guerre de 1914 et peut-être un peu après, auréolé de son action publique en France, à l'étranger et en Périgord.

Félix Gadaud est médecin, chirurgien, né en 1875 dans la capitale de la Dordogne, Périgueux. Il y installe sa pratique à la suite de son père. Il montre pendant la Grande Guerre à la tête de l'ambulance chirurgicale courage et dévouement pour lesquels il reçoit la Croix de guerre et la Légion d'honneur. Élu député de la Dordogne de 1919 à 1929, il se montre très impliqué et avec succès dans la santé publique, l'organisation hospitalière, la création de crèches et de sanatorium. Il devient ensuite sénateur jusqu'en 1940 où s'achève sa vie publique. Entre temps, il a été élu et réélu maire de Périgueux pendant presque 18 ans. Il dut abandonner la mairie en 1943 à la suite de la dissolution des conseils municipaux par le gouvernement en place qu'il avait pourtant soutenu en 1940. Il vivra jusqu'en 1973 sans revenir à la vie publique, et repose à Périgueux son lieu de naissance.

Georges Bonnet, né à Bassillac en 1889, avocat de formation, a épousé Odette Pelletan, fille d'André Pelletan, une bonne introduction en politique. Il est élu député de la Dordogne et occupe divers postes ministériels entre 1924 et 1940. Le sommet de sa carrière est atteint en 1938 : ambassadeur à Washington, il revient en France pour devenir ministre des Affaires étrangères. Ancien combattant et grand défenseur de la paix, il se range aux côtés du maréchal Pétain et de Vichy, période noire et troublée pour la France, ce qui l'oblige à se réfugier en Suisse pendant une dizaine d'années à la Libération. Il revient en France, et sans doute pardonné par la population du département qui pourtant avait été passablement tyrannisée et maltraitée par la barbarie nazie, il sera réélu député de la Dordogne pendant quelques années, devient maire de Brantôme et conseiller général et le reste à partir de 1955. Il décède en 1973. Nos archives font état de sa présence répétée aux banquets de La Truffe. Son fils fut aussi un de nos membres.

Tout le monde en Périgord connaît le nom d'**Yvon Delbos**. Il n'a fréquenté La Truffe que sporadiquement, mais son nom apparaît souvent aussi sur la liste des invités aux banquets. Ainsi en 1928, lors du banquet d'hiver à l'Hôtel Lutétia, le compte-rendu fait état de « Monsieur le bâtonnier Raoul

Rousset qui présidait est entouré de M. le sénateur de La Batut et de MM. les députés Yvon Delbos et Gadaud ».

Il est né à Thonac en Dordogne en 1885, fréquente l'École normale supérieure et acquiert une formation de journaliste. Mais très rapidement, c'est une longue carrière politique qui l'accapare. Radical-socialiste, il reste député de la Dordogne pendant plus de 25 ans de 1924 à 1940 puis de 1946 à 1955. Chef de la diplomatie du Front populaire, il se prononce pour la non-intervention en Espagne. Il a été ministre des Affaires étrangères ou de l'Éducation nationale, appelée avant la guerre l'Instruction publique. C'est d'ailleurs un fervent défenseur de l'École publique. Il est resté ministre jusqu'à la signature de l'armistice par Pétain. Puis il sera de ceux qui quittent la France à bord du *Massilia* pour rejoindre l'Afrique du Nord, refusant la défaite. Yvon Delbos sera arrêté en 1943 pour avoir rejoint la Résistance et déporté à Oranienburg. Il reprend du service en 1947 et se retrouve à nouveau au gouvernement 5 fois avec des portefeuilles ministériels. C'était un Européen convaincu, membre de la CECA, et beaucoup de Périgordins se souviennent de son profil, grand, l'air sérieux et affable, car il venait souvent au Pays. Plusieurs petites villes du Périgord ont une place ou une rue portant son nom. Il est décédé en 1956 après avoir longuement servi son pays avec intégrité et conviction.

On peut encore citer les **Lassaigne**, père et fils. Ils sont originaires du Change, Jean Lassaigne est secrétaire de rédaction au Sénat et son fils Jean-Dominique, questeur. C'est grâce à ce dernier, membre du bureau, que l'un des banquets de La Truffe put se tenir dans les salons prestigieux du Sénat.

Maurice Bourgès-Maunoury n'est pas Périgordin d'origine puisqu'il est né à Luisant en Eure-et-Loir. C'est le petit-fils de Maurice Maunoury, ministre de l'Intérieur de Raymond Poincaré. Polytechnicien, licencié en droit et diplômé de l'Institut des sciences politiques, il est mobilisé, prend part à la campagne de France et est fait prisonnier en 1940. De retour en 1942, il prend contact avec la Résistance en compagnie de deux camarades, Jacques Delmas qui n'avait pas encore adjoint Chaban à son nom et Félix Gaillard. Il rejoint Londres après bien des péripéties où il suit un entraînement intensif et sera parachuté plusieurs fois sur le sol français. À son dernier parachutage dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, il prend immédiatement ses fonctions de délégué militaire pour toute la zone Sud. Grièvement blessé après la libération de Lyon, il reçoit la Croix de la Libération des mains mêmes du général de Gaulle. Il est alors nommé sous-chef d'état-major de l'armée puis commissaire de la République à Bordeaux.

En 1946, commence sa carrière politique, d'abord comme député de la Haute-Garonne où il sera réélu plusieurs fois comme membre du parti radical. Il sera ensuite pendant toute la IV^e République, plusieurs fois ministre. Ainsi, il

est ministre de la Défense en 1956, sous Robert Lacoste et le préfet Barret. Tout le pouvoir civil est remis à Alger au général Massu : c'est la bataille d'Alger de janvier à mars 1957. En 1957, il devient président du Conseil pour une courte durée de 6 mois. On sait combien à cette époque les gouvernements étaient éphémères. Il abandonne ses activités politiques en 1960 et exerce des fonctions au sein d'un groupe bancaire. C'est à ce moment-là qu'il rejoint quelquefois les membres de La Truffe, puisque son nom figure sur la liste des invités aux banquets et que nous avons de lui une adresse au Moustier à côté des Eyzies. Il était en effet propriétaire de la grande maison de 1785 qui fait face à l'église du Moustier. Ce Français exemplaire accumule les distinctions : chevalier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, *Distinguished Service order* de Grande-Bretagne, *Legion of Merit* des États-Unis. Homme politique brillant il fut sûrement desservi par la volatilité de la vie politique d'alors. Il décède à Paris le 10 février 1993 et est inhumé, non pas en Périgord, mais à Luisant, sa ville natale.

Henry Laforêt figure aussi sur certaines listes des banquets, comme l'attestent nos archives. Il fut même membre du conseil d'administration où il figure en bonne place en 1949. Originaire de Nontron, où sa famille est implantée, il sera quatre fois secrétaire d'État entre 1955 et 1957. Il est député radical-socialiste de la Dordogne, conseiller général, et maire de Nontron où il décède en 1989.

On peut encore citer **Georges Denoix**, inspecteur des Finances, premier directeur du Budget et du contrôle financier de l'État entre 1919 et 1924, poste qu'il a inauguré et qu'il décrit fort bien dans ses mémoires, insistant sur l'équilibre des finances de l'État, sujet oh ! combien actuel.

Enfin, arrêtons-nous quelques instants sur **Pierre Gorce**, ambassadeur de France. Ce personnage affable, fin connaisseur de l'Asie et de l'Orient qui fit une longue carrière au service de la France, fit partie du conseil d'administration de La Truffe jusqu'à son décès en 2006. Né en 1917 à Limoges, il a vécu toute son enfance et sa jeunesse à Périgueux où son père était expert auprès des Tribunaux. Après l'École coloniale, et ses services de guerre entre 1939 et 1945, il est affecté à la direction des Affaires politiques au ministère de la France d'outre-mer. De 1946 jusqu'en 1950, il est successivement chef de cabinet du haut-commissaire de la République en Indochine et au Cambodge. En 1954, Il devient haut-commissaire de la République Française au Cambodge. En 1956, ambassadeur de France à Phnom Penh. Les postes diplomatiques vont ensuite se succéder de 1963 à 1982 : ambassadeur de France à Tirana en 1963, à Bagdad en 1967, à Jakarta en 1970, à Copenhague de 1976 à 1982 où il termine une brillante carrière et prend une retraite bien méritée avec le titre de ministre plénipotentiaire hors classe. Ses états de service ont été brillamment

reconnus au cours de sa carrière à commencer par la Croix de guerre pour ses services entre 1939 et 1945 et la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, sans compter les décorations décernées par le Cambodge, l'Indonésie, l'Allemagne et le Danemark. L'attachement de Pierre Gorce au Périgord après tous ses séjours en terres lointaines restait immuable et bien enraciné. Souvenirs d'enfance et du passé et nostalgie d'une France profonde qu'il aimait après l'avoir si souvent quittée en la servant fidèlement avec un talent incontestable nationalement et internationalement reconnu. Il revint longtemps l'été dans cette région que lui et son épouse appréciaient, où ils louaient une maison et avaient le sentiment de se retrouver chez soi. C'était un bonheur de se trouver à sa table lors des dîners de La Truffe : il se faisait un plaisir de raconter ses expériences en Orient, et de vous dévoiler les us et les coutumes de ces pays lointains qu'il avait si longtemps côtoyés au nom de la France.

Michel Monégier du Sorbier, magistrat, conseiller à la Cour de cassation, et élu vice-président de la Commission informatique et libertés, est né en 1920 à Antonne. Il a, lui aussi, fait partie du bureau de La Truffe, en tant que vice-président, dont il est resté un membre actif et important pendant de longues années. Durant la dernière année avant le décès de Charles Villotte, celui-ci étant malade et empêché d'organiser réunions et banquet, c'est Michel Monégier du Sorbier qui organisa chez lui la réunion annuelle du bureau et l'organisation du dîner d'hiver.

VI. Les artistes

Le XX^e siècle fut riche en artistes périgordins qui, s'ils arrivèrent à se faire connaître au plan national, ne furent pas moins importants au plan local puisqu'ils ont célébré le Périgord.

Jean Mounet-Sully les précède. Sociétaire de la Comédie française, il est l'enfant de Bergerac où il naquit en 1841 dans une famille bourgeoise et protestante qui envisageait pour lui une carrière de juriste. Mais au droit, il préfère le théâtre et devient un acteur célèbre, qui excellait dans la tragédie. Pensionnaire puis sociétaire de la Comédie française en 1895, il interprète tour à tour des rôles majeurs dans *Le Cid*, *Phèdre*, *Polyeucte*. Il fut Oreste, Hamlet, le roi Lear, Œdipe et bien d'autres héros de la littérature tragique. Chaque fois ce fut un triomphe. Il avait de remarquables qualités, une belle stature, des gestes amples et éloquents, un regard parlant et il était doué d'une très belle voix. Il eut un succès immense à Paris et ne joua que deux fois en Périgord, une fois à Chancelade et une autre fois à Bergerac, où il se fit

construire une demeure étonnante qui avait une allure de décors de théâtre au lieu dit La Garrigue : divers styles s'y mélangent, donjon, terrasse italienne, cloître médiéval. Partenaire et amant de la non moins célèbre comédienne de l'époque Sarah Bernhard, il mourut en 1916, et ne dut participer aux banquets de La Truffe que dans sa première période avant la guerre de 1914. Il en était du reste président d'honneur et l'un des personnages qui ont assis le succès de l'Amicale par son prestige. Il ne revint pas en Périgord puisqu'il repose au cimetière Montparnasse, mais partout en Dordogne rayonne son souvenir. Pour les Bergeracois, il est inséparable de celui de son frère **Paul Mounet**, de 6 ans son cadet, qui laissa tomber la voie que ses études de médecine avaient tracée pour se consacrer aussi au théâtre. Sociétaire de la Comédie française, il partagea avec lui plusieurs représentations. Ils jouèrent ensemble à Bergerac la tragédie *Œdipe Roi*, en septembre 1913 et, en plein air, dans la propriété privée de La Mouline devant 4 000 spectateurs enthousiastes, ainsi qu'à Chancelade (de nombreuses cartes postales l'attestent). Il mourut en 1922, mais nous ne sommes pas sûrs qu'il fut, lui aussi, membre de La Truffe. On ne peut que le supposer en raison des liens étroits qu'ils entretenaient.

La ville de Bergerac n'oublia pas ses deux glorieux enfants. La rue, où ils étaient nés, devint par décision du conseil municipal en 1920 la rue Mounet-Sully et, en 1953, dans le parc devant la façade du collège Henri-IV que les deux frères avaient fréquenté, deux médaillons de bronze à leur effigie, œuvre de l'artiste bergeracois Jean Varoqueaux, ont été apposés sur une simple muraille.

Citons également **Léon Félix** - qui a peint le portrait de l'épouse de Jean-Joseph Peyrot, ancien président, portrait toujours accroché au Luxembourg - et **Jean Lassaigue**, poète, qui a publié *Sagesse périgourdine* édité par Pierre Fanlac.

Lucien de Maleville, né en 1881, comme l'association, est le fils du marquis de Maleville et le descendant de Jacques de Maleville, un des rédacteurs du Code civil. Après une enfance au château de Fénelon à Sainte-Mondane et des études au collège des jésuites de Sarlat où il s'essaie au dessin, il va, sur injonction paternelle, monter à Paris pour faire son droit. Une fois sa licence obtenue, il peut enfin se consacrer à la peinture. À partir de là, il ne cessera pas de produire des œuvres où le Périgord a toute sa place et d'être un artiste reconnu et honoré. Dès 1909, paraît un recueil de portraits humoristiques lithographiés, mettant en scène des personnages de la société périgourdine. En 1911, il participe pour la première fois au Salon des Artistes français : toute sa vie il y exposera, avec un intermède pendant la seconde guerre mondiale. Il fait la grande guerre comme tringlot (réquisitionné comme soldat dans le Train des équipages) et en rapporte des carnets de croquis et des dessins qui sont des témoignages sur la dureté des conditions de vie dans les tranchées.

Très sensible au charme rural de sa région natale, il deviendra le chantre du Périgord. Médaille d'argent au Salon avec *La Dordogne à Beynac* en 1927, Prix de la Société des Paysagistes français en 1932, Médaille d'or et hors-concours au Salon avec *La Place de la Halle à Domme* qui est en bonne place à Périgueux au Musée d'art et d'archéologie du Périgord.

En 1945, Lucien de Maleville est nommé délégué au recensement des Monuments anciens de la Dordogne, puis d'autres régions du Sud-Ouest, comme la Gironde, les Landes et les Basses-Pyrénées. Il réalise alors de très nombreux croquis qui sont des témoignages précieux de ces édifices qu'il contribue ainsi à faire protéger. Ces croquis ont été publiés en 2010. En 1957, il reçoit le prix Becker de la Fondation Ford. Nommé vice-président de la Commission des sites de Dordogne, il occupe cette fonction jusqu'en 1961. Mort en 1964 à Rueil-Malmaison, ses œuvres restent très présentes à Périgueux, à Bordeaux, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque municipale, au lycée La Boétie de Sarlat, dans les mairies de Domme et de Cénac. C'était sans nul doute un habitué des réunions de La Truffe. En 1913, on y loue son travail récompensé à l'exposition agricole de Périgueux. Le 7 février 1920, il assiste au banquet, y est chaleureusement félicité par le président Roussel et applaudi par toute l'assistance pour sa médaille d'argent reçue au Salon des Artistes français. On y rappelle son beau talent mis au service de sa petite patrie, en illustrant notamment *Le vieux Périgord* de Georges Rocal.

Maurice Andrieux, homme de lettres très cultivé, a écrit sur l'Italie qu'il aimait particulièrement. On lui doit aussi les biographies de Bugeaud, Henri IV et celle de Mademoiselle Aïssé. Homme à plusieurs facettes, il eut aussi des responsabilités dans le groupe Printemps, comme on l'a déjà mentionné.

Gilbert Privat, peintre et sculpteur, figure sans ambiguïté sur plusieurs listes de membres de La Truffe, pour avoir assisté à des réunions soit d'hiver soit d'été. Né à Toulouse en 1892 et mort à Soulac-sur-Mer en 1969, grand prix de Rome en 1921, il reste très lié à la ville de Périgueux dont sa femme, Odette de Magondeaux, était originaire. En effet il y réalisa le Mur des Fusillés, espace de recueillement à la mémoire des disparus de la seconde guerre mondiale, notamment en hommage aux 45 patriotes abattus par les nazis entre le 18 juin et le 24 août 1944. Réalisé en 1954-1955, ce mur est composé d'une statue monumentale figurant la Résistance et quatre évocations de fusillés en haut-relief. Tous les ans, le 19 août, une cérémonie de commémoration de la libération de Périgueux y prend place. Gilbert Privat, ancien soldat de la Grande Guerre, a contribué à l'élaboration de nombreux monuments aux morts, mais pas seulement, il célébrait aussi la jeune fille, la femme et l'enfant. On lui doit aussi toujours à Périgueux, la statue de la jeune fille devant la maison du Gour de l'Arche, et l'une de ses œuvres évoquant la maternité joyeuse se trouve en bonne place au centre hospitalier de la ville.

Jean-René Truffier est né à Nontron en 1916. Il finit ses études au lycée technique de Périgueux. Ingénieur des arts et métiers, c'est aussi un artiste complet. Premier violon à l'opéra d'Alger en 1928 pour le festival Saint-Saëns, c'est un musicien. Sociétaire des Artistes français à partir de 1966, il a exposé au Salon de Paris tous les ans jusqu'à sa mort en 1982. Membre associé de la Société nationale des Beaux-Arts, il a exposé à chaque biennale de 1968 à 1981 et dans de nombreux salons de province, dont bien sûr, au palais des fêtes de Périgueux à partir de 1968. Ses œuvres montrent la douceur des paysages périgordins, c'est aussi un peintre. Enfin c'est un poète. Ses poèmes chantent les saisons et la mélancolie, la beauté du pays natal. Ainsi il chante la vieille église de la Cité de Périgueux dans un ouvrage édité par Pierre Fanlac sous le titre *Sous l'air du temps* et illustré par une de ses toiles intitulé *Printemps à Chancelade*.

Soir

Dans la lumière indécise
C'est une vieille église
Aux pierres grises

Les bleus pigeons
Tourment en rond

Et puis se posent
Apothéose
Aux tuiles roses

En demi tinte
La cloche tinte

Dans l'heure exquise
Mon âme est prise
La vieille église
S'idéalise

L'étoile luit
Et c'est la nuit

Roger Chapelet, né à Versailles en 1903, il meurt à Montpon en 1995 mais personne ne lui conteste ses origines périgordines. Il est avant tout peintre de la Marine. Il a découvert cet univers en montant à bord du *Rollon* à Marseille où son frère était radio. Le voilà sur les bancs de Terre-Neuve et au Groenland. Dans les années 30, il devient affichiste des principaux armements maritimes français. Nommé peintre de la Marine en 1936, sa carrière est interrompue par la guerre de 1939 où il prend une part active. Puis il travaille pour diverses compagnies de paquebots, la Compagnie Mixte, la Compagnie Paquet, la Compagnie Transatlantique. Ses tableaux écrivent une page de l'histoire maritime. Il reçut de très nombreuses décorations étrangères dues à ses voyages.

Jean Cluzeau-Lanaue est un authentique Périgourdin, né à Périgueux en 1914 où il passa toute son enfance, y fréquentant l'école communale et le lycée : plus de 3 000 tableaux, de 6 000 dessins, des milliers de croquis et 300 œuvres au moins placées dans les musées et collections officielles. En 1933,

il entre aux Beaux Arts à Paris et travaille beaucoup dans les Ateliers libres de Montmartre. En 1933, une première œuvre, *Paysage du Périgord*, est achetée par la ville de Paris. Pendant son service militaire, il continue à peindre et dessiner pour décorer la caserne ou fabriquer des décors de théâtre. Mobilisé et prisonnier en 1940, il dessine toujours et ses dessins de stalag seront exposés à Paris à son retour de captivité en 1942. Il retrouve alors le milieu qu'il aime et se lie à Paul Valéry, Chagall et André Lhote. Première exposition particulière en 1946 et à partir de cette date, participation aux grands salons nationaux. Puis il voyage, en Tunisie, à Venise à l'occasion de la Biennale, patronné par le ministère des Beaux Arts. En 1951, le voici nommé professeur à l'École Estienne où il va former de nombreux élèves à l'art graphique. Chevalier des Arts et des Lettres, il continue à peindre, en Bretagne, en Provence, à Arcachon, en Périgord. À la fin de sa vie, il devient le dynamique président de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne, où il revient souvent en vacances et qu'il n'a jamais cessé de peindre et de dessiner. Il habitait une belle propriété au-dessus des Eyzies, à Paulin-Cournazac, sous laquelle s'ouvre une grotte ornée. Un de ses tableaux, figurant la falaise des Eyzies, décore la mairie de cette commune. Il fut sans doute l'hôte des Périgourdins de Paris pour certains banquets et ceux-ci à juste titre le considèrent comme un des leurs. Signalons aussi qu'il a été l'ami d'un autre grand affichiste connu et membre actif et administrateur de l'association, Alain Carrier, que tous nos amis membres périgordins connaissent et apprécient.

Pourquoi ne pas ajouter à cette liste le nom de **Gilles Sermadiras**, membre assidu de La Truffe à partir de 1955, qui a su faire des jardins d'Eyrignac une œuvre d'art riche des réminiscences du passé, et ouvrir avec 50 ans d'avance le goût des jardins harmonieux au tourisme.

La Truffe a souvent reçu des auteurs qui ont loué le Périgord, qui le connaissaient et l'appréciaient, lors de ses réunions d'hiver et d'été. Ils sont venus comme conférenciers même s'ils n'étaient pas membres de l'Amicale. Ainsi, ont été reçus et entendus :

- Marc Blancpain, écrivain et journaliste, qui a présidé à l'organisation de l'Alliance française à la demande du général de Gaulle. Celui-ci, réfugié au moment de la guerre dans la région, est conquis par le Périgord. Il y achète le château de Sarliac-sur-l'Isle, en fait un haut lieu de la culture avec Maurice Andrieux et Jean Mallet, directeur de l'office du tourisme de la Dordogne. Ils y sont tous trois à l'origine d'un festival dans le cadre de l'Alliance française.

- Michel Droit, journaliste et académicien.

- Henri Amouroux, né à Périgueux, journaliste et historien dont chacun connaît l'œuvre magistrale *La grande histoire des Français sous l'Occupation*. Il en fit une brillante démonstration lors d'un banquet d'hiver, où il captiva l'assistance.

- Brigitte Le Varlet, romancière et auteur entre autres de *Fontbrune, Puynègre*, dont le cadre est bien sûr le Périgord et notamment sa propriété familiale de Laagerie à Mauzens-Miremont.

- Yves Guéna, non l'homme politique, mais le Périgordin d'adoption, et l'auteur venu magistralement nous parler de son roman : *Moi Duc de Lauzun, citoyen Biron*.

VII. Les banquets

Au tout début de l'Amicale, il semble qu'une seule réunion de tous les membres se tenait lors du « grand banquet » du 1^{er} samedi de février, comme l'indiquent les statuts de 1913 cités au chapitre I. Mais très vite, on changea la donne, en ajoutant une réunion l'été.

Depuis, La Truffe a conservé ses coutumes et son organisation pour assurer la réunion de ses membres : un dîner l'hiver et un déjeuner l'été.

La réunion d'été avait lieu dans la région parisienne, mais depuis des décennies, elle s'est déplacée en Périgord, lorsque tout le monde revient au pays. Cette stratégie reste la même de nos jours et les archives de l'association font foi de cette belle continuité.

Les réunions intermédiaires qui rassemblent les membres du bureau se tiennent pendant longtemps dans un café. Nous savons que le café Saint-Michel, à l'angle du boulevard Saint-Michel, abritait ces réunions en petit comité. On évoquait les questions du jour autour d'une infusion de tilleul menthe. Charles Vignéras fut le premier président à inaugurer ces réunions à son domicile autour de consommations moins austères et plus alléchantes. Ensuite, cela deviendra une habitude. Le bureau se réunit, chez Charles Villotte, quai Voltaire, puis chez Jean Vignéras, rue du Faubourg-Saint-Honoré. On évoque le Périgord et les problèmes à régler non plus avec une tisane, mais avec une coupe de champagne !

Le banquet d'hiver est d'abord organisé à l'hôtel Margerie.

Réunions à la Rôtisserie Périgourdine, dont le nom et la réputation sont liés à celui de La Mazille : les Périgourduins connaissent cette compatriote célèbre qui recueillit toutes les bonnes recettes culinaires de tradition orales du pays et les consigna dans un livre publié par Flammarion en 1929 puis réédité cinq fois de suite jusqu'en 1999 et qui est devenu un bestseller. Ensuite, on se retrouva à la Brasserie Dreyer, à la Taverne du Gymnase, boulevard Bonne-Nouvelle, et au Louis XIV sur les grands boulevards.

En 1913, relaté par la revue *Le Périgourdin de Paris*, « réunion très élégante comme toujours à la Cascade du Bois de Boulogne à l'occasion du déjeuner d'été de La Truffe. Toutes nos illustrations périgourdines s'étaient donné rendez-vous dans ce site de choix. Au hasard il convient de citer le



Fig. 7. La Rôtisserie périgourdine.



Fig. 8. La Cascade, Bois de Boulogne.

professeur Peyrot, MM. Denoix et Guiller sénateurs, le peintre Félix, M. Dejean et M. Rousset, car ils étaient fort nombreux, nos très éminents compatriotes. » Le président y fit l'éloge du peintre Félix. On y pousse même la chansonnette puisque : « MM. Guiller et Denoix chantèrent un hymne au Périgord cependant que le peintre Félix les accompagnait en remerciant le professeur Peyrot des éloges dont il avait été comblé. Ainsi se poursuivit gracieusement le déjeuner d'été de La Truffe ».



Fig. 9. L'hôtel Lutétia.

1920, le 7 février exactement, nous avons le compte-rendu du banquet annuel à l'hôtel Lutétia. Il a dû s'y tenir auparavant et plusieurs fois, puisque le compte-rendu signale que la grande salle de l'hôtel est devenue « presque un coin du Périgord ». Nous savons même que l'écot y est de 30 francs. On y félicite le président, le bâtonnier Rousset, récemment nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur. Seuls les hommes sont admis au banquet et nous savons alors qu'ils portent encore l'habit. Il ne sera supprimé qu'après la deuxième guerre mondiale et remplacé par le costume de ville. Nous savons aussi que les menus sont choisis avec soin et rappellent le Périgord natal : « On truffait chaque plat », et l'on choisissait avec soin « les vins qu'il faut savoir boire » : truffes venues de Dordogne et Monbazillac « qui firent monter à la bouche de chacun le goût du Périgord et flotter dans les cœurs le souvenir du pays ».

Si l'on jette un œil sur les quelques menus qui font partie des archives, on voit revenir des plats familiers qui sentent bon le terroir, outre le filet de bœuf sauce Périgueux ou le foie gras truffé, la truite, le brochet et la friture de goujons sont souvent présents, le tourain ouvre quelquefois le repas et la noix se retrouve au dessert. Quant aux vins qui arrosent ces agapes, ce sont ceux de Bergerac qui sont les gagnants.

Les discours et les allocutions en fin de repas sont de mise. On rappelle le souvenir des disparus, on accueille les nouveaux membres, on félicite les Périgourdins qui se sont distingués. Ce 7 février 1920, c'est Lucien de Maleville médaillé d'argent par la Société des Artistes français qui est applaudi.

Une autre fois, André Dejean, que l'on avait sollicité pour prendre la parole, s'explique : « J'eus le toupet et la seule excuse de parler patois... ».

Dans le *Périgord Actualité* du 14 avril 1973, on apprend que le banquet de la Truffe a eu lieu à la Maison de l'Amérique Latine le 21 mars précédent présidé pour la première fois par Charles Villotte qui vient d'être élu président. Il s'adresse longuement à l'auditoire, après avoir salué les présents en appelant leur nom, et excusé les absents. Il fait une entorse à la coutume car sous Charles Vignéras, il n'y avait pas de discours. On présente seulement chaque nouveau venu en expliquant ses origines et son parcours. Peu importe, Charles Villotte va complaisamment décrire le Périgord de son enfance en parlant de Périgueux avec nostalgie.

7 avril 1976, dans le même hebdomadaire local, un long article est consacré au banquet de La Truffe à nouveau dans les salons de la Maison de l'Amérique latine, et toujours présidé par Charles Villotte. « Le décor est digne de l'élégance des convives, le repas raffiné et parfait, et la truffe présente pour accompagner un superbe baron d'agneau ». On signale une soirée agréable, très gaie avec dans le cœur de chacun l'amour tout puissant du Périgord. Après le discours d'usage, Charles Villotte présente l'invité du jour, Jean Taulelle, préfet de Paris, et ce qui compte pour l'auditoire, longtemps préfet de Périgueux. La soirée s'achève par l'intervention de M^e Toulemon qui n'a rien perdu de son esprit et de sa mémoire périgordine en dépit de ses 94 ans : il éblouit l'assistance et la ravit.

Il n'y a pas beaucoup de traces des déjeuners d'été avant le 26 août 1982. Ce jour-là la réunion s'est déroulée à Périgueux et le repas a été servi au « Pont de Beauronne » à Chancelade. Jean Secret en est l'invité. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que pour la première fois, Marco Gaillard, secrétaire général de l'association, particulièrement actif au sein du bureau, a organisé une visite guidée de la ville avec l'aide d'une professionnelle mise à disposition par le Syndicat d'initiative. Les participants suivent un parcours de la vieille ville récemment rénovée, revoient la cathédrale Saint-Front et la tour Mataguerre, se promènent à travers les ruelles tortueuses, admirent les vieilles portes et la beauté de certains immeubles dont les cours et les escaliers leur sont ouverts. La visite se termine à l'hôtel de ville, dont le maire de l'époque, M. Yves Guéna, fit les honneurs aux participants en les accueillant autour d'un vin d'honneur avec le Dr Merly, président du syndicat d'initiative. Cette très heureuse initiative de Marco Gaillard allait devenir un rituel. Année après année, depuis cette date, lui, puis son fils Marc particulièrement aidé par sa mère, Éliane Gaillard, vont organiser au fil des banquets d'été, les visites aussi variées que prometteuses des différents sites historiques et touristiques du Périgord. Autant de plaisir et de jalons de mémoire pour les Périgordins « exilés » à Paris !

Citons, le château de La Chapelle-Faucher en 1995, le château de Monbazillac en 1996, le château de Marqueyssac en 1997, le château de Varaignes en 1998, la pisciculture Estudor à Montpon-Ménestérol en 2000, Les

Jardins de l'Imaginaire et le vieux Terrasson en 2001, le château de Chabans à Saint-Léon-sur-Vézère en 2002, le nouveau musée gallo-romain Vésunna à Périgueux en 2003 édifié par Jean Nouvel, le nouveau musée de la Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac en 2004, le château de Vendoire en 2005, les forges de Savignac-Lédrier et les papeteries de Vaux à Payzac en 2006, la découverte de la Double en 2008 pilotée par la brillante lauréate du Prix de La Truffe 2006, région mal connue pour beaucoup d'entre nous et que le roman d'Eugène Le Roy *L'ennemi de la mort* a si bien évoquée. Saint-Geniès en 2009, l'abbaye de Boschaud en 2010 et le reste est à venir. Chaque fois, un guide ou un conférencier avertis sont présents pour faire partager à tous l'histoire et la beauté du Périgord. Convenez que c'est un festival touristique sans égal pour les Parisiens qui découvrent ou redécouvrent les richesses de leur terre natale et parcourent ainsi leur région d'est en ouest et du nord au sud.

Sous la présidence de Charles Villotte, les banquets d'hiver à Paris eurent lieu longtemps dans les salons de la Maison de l'Amérique latine, puis avec Jean Vignéras à l'hôtel Ambassador, sur les grands boulevards, dans le 9^e, tenu par un Périgourdin. Il y eut quelques exceptions : trois soirées dans un des salons du Sénat. L'une s'organisa grâce à l'introduction de Jean Lassaigne, questeur au Sénat et Périgourdin assidu, une autre invitée par Yves Guéna, une soirée au Pavillon de la Chasse, à l'hôtel de Guénégaud.

Depuis 2005, sous la présidence de Jean-Pierre Boissavit, grâce à son énergie et à l'équipe de membres dont il s'est entouré, l'imagination est au pouvoir : la diversité des lieux de réunion a fait bondir le nombre des participants : ils sont plus de 100 chaque fois. Versailles en 2006, après la visite de la restauration de la galerie des Glaces par l'équipe de la SOCRA/Vinci venue de Périgueux, le banquet a eu lieu au Trianon Palace.

En 2007, c'est la visite du Quai d'Orsay et de ses salons prestigieux, où un somptueux dîner a été servi sous les ors et dans la vaisselle de la République, invité par Philippe Faure, fils de Maurice Faure, Périgordin d'Eyliac, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

En 2008, c'est un buffet somptueux servi au sein de la Manufacture de Sèvres après l'écoute d'un très beau concert de musique classique donné par le lauréat du prix de l'année, un talentueux pianiste, Olivier Peyrebrune. C'est sous les voûtes de l'École militaire en 2009 que l'on se réunit avec comme conférencier Pierre Bellemare, Périgordin d'adoption ; en 2010, le Jockey club proche du rond-point des Champs-Élysées avec François d'Orcival, autre Périgordin, qui nous conta comment la truffe apparaît dans les dîners protocolaires du palais de l'Élysée. En 2011, ce sera l'hôtel de Lassay pour le 130^e anniversaire de l'association.

VIII. La Truffe et les femmes

Jusqu'en 1956, seuls les hommes sont habilités à participer. Et pourtant, grâce à un document⁹ qui nous a été remis récemment et confirmé par un article paru dans *L'illustration économique et financière* du 8 février 1930, l'association à son tout début savait honorer une femme et l'accepter en son sein. Il s'agit de la romancière Georges de Peyrebrune : elle reçut un hommage des Périgourdins de Paris sous la forme d'un diplôme remis en 1884 par le président Peyrot et signé de sa main. Célèbre à l'époque pour ses romans, couronnée deux fois par l'Académie française et membre du jury du Prix Fémina elle avait écrit certaines œuvres qui concernaient le Périgord. Ce fut l'exception qui confirmait la règle. Ce sont des réunions d'hommes. Ces rencontres sont probablement très solennelles : au début, en effet, on voit ces messieurs poser en habit pour le banquet. Mais, point de femmes pendant de nombreuses années.



Fig. 10. Diplôme remis à Georges de Peyrebrune (coll. J.-P. Socard).

9. Il s'agit d'un diplôme authentifié dont copie nous a été remise par M. Jean-Paul Socard, auteur d'un livre sur la romancière Georges de Peyrebrune.

Charles Vignéras le premier introduisit les femmes au déjeuner d'été. Il sera suivi par ses congénères qui se voient autorisés à faire de même. Ces dames viennent gantées et chapeautées. La brèche est ouverte, elles seront ensuite de toutes les réunions, mais elles accompagnent seulement leur conjoint.

Sous la présidence de Charles Villotte, elles deviennent des membres à part entière, même si elle sont seules ou sont célibataires.

Le 24 avril 1974, Antoinette Andrieux, veuve de Maurice Andrieux, longtemps membre actif, fait son entrée au conseil d'administration : elle fit, grâce à ses relations, entrer de nombreux nouveaux membres dans l'association. Elle est suivie par Alice Busssière en 1975 et par Jacqueline Roubinet-Vergnaud, comme trésorière adjointe, en 1976.

À l'heure actuelle, il y a 2 femmes dans le bureau et 2 dans le conseil d'administration : Éliane Gaillard, qui a longtemps œuvré pour La Truffe dans l'ombre, entre au conseil d'administration en 1995 après le décès de son époux ; Marie-Laure Leroy l'a précédée comme trésorière en 1985. Et Chantal Baudron est la dernière venue. Elles sont toutes les trois extrêmement actives dans la gestion de l'association prêtant main-forte à la présidence avec énergie et savoir-faire. L'une, Éliane Gaillard, avec ses connaissances du Périgord historique et touristique, est souvent, et ce depuis longtemps, la tête chercheuse des rendez-vous d'été, l'autre, Chantal Baudron, avec son expérience de chef d'entreprise et de communicante, a la haute main sur le recrutement et la confection de l'annuaire. Quant à la troisième, Marie-Laure Leroy, en bonne trésorière, elle veille jalousement sur les finances et la gestion des comptes de l'Amicale. À Jacqueline Roubinet est revenu le rôle d'animer le jury des Prix pendant 5 ans. Nous faisons à peu près aussi bien dans ce domaine que l'Académie française qui n'a jamais recruté que 6 immortelles depuis sa création, mais guère mieux. Ce n'est pas encore beaucoup, mais il n'y a plus d'ostracisme, et il faut espérer que le nombre des femmes augmentera dans le futur.

Seul le jury du Prix de La Truffe, composé de 6 membres comme souhaité par le président Boissavit, compte une égalité parfaite, trois femmes et trois hommes, et il fonctionne très bien ainsi !

IX. Le Prix de La Truffe

Dès sa fondation, La Truffe a joué un rôle social : c'était même un de ses buts primordiaux dès l'origine. Les premiers statuts de l'association en font foi, puisqu'ils préconisent « de venir en aide aux Périgourdins malheureux ».

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, il fallait souvent aider les jeunes Périgourdins « montés » à Paris pour y trouver du travail et plus souvent encore à repartir chez eux. La vie dans la capitale coûtait cher et le retour au pays à l'occasion de deuils, de maladies et d'événements familiaux pour revoir la famille restait un rêve nourri de nostalgie. En 1907, La Truffe s'associe

aux trois autres sociétés représentant le Périgord à Paris, la Dordogne et le Périgord, pour proposer, avec le concours de la Compagnie d'Orléans, un service de trains annuels à tarif réduit pour rentrer au bercaïl.

Les comptes annuels sont publiés en 1886 et 1891. Outre les recettes qui sont coquettes, 19 641 francs, dans les dépenses figurent deux sommes de 500 francs et de 100 francs attribuées aux victimes de la catastrophe de Chancelade et aux inondés du midi.

La Truffe porte secours à ses concitoyens sinistrés à Paris lors des grandes inondations de 1910.

Après la première guerre mondiale, il semble que les efforts soient plus sporadiques. Cependant ils existent encore, par exemple si l'on en croit le compte-rendu du trésorier à l'assemblée générale du 16 janvier 1928.

« Les cotisations encaissées en 1926, s'élevant à 2 100 francs permettent d'attribuer des subventions importantes à l'œuvre des Enfants à la campagne (600 F pour 1926, 300 F pour 1927), au Syndicat d'initiative des Eyzies (200 F), à la souscription Eugène Le Roy (300 F), à l'arbre de Noël de la Dordogne (200 F). Soit un total de 1 600 F ».

Et le trésorier ajoute : « malgré ces libéralités, il y a encore excédent de recettes sur les dépenses ». La Truffe se porte bien, ses cotisations entrent, et elle poursuit son œuvre sociale pour le pays.

La guerre 1939-1945 bouleverse les activités de La Truffe et l'association ne reprendra ses habitudes qu'à partir de 1946 mais sans doute pas toutes, car nous n'avons aucune trace d'un quelconque rôle pour aider les gens du pays jusqu'en 1969.

Cette année-là, en revanche, l'assemblée générale des membres de La Truffe approuve la proposition faite à l'unanimité par le conseil d'administration et décide que l'association participera pour 1 000 francs à l'œuvre de restauration du château d'Hautefort récemment dévasté par un violent incendie dont tous les Périgordins se souviennent. À cet effet, l'assemblée générale autorise même le prélèvement sur le portefeuille de réserve de l'association et la vente à la Bourse de Paris de la quantité de valeurs mobilières nécessaires pour procurer le montant disponible à la somme dévolue. Devant une telle catastrophe pour les cœurs périgordins, point d'hésitation, ils ouvrent largement l'escarcelle.

À partir de 1976, sous la présidence de Jean Vignéras, Antoinette Andrieux, Jean-Luc Soulé, Marco Gaillard à nouveau tentent de relancer une forme de mécénat, en encourageant de jeunes artistes périgordins, mais les résultats ne sont pas à la mesure des intentions. Des toiles sont cependant exposées à Paris, mais il se révèle difficile de trouver de jeunes artistes et d'en faire la promotion de façon positive. Cet essai nous a amenés à trouver une structure plus solide.

Ce n'est qu'en 2005, avec la présidence de Jean-Pierre Boissavit, que le schéma actuel prend corps (voir en annexe) : désignation d'un membre

du bureau pour choisir un jury ad hoc, d'en prendre la responsabilité et de rechercher des candidats pour un prix dont le montant sera désigné en conseil d'administration et accordé tous les ans ou tous les deux ans. C'est un vrai retour aux sources.

Il s'agit comme on le disait alors : « de développer des liens d'aide et de solidarité entre ses membres, de leur donner un patronage dans les circonstances, où il peut être utile ». Depuis six ans, l'on récompense et l'on stimule des associations périgordines, ou mieux encore de jeunes Périgordins dont les talents et le savoir-faire contribuent au travers d'un projet ou d'une spécialité au développement de la région et à son rayonnement.

Depuis 2006, une forme de réciprocité s'est installée. Les lauréats sont partie prenante des déjeuners d'été. Ainsi, ils peuvent échanger, communiquer avec les membres de l'association. Corinne Marache, lauréate 2006, a éclairé de son savoir historique toute la visite de la Double. Olivier Peyrebrune, lauréat 2007, nous a donné un splendide récital de Litz, Mozart Chopin et Rachmaninov lors de la réunion d'hiver à la Manufacture de Sèvres. Et le lauzier Thierry Chapoulie, lauréat 2008, a pris son ciseau devant les membres de La Truffe au château de Lacypierre à Saint-Crépin-et-Carlucet, expliquant les étapes de son travail. À l'été 2010, on admire les petits agneaux de Sylvie Charron, lauréate 2009, et les installations de sa bergerie ovine et l'on soutient son projet d'extension. Deux ou trois fois, la SHAP, lauréate 2005, nous a offert à Périgueux l'hospitalité de sa salle de réunion pour la distribution officielle de ces prix. Inversement, les membres de La Truffe mettent un visage sur les lauréats qu'ils ont désignés et choisis à travers leur jury et selon les aspirations du conseil d'administration. Ils comprennent à quoi sert l'écot de leurs cotisations annuelles, le petit coup de pouce donné à tous ces jeunes et moins jeunes qui contribuent au développement du Périgord et à son rayonnement.

La presse locale, dont *Sud Ouest* et *Réussir le Périgord*, ont pris acte tous les ans de ce Prix et le diffusent à leurs lecteurs, informant éventuellement de futurs candidats qui feront connaître au jury leur parcours, étant entendu que les membres de La Truffe restent prêts à apporter conseils ou recommandations aux lauréats pour la poursuite de leurs activités.

Conclusion

Citer tous ceux qui ont participé depuis 1881 aux rencontres organisées par La Truffe, aux agapes des banquets d'hiver et d'été et à la chaleureuse ambiance qui y régnait était impossible et sans doute fastidieux. D'ailleurs les archives en notre possession ne le permettaient pas toujours.

À dessein, nous n'avons donc retenu que quelques-uns des membres ou des invités les plus connus, voire les plus célèbres et en tout cas les plus

significatifs dans l'éventail des personnalités qui ont constitué notre Société amicale.

Mais il faut savoir que ces ministres, sénateurs ou députés, ambassadeurs, grands commis de l'État, professeurs d'université, médecins ou pharmaciens, ingénieurs, avocats ou juristes, industriels, commerçants, entrepreneurs, architectes et artistes divers se sont retrouvés une ou deux fois par an autour d'une table dans une bonne humeur qui respirait le terroir. Ils avaient tous en commun la fibre périgordine et une certaine réussite dans la capitale, puisqu'ils y étaient « montés » se colleter, sans perdre leurs racines, avec d'autres venus d'ailleurs.

À travers la courte et cependant longue histoire de La Truffe, c'est toute celle de notre région et de son évolution qui s'inscrit : un fil continu jamais brisé et, sans aucun doute, un petit microcosme de la société française en évolution.

Il faut aussi se souvenir combien tous ces hommes ont contribué à la vie du pays, à son essor et à son ascension vers la modernité sans oublier la place faite à la solidarité entre les membres parisiens et ceux restés au pays.

La Truffe a, d'autre part, permis à la convivialité périgordine de s'exprimer pleinement en réunissant les différentes parties de notre région, nord, sud, est, ouest, Périgueux, le Bergeracois, le Sarladais, le Terrassonnais, la région de Brantôme et celle de Ribérac.

Ainsi, depuis plus de 130 ans, autour d'une table bruisante quelque part dans Paris ou sous le soleil de la Dordogne, chacun des membres le sait :

« Dans l'intimité de ses combes et de ses bois, le Périgord est un langage très ancien... Tu verras ses collines rondes et douces se multiplier à l'infini, vagues de haute mer pétrifiées par le temps...¹⁰ »

É. G. et J. R.

Note aux lecteurs : Toutes informations ou précisions que nos lecteurs pourraient apporter à ce « roman » seront bien accueillies et propres à l'enrichir.

Remerciements : Nous tenons à remercier M^{me} Françoise Bertrand-Villotte, M^{me} Leila Gorce, M. François Dujarric de La Rivière, M. Christian Malafaye, M. Pierre Milhac, Dr Édouard Thévenin-Lemoine, M. François Vignéras qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous fournir des documents personnels et familiaux qui ont nourri nos recherches, M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau, secrétaire de la Société historique et archéologique du Périgord, qui a largement contribué à la publication de ce travail et M. Jean-Pierre Boissavit, notre président, qui, après la lecture attentive du texte, nous a fait certaines suggestions utiles.

10. FANLAC, 1973.

Bibliographie et sources

- BOIREAU-TARTARAT (Suzanne), « Histoire et découvertes des réseaux périgordins à Paris », *Journal du Périgord*, mars 1999.
- CLAVEILLE (Albert), *L'usine hydroélectrique de Tuilière*, Saint-Capraise-de-Lalinde, éd. Les Pesqueyroux, 2009 (1^{re} éd. A. Dumas, 1910).
- DES CARS (Guy), *Le fabuleux roman du Lido de Paris*, Genève, Édito-service, Evreux, éd. Atlas, 1989.
- DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (René), *Quelques souvenirs*, Périgueux, éd. Fanlac, 1965.
- FANLAC (Pierre), *Ferveur du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1973.
- TRUFFIER (René), *Sur l'aile du temps*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac, 1982.
- VANDERPOOTEN (Claude), *Samuel Pozzi, chirurgien et ami des femmes*, éd. V&O, 1992.
- VERGNAUD-ROUBINET (Jacqueline), *Il s'appelait Philippe : un entrepreneur au pays de la noix*, Brive, éd. Écritures, 2003.
- L'illustration économique et financière* – La Dordogne, 8 février 1930.
- Périgord Panorama*, novembre 1982.
- Archives de l'Amicale des Périgourdins de Paris.
- Archives départementales de la Dordogne.
- Recherches sur divers sites Internet : historiques, scientifiques, politiques, artistiques...

Annexe 1. Le Prix de La Truffe aujourd'hui

Le jury formé en 2005

- Responsable : Jacqueline Roubinet. Ancien chef d'établissement de l'École active bilingue à Paris, ancienne vice-présidente de l'organisation du Baccalauréat international à Genève.
- Éliane Gaillard. Ancienne élève de l'École du Louvre, conférencière des Musées nationaux, chargée de mission au département d'Égyptologie, section copte, au Musée du Louvre.
- Pierre Milhac. Président honoraire de la Chambre des Notaires de Paris.
- Jean-Luc Soulé. Président du Festival du Périgord Noir, président de la société MÉC'ENE/mécénat & entreprise, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.
- Il s'est étoffé en 2010 avec :
- Chantal Baudron. Président directeur général de Chantal Baudron SAS. Chevalier de la Légion d'honneur.
- Alain de Tessières. Directeur honoraire de la SNCF qui a pris la responsabilité du groupe en 2011. Commandeur de l'ordre du Mérite.

Les lauréats

- Année 2005. décerné à la Société historique et archéologique du Périgord le 17 septembre 2005. Aide à une association, fonds destiné à la réfection de l'hôtel de Fayolle, dans le centre historique de Périgueux et siège de l'association.

Année 2006. décerné à Corinne Marache, docteur en histoire, professeur agrégé et maître de conférence à l'université de Bordeaux, le 6 septembre 2006, pour soutenir la publication de son livre *Les métamorphoses du rural en Périgord. L'exemple de la Double et de ses confins 1830-1930*.

Année 2007. décerné à Olivier Peyrebrune le 12 février 2008, 1^{er} prix de piano et de musique de chambre du Conservatoire national de musique, pianiste de renom, originaire de Bergerac, qui a souvent participé aux concerts du Festival du Périgord Noir. Pour soutenir l'édition d'un CD.

Année 2008. décerné à Thierry Chapoulie le 23 août 2008, un des derniers lauziers du Périgord qui a restauré avec talent plusieurs bâtiments historiques de la région.

Année 2009. décerné à Sylvie Charron le 20 août 2009, agricultrice à Champagnac-de-Belair où elle possède une exploitation ovine de 800 brebis nourries exclusivement par le fourrage fourni par la propriété.

Année 2010. Le prix est attribué au Cercle de recherche des Fonderies du Pays d'Ans - La route des canons, association pour l'étude du passé sidérurgique de dix communes avec projet éducatif pour des lycées professionnels de la région.

Annexe 2. Les présidents de La Truffe depuis sa fondation

Dr Jules Parrot 1881-1883.

Dr Joseph Peyrot 1884-1914.

Interruption des activités de l'Amicale à cause de la guerre de 1914-1918.

Bâtonnier Raoul Roussel 1917-1938.

André Dejean 1939.

Interruption à cause de la guerre 1939-1945.

Charles Vignéras 1945-1971.

Charles Villotte 1972-1983.

Jean Vignéras 1984-2005.

Jean-Pierre Boissavit depuis 2005.

AMICALE DES PÉRIGOURDINS
DE PARIS

« La Truffe »



DANS NOTRE ICONOTHÈQUE*

Un rhinocéros peint dans la grotte de Villars

par Brigitte et Gilles DELLUC

Deux missions récentes ont permis de mieux connaître les figures et signes de la grotte de Villars (Dordogne), sensiblement contemporaine de Lascaux. La découverte d'une figure de rhinocéros, non loin de la scène homme-bison, permet encore plus de rapprocher les deux grottes.

Une opération de relevés d'art rupestre, intitulée « Micro-analyses et datations de l'art pariétal de la grotte de Villars dans son contexte archéologique », est en cours¹. Durant les missions 2009 et 2010, elle a permis aux auteurs de la présente note de reprendre les relevés des figures et des signes de la grotte, publiés par eux il y a presque quarante ans, avec des moyens modernes (éclairage par LED, photographie numérique et traitement d'images, microscopie à grossissement 30), en tenant compte des résultats de la fluorescence X². En même temps, des datations C14 (entre 18 470 et 18 790 + ou – 130 BP)³, exécutées sur les objets d'os recueillis par le Spéléo-club de Périgueux lors des premières explorations, confirment les attributions stylistiques⁴.

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

1. Projet ANR-07-BLAN-0011. Muséum national d'Histoire naturelle. Département de Préhistoire. UMR 7194 (Histoire naturelle de l'Homme préhistorique) et USM 103 (Préhistoire et Paléanthropologie).

2. Obtenus en 2009 par L. Beck, F. Tereygot et D. Genty sur une dizaine de tracés.

3. H. Valladas (GifA 10053, 10117 et 10118). Des datations sur charbons de paroi sont en cours.

4. DELLUC, 1974. Les objets sont désormais exposés sur place.

Pour le moment, les résultats peuvent être présentés sous trois rubriques :

1 - Analyses des ponctuations noires du Carrefour, des salles des Cierges et des Peintures

Quelques ponctuations ne sont plus visibles et devaient donc être non paléolithiques (fumée de lampes à carbure, guano). En revanche, on note deux nappes de points noirs non signalées jusqu'ici (Carrefour et salle du Chaos), quelques autres ponctuations noires et, même, à l'extrême fond de la salle des Peintures, de petites traces rouge vif. Tout près, a été découvert, dans l'éboulis terminal, un petit grattoir sur bout de lame en silex gris qui peut être considéré comme un ex-voto, classique dans les grottes ornées⁵. Ainsi, en Dordogne, à Lascaux, Bernifal et le Pigeonnier.

2 - Le Recoin du Balcon

C'est la première partie d'une diaclase étroite très concrétionnée qui longe la galerie principale, jusqu'à la rejoindre au niveau du Balcon. Remarquée par B. et G. Delluc et C. Versaveau le 19 mai 1984, après la publication de la monographie, elle a été présentée à D. Vialou le 8 juin suivant, et reconnue à nouveau par D. Genty en 2009. Elle a été fréquentée par les Paléolithiques : ponctuations noires (charbon), nombreuses traces brunâtres de frottement et concrétions cassées.

3 - Une nouvelle figure

Enfin, a été effectué un nouvel examen des traces de dessins dans la diaclase située au fond de la salle des Peintures, en face et à une dizaine de mètres du panneau portant la scène homme-bison. Ce tracé, d'aspect bleuté compte tenu de la calcite qui le recouvre, avait été considéré comme indéchiffrable, même sur les clichés infra-rouges⁶ (fig. 1).

Il s'agit en fait de l'avant-train d'un rhinocéros tourné vers la gauche (fig. 2a et 2b). Ce diagnostic spécifique s'appuie sur cinq arguments anatomiques : 1 - la saillie accentuée du garrot (saillie des apophyses épineuses dorsales) ; 2 - la longueur de l'encolure oblique en bas et en avant ; 3 - le port bas de la tête ; 4 - le chanfrein très concave vers le haut et l'avant ; 5 - la ganache très convexe vers le bas et l'arrière. Les cornes, nasale et frontale, sont à leur emplacement normal mais sont confuses. Un court trait marque peut-être l'oreille. Le trait du dos est bien visible et paraît même épaissi par du pigment (comme à Lascaux, aux Trois-Frères et à la grotte Chauvet). Les membres antérieurs sont déjetés en avant, comme il est classique dans l'art du temps de Lascaux. L'abdomen et l'arrière-train sont totalement occultés par les concrétions et sont reconstitués ici⁷ (fig. 3).

5. DELLUC, 2010.

6. DELLUC, 1974, fig. 57, p. 54.

7. On connaît la toison des rhinocéros laineux grâce aux exemplaires retrouvés congelés en Sibérie.



Fig. 1.

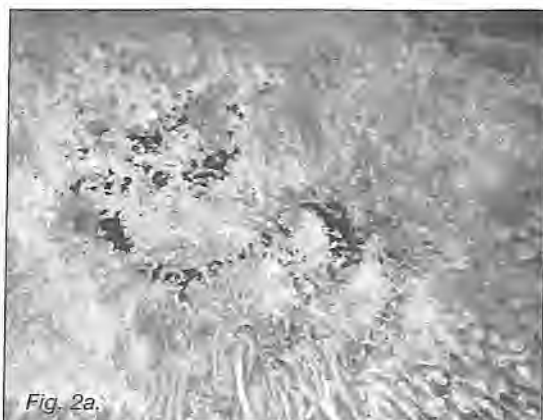


Fig. 2a.



Fig. 2b.



Fig. 3.

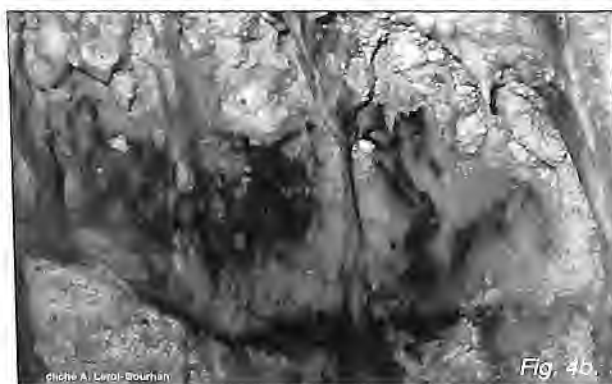
Le rhinocéros, habituellement rhinocéros laineux (*Rhinoceros tichorhinus* de Cuvier ou *Coelodonta antiquitatis* de Blumenbach), compagnon fréquent du mammouth, tient une place particulière dans l'art pariétal :

1 - Il est rare et, comme ici, habituellement réduit à un unique exemplaire et dans quelques grottes seulement. Ainsi aux Bernous, à Lascaux, La Mouthe, Font-de-Gaume, Combarelles I et II, aux Trois-Frères et à Los Casares, sans compter les rochers de Siega Verde⁸ ;

2 - Dans trois cas, il est, au contraire, très abondant : 8 exemplaires à Margot (selon R. Pigeaud), 11 à Rouffignac et 65 à Chauvet.

3 - Surtout, Lascaux et Villars, ornées à la même époque, sont les deux seules grottes connues recelant une scène narrative homme-bison (fig. 4a

8. Il est rare aussi dans l'art mobilier : grave sur pierre à La Ferrassie, aux Rebières et à Corbiac (Dordogne), à Gourdan (Haute-Garonne) et à La Colombière (Ain) ; modèle en argile à Dolní Vestonice (Tchéquie). Ses vestiges osseux ou dentaires sont quasi absents dans les gisements de nos régions.



et 4b). À Lascaux, au fond du Puits, s'ajoute un rhinocéros, au contact même de la scène ; à Villars, il prend place au fond même du secteur orné, à une dizaine de mètres de la scène et sans figure ni signes intermédiaires.

La nouvelle figure de Villars vient donc compléter, dans le fond de cette grotte, la scène homme-bison. En outre, à Villars comme à Lascaux, la scène est complétée par un cheval. Ce quatuor homme-bison-rhinocéros-cheval correspondait sans doute à une histoire mythique dont le sens nous échappera toujours.

B. et G. D.⁹

Références bibliographiques

- DELLUC (B. et G.), « La grotte ornée de Villars (Dordogne) », *Gallia-Préhistoire*, 17, n° 1, 1974, p. 1-67, 63 fig.
 DELLUC (B. et G.), « Note sur une lame de silex ex-voto découverte dans la grotte de Villars », *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010, p. 132-133, ill.

9. Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. UMR 7194 du CNRS (Histoire naturelle de l'Homme préhistorique).

PETIT PATRIMOINE RURAL

Le calvaire de Monsac



Fig. 1. La croix, état actuel.

La Pierre Angulaire

24440 Montferrand-du-Périgord

<http://lapierreangulaire24.fr>

avec le concours du CAUE Dordogne
Jean Darriné

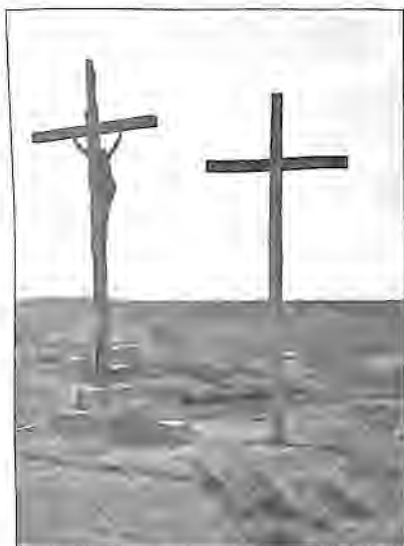


Fig. 2. La croix du Christ et celle d'un larron en 1954.

Cette croix qui se trouve aujourd'hui, depuis 1986, dans le cimetière de Monsac, derrière l'église, est l'unique épave du calvaire qui avait été érigé sur le flanc de la colline qui domine le bourg à l'est.

État ancien

Sur les photographies datant de 1954, il est bien reconnaissable : un emmarchement à deux degrés soutenait le soubassement octogonal de la croix dans lequel était encastré le pied du fût. Il n'est évidemment pas possible de préciser les dimensions.

État actuel

Il est clair que la croix et son soubassement ont été récupérés et transplantés. Ce dernier mot est d'ailleurs sans doute celui qui convient le mieux car on peut se demander si toute la partie inférieure en pierre n'a pas été enterrée en bloc, laissant seulement sortir de terre la partie supérieure du soubassement, de 10 cm environ au-dessus du sol. Ce qui en comparant à la photographie ancienne fait estimer à environ 40 cm la hauteur de ce soubassement, auxquels on pourrait ajouter les 70 cm de l'emmarchement.

On peut en outre constater aujourd'hui que la section octogonale du soubassement est très irrégulière.

La croix est en bois de chêne grossièrement équarri. Le croisillon est chevillé et assemblé à mi-bois sur le fût.

Les embouts sont plats.

Le Christ est en alliage moulé (sans doute un alliage à base d'aluminium) et peint de couleur crème, cette teinte étant vraisemblablement une dégradation de la couleur chair originelle. Il est fixé sur la croix par quatre clous énormes, forgés en pyramide à la partie antérieure, filetés et boulonnés à l'arrière.

Historique

Son érection date de 1886 comme l'atteste le journal du prêtre desservant de la paroisse (archives du presbytère de Monsac). Les douze croix, ainsi que celles du Christ et des larrons, furent installées le lundi de la Pentecôte, après les vêpres qui, ce jour-là, eurent lieu très tôt, et les travaux s'achevèrent par la fixation du Christ. L'ensemble avait été financé par le produit de quelques quêtes. Il est à noter que ce calvaire a été érigé sur un terrain privé.



Fig. 3. La montée au calvaire de la procession le lundi de Pentecôte 1954.

L'année suivante, toujours le lundi de la fête de Pentecôte, à l'occasion du premier anniversaire de la plantation du calvaire, eut lieu la première d'une longue suite de retraites aux flambeaux (à 8 heures du soir) qui ne connut sa fin qu'un siècle plus tard.

Nous avons recueilli, il y a quelques années, le témoignage de M^{me} C. Poileux, ancienne institutrice. Elle nous raconta :

« Dans les débuts de sa carrière, Gilbert Bécaud chantait :
 "Mon Dieu, qu'il y en a des croix sur cette terre,
 Croix de fer, croix de bois, humbles croix familières...
 Vieilles croix des couvents perdues parmi les ruines..."

Dans nos villages du Sud-Ouest, il est vrai que les croix sont nombreuses, généralement implantées à des croisements de chemins ou de routes, croix de bois ou de fer forgé, érigées sur socle de pierre plus ou moins important. Dans des temps très anciens et jusqu'à un passé récent (celui de mon enfance), elles donnaient lieu à des pèlerinages qu'on appelait les rogations. Traditionnellement, ces fêtes et processions avaient lieu trois jours avant l'Ascension (fête mobile puisque déterminée par la date de Pentecôte, donc de Pâques) et on y récitait des prières en latin entrecoupées des répons des pèlerins. Tout cela destiné à apporter prospérité et bonnes récoltes aux champs situés dans l'entourage plus ou moins proche de la croix. Il y avait la croix de Piaulet, celle des Lizettes, la croix de la Flèche, celle de Sirguet, etc. Toutes avaient leur ration d'eau bénite et d'*ora pro nobis* incantatoires.

En dehors de ces souvenirs religieux, je me souviens qu'elles servaient aussi de lieux de rendez-vous pour les amoureux...

Mais, plus original - puisque, des croix, vous en trouverez partout dans tous les villages - Monsac s'enorgueillissait de son calvaire ! Il existe toujours dans le

souvenir des plus anciens, car les croix qui le jalonnaient ont disparu. Le calvaire, c'était la colline, vaguement pyramidale qui se trouve route de Naussannes, juste derrière la maison de Christophe Boucart, entre cette maison et le lotissement des Lizettes. Il était là avant la guerre de 39/45 ; depuis quand ? Je l'ignore. C'était un lieu symbolique et bien entretenu. Le terrain appartenait à la famille de Vassal-Rignac qui habitait la maison de La Faye.

Partant du bord de la route, blanche et empierrée à l'époque, sur la gauche, le chemin sinuait entre les douze croix de bois de deux mètres de haut environ qui représentaient les douze stations de la montée de Jésus au Golgotha. Le jour du Vendredi-Saint, dans l'après-midi, curé et enfants de chœur en tête, hommes, femmes et enfants suivaient ce parcours, s'arrêtant à chaque station, faisant la lecture correspondant à chacune d'elles, et enfin, arrivant au sommet où trônaient la grande croix du Christ et celles, plus petites, des deux larrons, la procession disait d'ultimes prières et le cortège se dispersait.

Le calvaire était aussi réservé au tir du feu d'artifice qui clôturait la frairie, fête patronale de saint Martial, le premier dimanche de juillet. Les artificiers amateurs (Léonce Fargue, mari de Lydie, Raoul Marty des Chalis, Raoul Gauthier du château et d'autres dont je ne me souviens plus), vers les vingt-trois heures, car il fallait attendre qu'il fasse un peu nuit et nous étions dans les jours les plus longs, annonçaient le début du spectacle par un coup de canon qui jetait tous les gens hors de leur maison. Nuit magique ! Que de "Oh !". Que de "Ah !". En ces temps, personne n'était blasé de rien.

Je me souviens, qu'une certaine année, pendant que le bon peuple s'esbaudissait, les artificiers avaient perdu le contrôle des opérations et mis le feu à la colline ! Pendant que les Monsacois s'émerveillaient, il leur a fallu un certain temps avant de réaliser que là-bas on s'agitait beaucoup avec des branches et des outils pour taper sur les flammes. Puis il a fallu passer aux choses sérieuses, et tout le village, seaux et arrosoirs à bout de bras, a fait la chaîne entre le lavoir, point d'eau le plus proche, et le lieu du sinistre. C'était "folklo".

Depuis ce temps-là, le calvaire a disparu. Il a été vendu par lots en terrains à bâtir, mais la croix de Jésus se trouve maintenant dans le nouveau cimetière où elle veille toujours sur ses anciens pèlerins. La tradition du chemin de croix a aussi disparu, mais si une nuit brumeuse vous passez devant le calvaire, écoutez bien, peut-être entendrez-vous le murmure des processions d'antan... » (récit transcrit mot pour mot).

Le calvaire fut détruit en 1986 lors de la vente et du lotissement du terrain, à l'exclusion de la croix du Christ.

Crédit photographique : Jean Darriné pour la fig. 1, Archives D. Gauthier (Beaumont-du-Périgord) pour les fig. 2 et 3.

NOTES DE LECTURE

Un maître de la tactique navale au XVIII^e siècle : le Chevalier du Pavillon (1730-1782)

Thomas du Cheyron du Pavillon
éd. Guénégand, 2010, 574 p., 35 €

Né en 1730 à Périgueux, Jean-François du Cheyron, chevalier du Pavillon, est entré dans la compagnie des gardes de la marine du port de Rochefort en 1748 et fut engagé dans les conflits majeurs de la seconde partie du XVIII^e siècle. Il fut à la fois un marin expérimenté et un formateur. Il est à l'origine de la réforme de la signalisation en mer : les signaux numéraires et sans places fixes. Ses études l'ont placé au cœur de la réflexion navale de son siècle. Ses contemporains l'avaient surnommé la « lumière de la tactique navale ».

C'est au combat des Saintes, le 12 avril 1782, qu'il fut mortellement blessé.

Cet important livre rappelle aussi combien la marine de Louis XVI s'était glorieusement redressée lors de la campagne de l'Indépendance américaine et avait retrouvé une place centrale sur toutes les mers.

■ D. A.

Périgueux, un guide de A à Z

Suzanne Boireau-Tartarat
éd. Alan Sutton, 2010, 144 p., ill., 23 €

Ce petit volume se présente d'emblée comme dépourvu de sommaire, ce qui s'admet facilement compte tenu des entrées alphabétiques des différentes rubriques. Mais celles-ci sont si riches et développent des thèmes si variés que l'on se prend à regretter l'existence d'un index qui permettrait au public averti de trouver dans cet ouvrage l'information qu'il cherche sans avoir besoin de le parcourir entièrement. Car cet ouvrage, contrairement à ce que suggère son titre, n'est pas un guide : il s'agit plutôt d'un panorama organisé autour de vingt-six rubriques qui présentent un si grand nombre d'aspects de la vie de Périgueux que l'on ne peut tous les énumérer.

Quelques clés au hasard : l'histoire de la ville se cache sous la rubrique « Belleforest », la visite du Puy-Saint-Front, présenté administrativement sous le titre de « Quartier sauvegardé », s'organise dans la rubrique « Déambulation » ; plusieurs informations sur les célébrités périgourdines se trouvent dans les « Figures locales », à l'exception de Noé Chabot qui fait l'objet d'une rubrique à part entière ; les jardins sont répertoriés sous le terme « Yuccas » et le guide touche à la vie de tous les jours avec les entrées « Wagons » et « Urgences » qui concernent respectivement les ateliers SNCF et l'hôpital. Cet ouvrage permettra donc aux Périgourdins de mieux connaître leur ville, et ils découvriront stupéfaits à quel point celle-ci peut être riche et ses habitants hauts en couleur. ■ F. M.





Histoire et chroniques d'un village : Bézenac

Anne Bécheau

éd. Les Amis de Bézenac, 2010, 208 p., ill., 22 €

Anne Bécheau, née à Bézenac, médiéviste de formation, aujourd'hui écrivain public, nous retrace la vie d'une petite commune de 130 habitants depuis la préhistoire (abri du Flageolet). Elle étudie ensuite la villa gallo-romaine de Coustaty, les familles tenant Bézenac au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime. Les XIX^e et XX^e siècles sont abordés par l'étude d'une communauté rurale repliée sur elle-même avec une agriculture restée archaïque comme le montrent les réponses à l'enquête Brard en 1835. La pratique religieuse est mentionnée avec les dissensions entre le maire et le curé en 1880 et la séparation des Églises et de l'État en 1905. Les 14 morts de la guerre 1914-1918

et les résistants déportés et fusillés en 1945 ne sont pas oubliés. Dans la deuxième partie du livre, intitulée « À la découverte des lieux et du patrimoine », sont décrits l'église et les bâtiments religieux, l'école, le repaire de Sals (XIV^e siècle), le château de Panassou (XV^e siècle), la chartreuse du Thon (XVII^e siècle), le repaire du Flageolet (XVII^e siècle) ainsi que le château de La Redonde (XVII^e siècle). Les différents hameaux sont ensuite présentés ainsi que les sources et les fontaines. La source d'eau chaude de Panassou devait être déjà connue des Romains installés dans la villa de Coustaty. On utilisait les boues contre les maladies rhumatismales de même qu'à Sals ou « sortant de la boue, sitôt qu'on est dans le lit, [on devait] prendre un bol de bon bouillon, chaud avec un peu de bon vin si on l'aime ». Le dernier chapitre mentionne le petit patrimoine : cabanes en pierre sèche, fours à pain, croix de carrefours.

Le livre est dédié à Louis Carvès, arrière-grand-oncle de l'auteur, historien décédé prématurément, fils d'Élie Carvès qui fut maire de Bézenac au XIX^e siècle. Elle s'en montre digne dans cet ouvrage, pour lequel elle a reçu, ainsi que pour son ouvrage sur Domme et Cénac, le premier prix, prix du conseil général du Clocher d'Or. ■ A. B.



Gaston Palewski. Premier baron du gaullisme

Jacques Bernot

éd. François-Xavier de Guibert, 2010, 350 p., ill., 32 €

L'ouvrage de Jacques Bernot ne se rattache qu'indirectement au Périgord : par les origines de l'auteur, tout d'abord, puis par le mariage (tardif) de Gaston Palewski avec Violette de Talleyrand-Périgord, dernière représentante de cette illustre famille.

Pour le reste, on lit avec intérêt le récit de la vie d'un homme qui, de 1901 à 1984, fut mêlé à l'histoire de notre pays. Grand serviteur de l'État, Gaston Palewski fut député, ministre sous les IV^e et V^e Républiques, ambassadeur à Rome (1957-1962), président du Conseil constitutionnel (1965-1974).

Attaché durant quelques mois au cabinet civil du maréchal Lyautey au Maroc, en 1924-1925, collaborateur de Paul Reynaud de 1934 à 1940, c'est incontestablement sa rencontre avec Charles de Gaulle qui a marqué sa carrière et orienté sa destinée. Il le suivra fidèlement dès 1934, date de leur première rencontre, jusqu'à la mort du Général en 1970. Palewski fut, selon Michel Debré, « le premier des gaullistes par l'ancienneté ». Jacques Bernot le qualifie, quant à lui, de « premier baron du gaullisme ».

Voilà, en tout cas, un personnage haut en couleurs, Rastignac issu de l'émigration polonaise (les Polonais ne passent-ils pas pour être les Gascons du nord ?), déployant ses talents et son charme dans la haute société à Paris, Londres, Rome, témoin privilégié de l'histoire en train de se faire au cours des décennies qu'il a traversées.

Gaston Palewski a publié en 1976 une biographie de Talleyrand : *Le Miroir de Talleyrand* (éditions Perrin). ■ P. P.

Opération Mathusalem : arbres de mémoire en Périgord

Collectif

éd. Mise en Page(s) édition/ARKA, 2010, 80 p., ill., 11 €

L'opération « Mathusalem Dordogne » a été lancée à l'initiative de Jean-René Bousquet en 1989, afin de recenser les vieux arbres de notre région. Les arbres les plus remarquables ont été primés et sont présentés dans cet ouvrage. En fait, l'intérêt porte à la fois sur leur protection, leur mode de vie et leurs besoins. Ce sont de véritables monuments de la nature, témoins de notre passé, qui doivent être sauvegardés pour les générations futures. C'est l'occasion de rappeler que la nature appartient aussi à notre patrimoine. Elle constitue notre cadre de vie et, à ce titre, doit être protégée contre les multiples agressions dont elle est l'objet chaque jour. ■ D. A.



La maison forte de Ségelard

Jeanne Favalier, Luc Joudinaud et Jean Favalier

éd. La Tuilière, 2010, 105 p., ill.

La maison forte de Ségelard, à Auriac-du-Périgord, a été construite pendant la guerre de Cent Ans pour protéger des incursions hostiles la châtellenie de Montignac, incluse dans les fiefs anglais. Pendant des siècles, jusqu'à la fin de la Fronde en 1652, elle a servi de poste d'observation, de point de défense et de refuge pour les paysans des alentours. Son plan est caractéristique : un corps de logis rectangulaire flanqué au milieu de la façade nord d'une tourelle d'escalier. Elle est remarquable par ses dimensions : elle avait à l'origine trois étages, ce qui est exceptionnel. C'est aussi un véritable document historique, car après un incendie vers 1830, elle est devenue dépendance agricole et n'a subi de ce fait aucun aménagement intérieur.

Mais après sept siècles, elle est actuellement proche de la ruine : des ouvertures intempêtes ont été percées au XIX^e siècle : les murs se sont fissurés ; des pierres ont commencé à tomber du troisième étage et elle devient dangereuse. Si des travaux de sauvegarde ne sont pas entrepris, il faudra l'abattre. Le propriétaire actuel, Gérard Harimann, a fait ce qui était en son pouvoir pour la consolider ; mais il ne peut plus faire face seul. L'association des Amis d'Auriac-du-Périgord est venue à son aide et a obtenu l'appui de la Fondation du Patrimoine.

Cet ouvrage, rédigé par Jeanne Favalier, notre collègue historienne, avec son mari et Luc Joudinaud, architecte du patrimoine, présente l'histoire de la maison forte, en donne une description détaillée, analyse l'état du bâtiment et indique quels sont les travaux de sauvegarde à entreprendre ; il est illustré de nombreux plans, dessins et photographies.

Il a reçu en décembre 2010 le prix de la Fondation du Patrimoine, décerné par l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Il n'est pas disponible en librairie, mais peut être consulté dans les principales bibliothèques de la région, dont celle de la SHAP. Une souscription est lancée début 2011 par la Fondation du Patrimoine pour recevoir les fonds qui permettront d'entreprendre les travaux de sauvegarde de Ségelard. ■ A. B.





Chronique nontronnaise au temps d'André Picaud

Hervé Lapouge

Chez l'auteur, 2010, 66 p., ill.

Une grande rue de Nontron, autrefois rue Notre-Dame, se rend à l'église. Elle porte le nom d'André Picaud (1851-1905). Pour une double raison : cet homme fut à la fois un grand et bon médecin « du corps et de l'âme », dévoué et aimé, inventeur de divers médicaments, et en même temps un maire de progrès, républicain inébranlable. Cela au moment où Nontron, bourgade du haut Périgord, devenait une ville avec son chemin de fer, ses écoles, son usine d'électricité et son éclairage urbain. Mais aussi avec les difficultés des élections municipales et le triste état des conscrits, du fait d'une faiblesse de constitution aggravée par les maladies, et la dénutrition des

ouvriers et des agriculteurs ; seuls 58 % étaient « bons pour le service ».

Hervé Lapouge, dans un petit livre très dense, tant par son texte et ses références que par sa très riche iconographie, nous fait connaître la vie du Dr Picaud et des siens par le menu. Il brosse en outre un portrait à la fois précis et amical du Nontron de ce temps. Chemin faisant, on rencontre l'entourage d'André Picaud, tels, notamment, sa fille Jeanne Louise, infirmière, belle sportive, fauchée par la tuberculose, son beau-frère, le Dr Émile Duponchel, professeur de Médecine légale et ami d'Alcide Dusolier, qui ne survivra pas à la typhoïde, Théophile de Saint-Sernin, né d'une grande famille, le sous-préfet Jean-Eugène Bois, beau-père de Jean Jaurès (le fils de Jaurès est né à Nontron), l'incontournable Léon Sireyjol, concurrent vainqueur aux législatives de 1902 : « Il n'a promis que de belles choses, sauf la lune... » Bien plus tard, ce seront le secrétaire d'État Henri Laforest et l'écrivain Georges Marbeck, arrière-petit-fils d'André Picaud, qui signe l'avant-propos de cet ouvrage.

Voilà une belle chronique du Nontron de la deuxième moitié du XIX^e siècle. ■ B, et G, D.

Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, François Michel, Alain Blondin, Patrick Petot, Brigitte et Gilles Delluc.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- L'excursion d'automne aura lieu le 10 septembre dans la région de Villars. Le programme précis, en cours d'élaboration, sera diffusé par courriel, sur notre site Internet et sur demande auprès de notre secrétariat.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Jacques Barbe (jpr.barbe@yahoo.fr) nous indique que le donateur de la **cloche du Thouin** à Périgueux était Pierre de Massacré, marié à Reignac (Angoumois) le 5 juin 1727 avec Marie Galliot. Il n'était pas chanoine comme indiqué par le père Pommarède (*BSHAP*, 1987, p. 91).

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr), « suite à la publication de deux articles récents sur le Pr **Édouard Bourdelle** (*BSHAP*, 1997, p. 447-453 et 2011, p. 86), nous transmet un témoignage matériel de l'intérêt que ce grand zoologiste, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, spécialiste des mammifères, portait à la Préhistoire et au Périgord. Au cours des années 1950, ses collègues élèves et amis lui avaient offert une médaille de bronze, œuvre du sculpteur animalier luxembourgeois Auguste Trémont (1892-1980), représentant, à l'avant, son portrait et, au revers, deux figures d'*equus caballus przewalskii* (fig. 1 et 2, collection personnelle). Il venait chaque été assister aux réunions de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies avant de rejoindre sa demeure estivale de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Il avait publié au moins trois articles sur la morphologie des chevaux figurés paléolithiques et sur l'aurochs reconstitué (*Mammalia*, 1938, 1956 et 1959). »



Fig. 1 et 2.



Fig. 3.

- Le Dr Gilles Delluc a trouvé une information étonnante concernant le **Pr Parrot**. « La syphilis était une redoutable maladie vénérienne, contagieuse, très fréquente avant l'introduction de la pénicilline. Elle atteignait même les enfants durant la grossesse (et l'on croyait même alors à une syphilis héréditaire). Comment protéger les nourrices de tels enfants contaminés ? Le Pr Joseph Marie Jules Parrot (1829-1883), médecin des hôpitaux de Paris et originaire d'Excideuil, un des fondateurs de la pédiatrie hospitalière, eut l'idée dès 1881 de faire allaiter ces enfants par des ânesses, réputées alors peu sensibles au tréponème pâle, agent de la syphilis. Un tableau de F. Haenen,

paru dans *L'Illustration* de 1887, rappelle cette innovation et montre l'écurie des ânesses, aux Enfants-assistés (aujourd'hui hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris) (DELAHAYE (M.-C.), *Tétons et tétines*, Paris, éd. Trame Way, 1990). Les nourrices tiennent l'enfant sous les mamelles de l'animal (fig. 3). Celui-ci est nourri de fourrage sec car le fourrage vert pouvait provoquer des diarrhées chez le nourrisson. « Traitée avec douceur, l'ânesse se prête facilement à allaiter le nourrisson qu'on lui présente [...]. On fait téter les enfants cinq fois pendant la journée et deux fois pendant la nuit. Une ânesse peut nourrir trois enfants de cinq mois » (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1882). Au-delà des six premiers mois, le lait d'ânesse, de composition proche de celle du lait maternel, était remplacé par du lait de chèvre réputé plus nourrissant. »

- M. et M^{me} Bernard Mury (Fontatou, 24580 Fleurac) nous informent qu'un **email de Serge Castanet**, petit-fils de Marcel Castanet, est exposé au musée des Beaux-Arts de Limoges.

- M. Stéphane de Lestrade (stephane.de-lestrade@bull.net ou ss.delestrade@orange.fr) confirme que la branche aînée des **Lestrade de Conty** écrit bien aujourd'hui son nom avec un « y », comme le fief dont il est issu, paroisse de Coulaures.

« La première orthographe médiévale était cependant Contie ou Contye. Depuis la fin du XVII^e siècle, l'orthographe s'est stabilisée en Conty dans toutes les branches. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que la branche cadette changea volontairement le y en i. Cette branche, issue du mariage en 1831 de Louis de Lestrade et d'Isabelle de Taillefer, fille de l'historien et d'Henriette de Lostanges, souhaitait se différencier de ses cousins de la branche aînée. La chronique familiale retiendra qu'elles n'entretenaient pas les meilleures relations. Cette orthographe s'éteindra avec M^{me} veuve Alexandre de Lestrade de Conti. »

- M^{me} Georgette Grandvaud (7, rue du 8 mai 1945, 87230 Châlus) nous signale une erreur parue dans le *BSHAP* en 2009 (p. 437) : **Raymond Poulidor** n'est pas né à Chalus mais en Creuse. Le 19 août 2009, comme Guy Penaud, il était venu à Chalus pour commémorer le passage dans cette ville de Lawrence d'Arabie.

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Jacques Baggio (jacques.baggio@orange.fr) poursuit le travail publié par M. Lecoq en 2000 sur la **châtellenie de Miremont**. Il s'intéresse à l'occupation du sol. Il a déjà travaillé sur les terriers (en partie incomplets) datés de 1460, 1668 et 1763. Les derniers possesseurs de cette seigneurie furent les familles d'Aubusson de La Feuillade et d'Harcourt. Leurs documents seigneuriaux ne sont pas aux Archives nationales. M. Baggio cherche à les localiser dans des archives publiques ou privées. Il s'intéresse à tous les terriers, plans terriers et dénombrements afférents à cette seigneurie.

- M^{me} Marie-Noëlle Chabry (mnoelchab@orange.fr) recherche la trace de la famille d'un pilote d'aviation, le lieutenant **Daniel de Cosnac**, dont le Bréguet Michelin 5 de l'escadrille BM 118 a été abattu en Lorraine, dans le bois de Juré, à 2 km à l'est de la piste du terrain d'Ochey, dans la forêt communale de Thuilley aux Groseilles (54), le 26 février 1916. Il a été retrouvé il y a quelques années seulement. Il était, semble-t-il, Périgordin. Il était accompagné par son observateur, l'adjudant Armand Chatelard, dont on n'a pas retrouvé l'origine. Leur souvenir est conservé dans le musée de l'Armée de l'air, sur la base aérienne de Nancy.

La famille de Cosnac est originaire du Limousin, mais elle a contracté de nombreuses alliances en Périgord et on trouve souvent ce nom dans l'histoire du Périgord. Au XII^e siècle, le château de Montfort était un fief des Cosnac. Au moment de la croisade contre les Albigeois dirigée par Simon de Montfort, ce château était le repaire du sanguinaire Bernard de Cosnac (ou Casnac ou encore Cazenac), accusé d'être cathare. Au milieu du XIX^e siècle, un vicomte de Cosnac demeurait dans le repaire noble de Vaugoubert (Quinsac).

AUTRE DEMANDE

- M. Jacques Baudeau (jacques.baudeau@culture.gouv.fr), dans le cadre du comité du Patrimoine culturel du ministère de la Culture, recherche des renseignements « sur l'**ancien couvent de l'ordre de Sainte-Croix, sis à Verteillac** avant la Révolution et supprimé par la Commission des Réguliers. Que reste-t-il de ce couvent : chapelle, cloître, bâtiments, adresse actuelle, date de fondation, propriétaires actuels ? »

INFORMATIONS

- M. Georges Cornuet (Résidence Le Val de l'Auche, 24110 Léguillac-de-l'Auche) a attiré notre attention lors de notre réunion du 4 mai 2011 en nous envoyant d'extraordinaires photographies des nombreux bifaces paléolithiques trouvés par lui dans sa propriété. Brigitte Delluc s'est rendue sur place le 9 mai. Voici un compte rendu de cette visite. M. Cornuet est propriétaire, depuis de longues années, d'un terrain boisé situé en bordure et en rive droite du ruisseau du Jouy, qui fait la frontière entre Saint-Astier et Léguillac-de-l'Auche, au lieu-dit **Le Petit-Moulin (Saint-Astier)**. Il y a un peu plus de 2 ans, le 9 février 2009, en débroussaillant entre les arbres, il a eu la surprise de dégager à fleur de sol des centaines de pièces du Paléolithique ancien, mais aussi de nombreux vestiges post-paléolithiques (depuis le Néolithique jusqu'aux temps historiques). Il a recueilli, petit à petit, 23 000 pièces soigneusement conservées (fig. 4). Ces objets proviennent en fait de deux sites contigus. Suivant une coupe E-W, perpendiculaire au cours actuel du ruisseau, on trouve le ruisseau lui-même,



Fig. 4.



Fig. 5.

plus ou moins pérenne, large d'environ 1 m ; son lit d'inondation s'étend sur environ 25 m ; vers l'ouest, une pente moyennement abrupte permet de s'élever d'environ 12 m de dénivellation (zone A) ; elle permet d'atteindre un terrain à la surface très régulière, presque plane, en pente légère et continue vers le sud, sur une largeur d'environ 50 m (zone B), qui se prolonge vers le sommet du coteau sur environ 200 m de large. Sur la zone B, le calcaire campanien est à fleur de sol, avec de très nombreux galets, en bordure de la zone A, parfois regroupés en tas d'épierrement, matérialisant sans doute un lit ancien du Jouy, sur une ancienne terrasse fluviale. Les très nombreuses pièces taillées de silex local, gris, mais aussi de silex brun orangé, dont 200 bifaces environ (fig. 5), proviennent de cette zone B, sans doute décapée par l'érosion. Les pièces du Néolithique (dont 123 microlithes avec de nombreuses pointes de flèches), celles du Bronze, du Gallo-romain et des temps historiques proviennent de la zone A. La zone de concentration des vestiges commence à environ 700 m du confluent et s'étend sur plusieurs centaines de mètres. Dès le 23 février 2009, M. Cornuet a effectué une déclaration officielle et sa découverte a été enregistrée. Il attend avec impatience que des spécialistes se penchent sur son trésor pour que soit connu ce qui est certainement un exceptionnel gisement acheuléen de plein air en Périgord, en bordure d'un affluent paisible de l'Isle, régulièrement fréquenté.

- Le prochain **congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest**, en partenariat avec la Fédération des Sociétés savantes de la Charente-Maritime et l'université de La Rochelle, aura lieu à Saintes les 8 et 9 octobre 2011 sur le thème : *Les appartenances religieuses. Confessions, sensibilités et particularismes dans l'histoire du Sud-Ouest*. Pour plus d'informations fhso@msha.fr

- Les **fouilles de l'abri Pataud** aux Eyzies auront lieu cette année du 16 août au 17 septembre. Elle concerne la couche 2, datée de 22 000 ans et attribuée au Gravettien final. Pour participer à ce chantier de fouilles et pour obtenir plus de détails, s'adresser à Laurent Chiotti (lchiotti@mnhn.fr) ou à Roland Nespoulet (roland.nespoulet@mnhn.fr) : 18 ans minimum, 30 jours de présence souhaitée, hébergement (sac de couchage à apporter) et repas pris en charge.

- La lettre trimestrielle du **site « guyenne »** (www.guyenne.fr) signale de nouveaux enrichissements importants concernant le Périgord :

* 4 séries d'archives issues des ordonnances de François I^{er}

* le recueil n° 3 du tome 9 du Fonds Périgord de la BnF par l'abbé Leydet (par exemple, plusieurs textes sur l'état du Périgord à la fin du XV^e siècle ; en particulier il est noté (p. 43) qu'à la fin de la guerre de Cent Ans, il ne restait pas âme qui vive dans la châtellenie de Montpon)

* Une « signographie » (c'est-à-dire un inventaire des paraphes ou seings des notaires royaux) du Périgord est en cours de réalisation.

- Les manifestations pour commémorer le passage de **Catherine de Médicis à Bergerac** auront lieu les 5 et 6 août 2011. À cette occasion, un repas en costume d'époque, avec un menu préparé pour l'occasion, sera proposé dans le restaurant même où se sont arrêtés la reine et son fils Charles IX : restaurant Le Médicis. Pour commander et pour plus de renseignements : 05 47 56 02 22.

- Le **18^e colloque de Cadouin** aura lieu le 20 août 2011. Thème : Cadouin et le catharisme. Déjeuner dans l'abbaye. L'après-midi, excursion à Belvès. Inscription sur place le matin à 9 heures. Renseignements : 05 53 08 88 98.

- Le **site Internet <http://clochers.org>** permet d'accéder à de nombreuses photos des clochers des villes et villages de France (renseignement fourni par M^{me} Marie-Noëlle Chabry).

- Le journal *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1864 à 1937 est accessible sur le site Internet <http://gallica.bnf.fr>

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2011

Cotisation (sans envoi du Bulletin) 23 €

Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) 45 €

Cotisation et abonnement au Bulletin 55 €

Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple 65 €

Abonnement au Bulletin sans cotisation (collectivités,
associations...) 60 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05 53 06 95 88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE RÉJOU - PÉRIGUEUX

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2011

● Compte rendu de la séance du 2 février 2011.....	167
du 2 mars 2011	172
du 6 avril 2011	176
● Éditorial : Bienvenue aux nouveaux collègues.....	183
● Programme de nos réunions. 3 ^e trimestre 2011	184
● Notre-Dame de Badeix, une <i>celle</i> grandmontaine en danger (Martine Larigauderie-Beijeaud et André Larigauderie)	185
● 392 testaments « catholiques » et « non-catholiques » en Bergeracois (1686-1734) (René Costedoat)	207
● L'enfance et la jeunesse en Périgord de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850) (Patrick Petot).....	235
● Le roman de « La Truffe », Société amicale des Périgourdins de Paris 1881-2011 (Éliane Gaillard et Jacqueline Roubinet)	245
● Dans notre iconothèque : Un rhinocéros peint dans la grotte de Villars (Brigitte et Gilles Delluc)	291
● Petit patrimoine rural : Le calvaire de Monsac (La Pierre Angulaire / Jean Darriné).....	295
● Notes de lecture : Un maître de la tactique navale au XVIII ^e siècle : le Chevalier du Pavillon (1730-1782) (T. du Cheyron du Pavillon), Périgueux, un guide de A à Z (S. Boireau-Tartarat), Histoire et chroniques d'un village : Bézenac (A. Bécheau), Gaston Palewski. Premier baron du gaullisme (J. Bernot), Opération Mathusalem : arbres de mémoire en Périgord (collectif), La maison forte de Ségelard (J. Favalier, L. Joudinaud, J. Favalier), Chronique nontronnaise au temps d'André Picaud (H. Lapouge)	299
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	303

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Le docteur Jules Parrot (1829-1883), président fondateur de la Société amicale des Périgourdins de Paris, buste (bronze) de Paul Dubois (1829-1905), coll. Musée d'histoire de la Médecine, Paris (avec l'aimable autorisation de M.-V. Clin, conservateur du Musée d'histoire de la Médecine, et la coopération de S. Poncet).